

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1883

L'Album des Familles

REVUE MENSUELLE

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes

AVANTAGES

Primes Spéciales

ACCORDÉES A TOUS LES ABONNÉS

par voie de

LOTÉRIE

au commencement de chaque année.

8ÈME ANNÉE.—No 5.

OTTAWA

1er Mai 1883.

ABONNEMENT:

\$2 PAR AN

PAYABLE D'AVANCE

L'abonnement est pour un an, et ne se fractionne pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année, reçoivent les cahiers déjà parus.

BULLETIN.

L'ALBUM DES FAMILLES, accessible à toutes les bourses par son bon marché paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 32 pages, triple colonne, formant un volume de 384 pages, composé de matières ainsi classées :

Religion.—EXTRAITS d'ouvrages, où l'on expose les preuves de la *Religion*, les dogmes de la *Foi*, les règles de la *Morale*, etc.

RAPPORTS et LETTRES édifiantes sur les *Missions* du Canada et de l'Étranger.

EXPOSÉ et RÉSUMÉ de tous les faits et de toutes les questions d'actualité religieuse soulevées dans l'intervalle de chaque livraison

Littérature.—Choix varié des meilleures productions, tant du Canada, que de l'Étranger. Les sujets ayant trait aux matières suivantes entrent dans le cadre de cette publication, savoir :

Philosophie, Eloquence, Discours, Légendes, Critiques, Bibliographies, Voyages et Œuvres d'imagination.

Histoire.—*Mémoires* sur le Canada et autres pays ; *Aperçus* sur l'histoire de l'Église et du Clergé ; *Études* des Mœurs et des Monuments, etc., etc.

Sciences et Beaux-Arts.—Découvertes scientifiques, et applications des sciences aux arts. Revues des Concours et compte-rendu des œuvres d'art.

Biographies.—Galerie nationale de portraits historiques, politiques et littéraires du Canada et de l'étranger.

Archéologie.—Rapports et Inscriptions des Monuments, tant en Canada qu'à l'Étranger, et de la découverte des Ruines, etc., etc.

Agriculture.—Travaux, recherches, découvertes et perfectionnements.

Tempérance et Luxe.—Exposé des causes et des funestes effets de l'*Intempérance* et du *Luxe*, et autres désordres dans la société.

Tout ce qui concerne la Rédaction, les Abonnements, envoi d'argent, Annonces, etc., doit être adressé à STANISLAS DRAPPEAU, Éditeur-proprétaire de L'ALBUM DES FAMILLES, P. O., Boite 1061, Ottawa.—Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

BULLETIN DES ANNONCES.

Comme L'ALBUM DES FAMILLES pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DE L'ALBUM les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la première insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

TOUT LE MONDE ENTEND !

Baume d'Huile de Requin de Foo Choo!

Ce baume rétablit positivement l'entendement et il est le seul remède connu pour guérir la surdité.

Cette huile est extraite d'espèces particulières de petits REQUINS blancs pris dans la mer Jaune, connus sous le nom de CARCHARODON RONDELETTI. Tous les pêcheurs chinois le connaissent. Ses vertus comme restaurateur de l'entendement ont été découvertes par un prêtre Bouddhiste vers l'année 1410. Ses guérisons ont été si nombreuses et plusieurs ont paru si miraculeuses que le remède a été proclamé officiellement dans tout l'empire. Son usage est devenu si universel que pendant plus de 300 ans, aucun sourd n'a existé parmi le peuple chinois. Envoyé, frais de p^{ste} payés d'avance, à une adresse quelconque moyennant \$1.00 la bouteille.

Ecoutez ce que disent les Sourds !

Ce remède a fait un miracle dans mon cas. Je ne sens plus de bruits assourdissants dans ma tête et j'entends beaucoup mieux. J'ai été grandement soulagé. Ma surdité s'est améliorée notablement, je pense qu'une autre bouteille me guérira.

"Son efficacité est incontestable et son caractère curatif absolu, attendu que l'écrivain peut personnellement le certifier, par l'expérience et l'observation. Ecrivez de suite à HAYLOCK et JENNEY, 7, rue Day, New-York, en incluant \$1.00 et vous recevrez en retour un remède qui vous permettra d'entendre comme tout autre. Vous ne regretterez jamais de l'avoir fait."

Editeur de la *Mercantile Review*.

Pour éviter la perte dans les malles veuillez envoyer l'argent par lettre enregistrée.

Importé seulement par

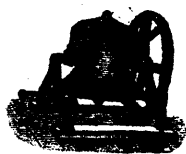
HAYLOCK et JENNEY,
(Ci-devant HAYLOCK ET CIE.)

Seuls agents pour l'Amérique.

7, Day Street, New-York.

1er février 1883.

Fonderie McShane,



Des célèbres **CLOCHES** et **CARILLONS** pour Eglises, Chapelles, Couvents, Académies, etc. La liste des prix et circulaires sont fournies gratuitement sur demande.

S'adresser à

HENRY McSHANE & Cie,

BALTIMORE (M.S.),
Etats-Unis

LA CONSOMPTION POSITIVEMENT GUÉRIE.

Toutes personnes atteintes de cette maladie désirant être guéries devraient essayer les célèbres **POUDRES** du Dr **KISSNER**, contre la Consomption.

Ces poudres sont la seule préparation connue qui guérit la Consomption et toutes les maladies de la GORGE et des POUMONS ; à la vérité, par la confiance que nous avons en elles, et aussi pour vous convaincre qu'il n'y a pas de blague, nous enverrons à tout patient, par la malle, franc de port, une boîte gratis.

Nous n'exigeons pas votre argent que vous ne soyez pleinement satisfait de leurs pouvoirs curatifs. Si vous tenez à la vie ne différez pas d'essayer ces **POUDRES**, vu qu'elles vous guériront infailliblement.

Prix : jour une grande boîte, \$3.00 ou 4 boîtes pour \$10.00 expédiées par tous les Etats-Unis ou le Canada, par la malle, au reçu de l'argent, adressez :

ASH & ROBBINS,

360, Fulton St., Brooklyn, N. Y.

MUSIQUE POUR TOUT LE MONDE

METHODE INGENIEUSE DE MERRILL,

(DROIT D'AUTEUR ASSURÉ.)

Pour les débuts des enfants et autres dans la culture de la musique. Elle vainc la difficulté d'apprendre les éléments de la musique par un amusement agréable. CETTE NOUVELLE METHODE vous enseigne tout ce qu'il faut savoir sur la portée musicale, les degrés de la portée, les clefs, les notes et les repos, la gamme et les intervalles de la gamme, la location des lettres sur la portée et leur relation avec les clefs de l'instrument. Ceci est très important pour les enfants. Les bémols, les dièses et leur usage. Toutes les différentes clefs, la manière de former les cordes ou les mots de la musique. Elle enseigne les syllabes *Do, Re, Mi*, etc, en chantant. Elle contient un catéchisme complet sur la musique. C'est un *MULTUM IN PARVO*. Tout cela s'apprend quand l'élève s'amuse en jouant des airs familiers. Des personnes n'ayant aucun talent pour la musique peuvent jouer des airs, attendu que le guide est si sûr qu'elles ne peuvent toucher la mauvaise clef. Des directions complètes et quatre morceaux de musique accompagnent la méthode.

Nous avons besoin de 5,000 Agents pour la vente de notre Méthode dans les familles. Un agent actif, homme ou femme, peut gagner \$10 par jour.

Envoyer par la malle \$1.00 à l'adresse de

CHICAGO PIANO CO.,

78 et 80, rue Van Buren,
Chicago, Ill.

EPILEPSIE

RADICALEMENT GUÉRIE

En faisant usage pendant un mois des célèbres et infaillibles **POUDRES** du Dr **GOULARD** contre l'Epilepsie.

Pour convaincre les patients que ces poudres produiront tous les effets que nous leur attribuons, nous leur expédierons par la malle, franc de port, et gratuitement, un échantillon de ce remède. Comme le Dr Goulard est le seul médecin qui ait fait de cette maladie une étude spéciale et comme à notre connaissance des milliers de malades ont été radicalement guéris en faisant usage de ces **POUDRES**, nous garantissons une cure certaine dans tous les cas, **OU NOUS VOUS REMETTRONS VOTRE ARGENT.**

Prix : pour une grande boîte, \$3 00 ou 4 boîtes pour \$10.00, expédiées par la malle dans aucune partie des Etats-Unis ou du Canada, sur réception de l'argent ou par Express C. O. D. Adressez :

ASH & ROBBINS,

360, Fulton St. Brooklyn, N. Y.

Pour le Mois de Marie

Guirlande a Marie!

BROCHURE DE 160 PAGES,

Renfermant 32 Chants à la Ste Vierge

ET UN

REGINA CÆLI,

pour le Mois de Marie et ses Fêtes.

Solos et Chœurs très variés.

Paroles et Musique de l'abbé E. A. GIELY, chanoine honoraire de Valence (France).

Prix : \$1.25.

L'approbation donnée à l'auteur par Mgr l'Evêque de Valence, pour la publication de cette œuvre sacrée, renferme ce qui suit :

"Je viens de lire avec le plus vif intérêt les nouvelles poésies que vous allez publier en l'honneur de la sainte Vierge. Que de grâce, de parfum, de fraîcheur on y trouve ! Elles méritent bien le titre que vous leur donnez : jamais *Guirlande* ne fut composée de plus belles fleurs ! On aime à voir leur riant parure et à respirer leur suave odeur.
"Avec ces caractères, je ne doute pas que le public ne leur fasse, comme à leurs sœurs aînées, le meilleur accueil.
"Tout à vous en N.-S., et en Celle qui vous a inspiré de si pieux cantiques."

S'adresser à

STANISLAS DRAPEAU,

Directeur de l'Album des Familles,

P. O. Boîte 1061, Ottawa,

Seul Agent pour le Canada.

ABONNEMENT

\$2

PAR ANNÉE

(Payable d'avance)

L'Album des Familles

ANNONCES

Elles seront publiées
sur le couvert.
(Voir le tarif à la
dernière page.)

REVUE MENSUELLE

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes.

✶ Tout ce qui concerne la Rédaction, les Abonnements, envoi d'argent, Annonces, etc., doit être adressé à Stanislas Drapeau, Éditeur-Propriétaire de L'ALBUM DES FAMILLES, P. O., Boîte 1061, Ottawa.—Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

Poésie Sacrée.

GUIRLANDE A MARIE.

Priez pour nous !

M. l'abbé E. A. Giély, de Valence, vient de publier un nouveau volume de *Chants à Marie*, pour son mois et ses fêtes, formant une série de nouvelles poésies pleines de grâces et de fraîcheur, soutenues par une musique dont l'harmonie abonde en échos qui vont jusqu'à l'âme et inspire notre piété à s'unir davantage pour glorifier la Vierge Marie, cette fleur immaculée de Jessé, cette Rose du Ciel, notre Mère à nous tous, pauvres pécheurs !

Comme le témoigne l'auteur dans son adresse aux enfants de Marie, c'est à nous à seconder sa mission, en faisant passer de mains en mains cette *Guirlande* pieuse et filiale ; puis nous redirons avec lui : "Allez, petites fleurs de MARIE, allez, modestement entrelacées, vous épanouir dans ses temples et parfumer ses autels ! Plaidez devant cette Reine de miséricorde la cause du pécheur. Allez, et que vos parfums montent vers son cœur comme une prière ardente, un élan d'amour !"

Nous détachons de la *Guirlande* poétique du savant abbé Giély la pièce qui suit, fruit délicieux de son immense talent de poète et d'artiste tout à la fois.

AVE MARIA !

I

Salut à vous Vierge Marie,
Pleine de grâce et de vertus !
Par le péché jamais flétrie,
Ah ! quels hommages vous sont dus !
Mère de Dieu, vous notre Mère,
Ecoutez le cri de nos cœurs !
Maintenant, à l'heure dernière,
Priez pour nous, pauvres pécheurs !

II

Toujours, ô Vierge Immaculée,
Le Dieu Très-Saint fut avec vous ;
Combien vous fûtes consolée
De voir son Fils sur vos genoux !
Mère de Dieu, etc.

III

Vous êtes la Mère admirable :
Le Roi des cieux est votre enfant,
Et, dans sa gloire inénarrable !
Vous le contemplez triomphant !
Mère de Dieu, etc.

IV

Soyez bénie entre les femmes,
O vous leur gloire et leur honneur !
Vous le miroir des pures âmes,
Et de Jessé la belle fleur !
Mère de Dieu, etc.

V

Vous êtes notre nouvelle Eve,
La mère de grâce et d'amour ;
Par vous notre bonheur s'achève,
En cet exil, au ciel un jour !
Mère de Dieu, etc.

VI

Qu'il soit béni de vos entrailles
Jésus, l'incomparable fruit !
Qu'il fasse enfin les funérailles,
Du triste empire de la nuit !

Mère de Dieu, vous notre Mère,
Ecoutez le cri de nos cœurs !
Maintenant à l'heure dernière,
Priez pour nous, pauvres pécheurs !

—000—

[Pour l'Album des Familles.]

Hæc est mihi. (v. a. p.) *

LE MOIS DE MAI.

En ce mois la nature entière
Paraît nous dire en cœur,
De saluer la bonne Mère,
Du fond de notre cœur.

Le soleil par sa chaleur douce
Change l'aspect des champs,
L'herbe verte des prairies pousse ;
Les troupeaux sont contents.

Le rossignol et la fauvette,
Ces amis du printemps,
Font entendre leur chansonnette
Et leurs refrains charmants.

L'hirondelle, aimable et bruyante,
S'élève vers le ciel,
L'abeille va sur chaque plante
Pour y puiser son miel.

Enfin, en voyant la nature
Prendre un air tout joyeux,
Je pense à la Vierge si pure
Qui règne dans les cieux.

Voulant lui rendre mes hommages
Comme un bon pèlerin,
J'orne son autel de feuillages,
Et j'en fais un jardin.

Tous les jours devant son image
Je lui dis chaque soir :
Mère, donne-moi le courage
De remplir mon devoir.

ALBERT ALPHONSE PRADIER.

* Droit réservé à l'auteur.

Littérature.

PAUL ET VIRGINIE

Bernardin de St-Pierre.

(Suite et fin)

VI

Il pouvait être dix heures du soir. Je venais d'éteindre ma lampe et de me coucher, lorsque j'aperçus, à travers les palissades de ma cabane, une lumière dans les bois. Bientôt après, j'entendis la voix de Paul qui m'appelait. Je me lève ; et à peine j'étais habillé, que Paul, hors de lui et tout essoufflé, me saute au cou en me disant : " Allons, allons, Virginie est arrivée. Allons au port ; le vaisseau y mouillera au point du jour."

Sur le champ nous nous mettons en route. Comme nous traversons le bois de la Montagne-Longue, et que nous étions déjà sur le chemin des Pamplemousses au port, j'entendis quelqu'un marcher derrière nous. C'était un noir qui s'avancait à grands pas. Dès qu'il nous eut atteints, je lui demandai d'où il venait, et où il allait en si grande hâte. Il me répondit : " Je viens du quartier de l'île appelé la Poudre-d'Or ; on m'envoie au port avertir le gouverneur qu'un vaisseau de France est mouillé sous l'île d'Ambre. Il tire du canon pour demander du secours, car la mer est bien mauvaise !" Cet homme, ayant ainsi parlé, continua sa route sans s'arrêter davantage.

Je dis alors à Paul : Allons vers le quartier de la Poudre d'Or, au-devant de Virginie ; il n'y a que trois lieues d'ici. " Nous nous mêmes donc en route vers le nord de l'île. Il faisait une chaleur étouffante. La lune était levée : on voyait autour d'elle trois grands cercles noirs. Le ciel était d'une

obscurité affreuse. On distinguait, à la lueur fréquente des éclairs, de longues files de nuages épais, sombres, peu élevés, qui s'entassaient vers le milieu de l'île et venaient de la mer avec une grande vitesse, quoiqu'on ne sentit pas le moindre vent à terre. Chemin faisant, nous crûmes entendre rouler le tonnerre ; mais, ayant prêté l'oreille attentivement, nous reconnûmes que c'étaient des coups de canon répétés par les échos. Ces coups de canon lointains, joints à l'aspect d'un ciel orageux, me firent frémir. Je ne pouvais douter qu'ils ne fussent les signaux de détresse d'un vaisseau en perdition. Une demi-heure après, nous n'entendîmes plus tirer du tout : et ce silence me parut encore plus effrayant que le bruit lugubre qui l'avait précédé.

Nous nous hâtions d'avancer sans dire un mot et sans oser nous communiquer nos inquiétudes. Vers minuit, nous arrivâmes tout en nage sur le bord de la mer, au quartier de la Poudre-d'Or. Les flots s'y brisaient avec un bruit épouvantable ; ils en couvraient les rochers et les grèves d'écume d'un blanc éblouissant et d'étincelles de feu. Malgré les ténèbres, nous distinguâmes, à ces lueurs phosphoriques, les pirogues des pêcheurs qu'on avait tirées bien avant sur le sable. A quelque distance de là, nous vîmes, à l'entrée du bois, un feu autour duquel plusieurs habitants s'étaient rassemblés. Nous fûmes nous y reposer en attendant le jour. Pendant que nous étions assis auprès de ce feu, un des habitants nous raconta que, dans l'après-midi, il avait vu un vaisseau en pleine mer, porté sur l'île par les courants ; que la nuit l'avait dérobé à sa vue ; que, deux heures après le coucher du soleil, il l'avait entendu tirer du canon pour appeler du secours ; mais que la mer était si mauvaise qu'on n'avait pu mettre aucun bateau dehors pour aller à lui ; que, bientôt après il avait cru apercevoir ses fanaux allumés, et que, dans ce cas, il craignait que le vaisseau, venu si près du rivage, n'eût passé entre la terre et la petite île d'Ambre, prenant celle-ci pour le Coin de mire, près duquel passent les vaisseaux qui arrivent à Port-Louis ; que si cela était, ce qu'il ne pouvait toutefois affirmer,

ce vaisseau était dans le plus grand péril. Un autre habitant prit la parole et nous dit qu'il avait traversé plusieurs fois le canal qui sépare l'île d'Ambre de la côte ; qu'il l'avait sondé, et que la tenue et le mouillage en étaient très-bons, et que le vaisseau y était en parfaite sûreté, comme dans le meilleur port. " J'y mettrais toute ma fortune, ajouta-t-il, et j'y dormirais aussi tranquillement qu'à terre." Un troisième habitant dit qu'il était impossible que ce vaisseau entrât dans ce canal, où à peine les chaloupes pouvaient naviguer. Il assura qu'il l'avait vu mouiller au delà de l'île d'Ambre ; en sorte que, si le vent venait à s'élever au matin, il serait le maître de pousser au large ou de gagner le port. D'autres habitants ouvrirent d'autres opinions. Pendant qu'ils contestaient entre eux, suivant la coutume des créoles oisifs, Paul et moi nous gardions un profond silence. Nous restâmes là jusqu'au petit point du jour ; mais il faisait trop peu de clarté au ciel pour qu'on pût distinguer aucun objet sur la mer, qui d'ailleurs était couverte de brume : nous n'entrevîmes au large qu'un nuage sombre, qu'on nous dit être l'île d'Ambre, située à un quart de lieue de la côte. On n'apercevait dans ce jour ténébreux que la pointe du rivage où nous étions, et quelques pitons des montagnes de l'intérieur de l'île, qui apparaissaient de temps en temps au milieu des nuages qui circulaient autour.

Vers les sept heures du matin, nous entendîmes dans les bois un bruit de tambours : c'était le gouverneur, M. de La Bourdonnaye, qui arrivait à cheval, suivis d'un détachement de soldats armés de fusils et d'un grand nombre d'habitants et de noirs. Il plaça ses soldats sur le rivage, et leur ordonna de faire feu de leurs armes tous à la fois. A peine leur décharge fut faite, que nous aperçûmes sur la mer une lueur, suivie presque aussitôt d'un coup de canon. Nous jugeâmes que le vaisseau était à peu de distance de nous, et nous courûmes tous du côté où nous avions vu son signal. Nous aperçûmes alors, à travers le brouillard, le corps et les vergues d'un grand vaisseau. Nous en étions si près que, malgré le bruit des flots, nous entendîmes le sifflet du

maître qui commandait la manœuvre, et les cris des matelots qui crièrent tous à la fois : VIVE LE ROI ! car c'est le cri des Français dans les dangers extrêmes, ainsi que dans les grandes joies : comme si, dans les dangers, ils appelaient leur prince à leur secours, ou comme s'ils voulaient témoigner alors qu'ils sont prêts à périr pour lui,

Depuis le moment où le *Saint-Géran* aperçut que nous étions à portée de le secourir Il ne cessa de tirer du canon de trois minutes en trois minutes. M. de La Bourdonnaye fit allumer de grands feux de distance en distance sur la grève, et envoya chez tous les habitants du voisinage chercher des vivres, des planches, des câbles et des tonneaux vides. On en vit arriver bientôt une foule, accompagnés de leurs noirs, chargés de provisions et d'agrès, qui venaient des habitations de la Poudre-d'Or, du quartier de Flacque et de la rivière du Rempart. Un des plus anciens de ces habitants s'approcha du gouverneur, et lui dit : " Monsieur, on a entendu, toute la nuit, des bruits sourds dans la montagne ; dans les bois, les feuilles des arbres remuent sans qu'ils fassent du vent ; les oiseaux de marine se réfugient à terre : certainement tous ces signes annoncent un ouragan.—Eh bien ! mes amis répondit le gouverneur, nous y sommes préparés, et sûrement le vaisseau l'est aussi."

En effet, tout présageait l'arrivée prochaine d'un ouragan. Les nuages qu'on distinguait au zénith étaient, à leur centre, d'un noir affreux, et cuivrés sur leurs bords. L'air retentissait des cris des paille-en-cu, des frégates, des coupeurs-d'eau, et d'une multitude d'oiseaux de marine, qui, malgré l'obscurité de l'atmosphère, venaient de tous les points de l'horizon chercher des retraites dans l'île.

Vers les neuf heures du matin, on entendit du côté de la mer des bruits épouvantables, comme si des torrents d'eau, mêlés à des tonnerres, eussent roulé du haut des montagnes. Tout le monde s'écria : " Voilà l'ouragan ! " et dans l'instant un tourbillon affreux de vent enleva la brume qui couvrait l'île d'Ambre et son canal. Le *Saint-Géran* parut alors à découvert, avec

son pont chargé de monde, ses vergues et ses mâts de hunes amenés sur le tillac, son pavillon en berne, quatre câbles sur son avant, et un de retenu sur son arrière. Il était mouillé entre l'île d'Ambre et la terre, en deça de la ceinture de récifs qui entoure l'île de France, et qu'il avait franchie par un endroit où jamais vaisseau n'avait passé avant lui. Il présentait son avant aux flots qui venaient de la pleine mer, et à chaque lame d'eau qui s'engageait dans le canal, sa proue se soulevait tout entière, de sorte qu'on en voyait la carène en l'air ; mais, dans ce mouvement, sa poupe venant à plonger, disparaissait à la vue jusqu'au couronnement, comme si elle eût été submergée. Dans cette position, où le vent et la mer le jetaient à terre, il lui était également impossible de s'en aller par où il était venu, ou, en coupant ces câbles, d'échouer sur le rivage, dont il était séparé par de haut fonds semés de récifs. Chaque lame qui venait sur la côte s'avancéait en mugissant jusqu'au fond des anses, et y jetait des galets à plus de cinquante pieds dans les terres ; puis, venant à se retirer, elle découvrait une grande partie du lit du rivage, dont elle roulait les cailloux avec un bruit rauque et affreux. La mer, soulevée par le vent, grossissait à chaque instant et tout le canal compris entre cette île et l'île d'Ambre n'était qu'une vaste nappe d'écumes blanches, creusée de vagues profondes. Ces écumes s'amassaient dans le fond des anses à plus de six pieds de hauteur, et le vent, qui en balayait la surface, les portait par-dessus l'escarpement du rivage à plus d'une demi lieue dans les terres. A leurs flocons blancs et innombrables qui étaient chassés horizontalement jusqu'au pied des montagnes, on eût dit d'une neige qui sortait de la mer. L'horizon offrait tous les signes d'une longue tempête ; la mer y paraissait confondue avec le ciel. Il s'en détachait sans cesse des nuages d'une forme horrible, qui traversaient le zénith avec la vitesse des oiseaux, tandis que d'autres y paraissaient immobiles comme de grands rochers. On n'apercevait aucune partie azurée du firmament ; une lueur olivâtre et blafarde éclairait seule tous les

objets de la terre, de la mer et des cieux.

Dans les balancements du vaisseau, ce qu'on craignait arriva. Les câbles de son avant se rompirent, et, comme il n'était plus retenu que par une seule ansière, il fut jeté sur les rochers à une demi-encablure du rivage. Ce ne fut qu'un cri de douleur parmi nous. Paul allait s'élançer à la mer, lorsque je le saisis par le bras : " Mon fils, lui dis-je, voulez-vous périr ?—Que j'aie à son secours, s'écria-t-il ou que je meure ! " Comme le désespoir lui ôtait la raison, pour prévenir sa perte, Domingue et moi lui attachâmes à la ceinture une longue corde dont nous saisîmes l'une des extrémités. Paul alors s'avança vers le *Saint-Géran*, tantôt nageant, tantôt marchant sur les récifs. Quelquefois il avait l'espoir de l'aborder, car la mer, dans ses mouvements irréguliers, laissait le vaisseau presque à sec, de manière qu'on eût pu en faire le tour à pied ; mais bientôt après, revenant sur ses pas avec une nouvelle furie, elle le couvrait d'énormes vagues d'eau qui soulevaient tout l'avant de sa carène, et rejetaient bien loin sur le rivage le malheureux Paul, les jambes en sang, la poitrine meurtrie, et à demi noyé. A peine ce jeune homme avait-il repris l'usage de ses sens, qu'il se relevait et retournait avec une nouvelle ardeur vers le vaisseau, que la mer cependant entr'ouvrait par d'horribles secousses. Tout l'équipage, désespérant alors de son salut, se précipitait en foule dans la mer, sur des vergues, des planches, des cages à poules, des tables et des tonneaux. On vit alors un objet digne d'une éternelle pitié : une jeune demoiselle parut dans la galerie de la pompe du *Saint-Géran*, tendant les bras vers celui qui faisait tant d'efforts pour la joindre, C'était Virginie. Elle avait reconnu son amant à son intrépidité. La vue de cette aimable personne, exposée à un si terrible danger, nous remplit de douleur et de désespoir. Pour Virginie, d'un port noble et assuré, elle nous faisait signe de la main, comme nous disant un éternel adieu. Tous les matelots s'étaient jetés à la mer. Il n'en restait plus qu'un sur le pont, qui était tout énérvé du

danger. Il s'approcha de Virginie avec respect : nous le vîmes se jeter à ses genoux et s'efforcer même de la convaincre qu'elle devait laisser le vaisseau, et qu'il la sauverait dans ses bras ; mais elle refusa cet offre.

On entendit aussitôt les cris redoublés des spectateurs : "Sauvez-la, sauvez-la, ne la quittez pas !" Mais, dans ce moment, une montagne d'eau d'une effroyable grandeur s'engouffra entre l'île d'Ambre et la côte, et s'avança en rugissant vers le vaisseau, qu'elle menaçait de ses flancs noirs et de ses sommets écumeux.

A cette terrible vue, le matelot s'élança seul à la mer ; et Virginie, voyant la mort inévitable, posa une main sur ses habits, l'autre sur son cœur, et, levant en haut des yeux sereins, parut un ange qui prend son vol vers les cieux.

O jour affreux ! hélas ! tout fut englouti. La lame jeta bien avant dans les terres une partie des spectateurs qu'un mouvement d'humanité avait portés à s'avancer vers Virginie, ainsi que le matelot qui l'avait voulu sauver à la nage. Cet homme échappé à une mort certaine, s'agenouilla sur le sable, en disant : "O mon Dieu ! vous m'avez sauvé la vie ; mais je l'aurais donnée de bon cœur pour cette digne demoiselle qui n'a pas voulu se sauver avec moi." Domingue et moi nous retirâmes des flots le malheureux Paul, sans connaissance, rendant le sang par la bouche et par les oreilles. Le gouverneur le fit mettre entre les mains des chirurgiens ; et nous cherchâmes de notre côté, le long du rivage, si la mer n'y apportait point le corps de Virginie : mais le vent ayant tourné subitement, comme il arrive dans les ouragans, nous eûmes le chagrin de penser que nous ne pourrions pas même rendre à cette fille infortunée les devoirs de la sépulture. Nous nous éloignâmes de ce lieu, accablés de consternation, tous l'esprit frappé d'une seule perte, dans un naufrage où un grand nombre de personnes avaient péri, la plupart doutant, d'après une fin aussi funeste d'une fille si vertueuse, qu'il existât une Providence ; car il y a des maux si terribles et si peu mérités, que l'es-

pérance même du sage en est ébranlée.

Cependant on avait mis Paul, qui commençait à reprendre ses sens, dans une maison voisine, jusqu'à ce qu'il fut en état d'être transporté à son habitation. Pour moi, je m'en revins avec Domingue, afin de préparer la mère de Virginie et son amie, à ce désastreux événement. Quand nous fûmes à l'entrée du vallon de la rivière des Lataniers, des noirs nous dirent que la mer jetait beaucoup de débris du vaisseau dans la baie vis-à-vis. Nous y descendîmes, et un des premiers objets que j'aperçus sur le rivage fut le corps de Virginie. Elle était à moitié couverte de sable, dans l'attitude où nous l'avions vue périr. Ses traits n'étaient point sensiblement altérés. Ses yeux étaient fermés ; mais la sérénité était encore sur son front : seulement les pâles violettes de la mort se confondaient sur ses joues avec les roses de la pudeur. Une de ses mains était sur ses habits, et l'autre, qu'elle appuyait sur son cœur, était fortement fermée et raidie. J'en dégageai avec peine une petite boîte : mais quelle fut ma surprise, lorsque je vis que c'était le portrait de Paul, qu'elle lui avait promis de ne jamais abandonner tant qu'elle vivrait ! A cette dernière marque de la constance et de l'amour de cette fille infortunée, je pleurai amèrement. Pour Domingue, il se frappait la poitrine, et perçait l'air de ses cris douloureux. Nous portâmes le corps de Virginie dans une cabane de pêcheurs, où nous le donnâmes à garder à de pauvres femmes malabres, qui prirent soin de le laver.

Pendant qu'elles s'occupaient de ce triste office, nous montâmes à l'habitation. Nous y trouvâmes madame de La Tour et Marguerite en prières, en attendant des nouvelles du vaisseau. Dès que madame de La Tour m'aperçut elle s'écria : "Où est ma fille, ma chère fille, mon enfant ?" Ne pouvant douter de son malheur à mon silence et à mes larmes, elle fut saisie tout à coup d'étouffements et d'angoisses douloureuses ; sa voix ne faisait plus entendre que des soupirs et des sanglots. Pour Marie, elle s'écria : "Où est mon fils ? je

ne vois point mon fils !" et elle s'évanouit.

Nous courûmes à elle ; et l'ayant fait revenir, je l'assurai que Paul était vivant, et que le gouverneur en faisait prendre soin. Elle ne reprit ses sens que pour s'occuper de son amie, qui tombait de temps en temps dans de longs évanouissements. Madame de La Tour passa toute la nuit dans ces cruelles souffrances ; et, par leurs longues périodes, j'ai jugé qu'aucune douleur n'était égale à la douleur maternelle. Quand elle recouvrait la connaissance, elle tournait des regards fixes et mornes vers le ciel. En vain son amie et moi nous lui pressions les mains dans les nôtres, en vain nous l'appelions par les noms les plus tendres ; elle paraissait insensible à ces témoignages de notre ancienne affection, et il ne sortait de sa poitrine oppressée que des sourds gémissements.

Dès le matin, on apporta Paul dans un palanquin. Il avait repris l'usage de ses sens ; mais il ne pouvait proférer une parole. Son entrevue avec sa mère et madame de La Tour, que j'avais d'abord redoutée, produisit un meilleur effet que tous les soins que j'avais pris jusqu'alors. Un rayon de consolation parut sur le visage de ces deux malheureuses mères. Elles se mirent l'une et l'autre auprès de lui, le saisirent dans leurs bras, le baisèrent ; et leurs larmes, qui avaient été suspendues jusqu'alors par l'excès de leur chagrin, commencèrent à couler. Paul y mêla bientôt les siennes. La nature s'étant ainsi soulagée dans ces trois infortunés, un long assoupissement succéda à l'état convulsif de leur douleur, et leur procura un repos léthargique, semblable, à la vérité, à celui de la mort.

M. de la Bourdonnaye m'envoya avertir secrètement que le corps de Virginie avait été apporté à la ville par son ordre, et que de là on allait le transporter à l'église des Pamplemousses. Je descendis aussitôt au Port-Louis, où je trouvai des habitants de tous les quartiers rassemblés pour assister à ses funérailles, comme si l'île eût perdu en elle tout ce qu'elle avait de plus cher. Dans le port, les vaisseaux avaient leur vergues croisées, leurs pavillons en berne, et tiraient du

canon par longs intervalles. Des grenadiers ouvraient la marche du convoi. Ils portaient leurs fusils baissés ; leurs tambours, couverts de longs crêpes, ne faisaient entendre que des sons lugubres, et on voyait l'abattement peint dans les traits de ces guerriers, qui avaient tant de fois affronté la mort dans les combats sans changer de visage. Huit jeunes demoiselles des plus considérables de l'île, vêtues de blanc, et tenant des palmes à la main, portaient le corps de leur vertueuse compagne, couvert de fleurs. Un chœur de petits enfants le suivait en chantant des hymnes : après eux venait tout ce que l'île avait de plus distingué dans ses habitants et dans son état-major, à la suite duquel marchait le gouverneur, suivi de la foule du peuple.

Voilà ce que l'administration avait ordonné pour rendre quelques honneurs à la vertu de Virginie. Mais, quand son corps fut arrivé au pied de cette montagne, à la vue de ces mêmes cabanes dont elle avait fait si longtemps le bonheur, et que sa mort remplissait maintenant de désespoir, toute la pompe funèbre fut dérangée : les hymnes et les chants cessèrent ; on n'entendit plus dans la plaine que des soupirs et des sanglots. On vit accourir alors des troupes de jeunes filles des habitations voisines pour faire toucher au cercueil de Virginie des mouchoirs, des chapelets et des couronnes de fleurs, en l'invoquant comme une sainte. Les mères demandaient à Dieu une fille comme elle, les garçons, des amantes aussi constantes ; les pauvres une amie aussi tendre ; les esclaves une maîtresse aussi bonne.

Lorsqu'elle fut arrivée au lieu de la sépulture, des négresses de Madagascar et des Cafres de Mozambique déposèrent autour d'elle des paniers de fruits, et suspendirent des pièces d'étoffes aux arbres voisins, suivant l'usage de leur pays ; des Indiennes du Bengale et de la côte du Malabar apportèrent des cages pleines d'oiseaux, auxquels elles donnèrent la liberté sur son corps : tant la perte d'un objet aimable intéresse toutes les nations ! et tant est grand le pouvoir de la vertu malheureuse, puis-

qu'elle réunit toutes les religions autour de son tombeau !

Il fallut mettre des gardes auprès de sa fosse, et en écarter quelques filles de pauvres habitants, qui voulaient s'y jeter à toute force, disant qu'elles n'avaient plus de consolation à espérer dans le monde, et qu'il ne leur restait qu'à mourir avec celle qui était leur unique bienfaitrice.

On l'enterra près de l'église des Pamplemousses, sur son côté occidental, près d'une touffe de bambous, où, en venant à la messe avec sa mère et Marguerite, elle aimait à se reposer, assise à côté de celui qu'elle appelait alors son frère.

Au retour de cette pompe funèbre, M. de la Bourdonnaye monta ici, suivi d'une partie de son nombreux cortège. Il offrit à madame de La Tour et à son amie tous les secours qui dépendaient de lui. Il s'exprima en peu de mots, mais avec indignation contre sa tante dénaturée ; et, s'approchant de Paul, il lui dit ce qu'il crut propre à le consoler. " Je désirais, lui dit-il, votre bonheur et celui de votre famille, Dieu m'en est témoin. Mon ami, il faut aller en France ; je vous y ferai avoir du service. Dans votre absence, j'aurai soin de votre mère comme de la mienne. " Et en même temps il lui présenta la main ; mais Paul retira la sienne, et détourna la tête pour ne le pas voir.

Pour moi, je restai dans l'habitation de mes amies infortunées, pour leur donner, ainsi qu'à Paul, tous les secours dont j'étais capable. Au bout de trois semaines, Paul fut en état de marcher ; mais son chagrin paraissait augmenter à mesure que son corps reprenait des forces. Il était insensible à tout ; ses regards étaient éteints, et il ne répondait rien à toutes les questions qu'on pouvait lui faire. Madame de La Tour, qui était mourante, lui disait souvent : " Mon fils, tant que je vous verrai, je croirai voir ma chère Virginie. " A ce nom de Virginie, il tressaillait et s'éloignait d'elle, malgré les invitations de sa mère qui le rappelait auprès de son amie. Il allait seul se retirer dans le jardin, et s'asseyait au pied du cocotier de Virginie, les yeux fixés sur sa fontaine. Le chirurgien du gou-

verneur, qui avait pris le plus grand soin de lui et de ces dames, nous dit que, pour le tirer de sa noire mélancolie, il fallait lui laisser faire tout ce qui lui plairait, sans le contrarier en rien ; qu'il n'y avait que ce seul moyen de vaincre le silence auquel il s'obstinait.

Je résolus de suivre son conseil. Dès que Paul, sentit ses forces un peu rétablies, le premier usage qu'il en fit fut de s'éloigner de l'habitation. Comme je ne le perdais pas de vue, je me mis en marche après lui, je dis à Domingue de prendre des vivres et de nous accompagner. A mesure que ce jeune homme descendait de cette montagne, sa joie et ses forces semblaient renaître. Il prit d'abord le chemin des Pamplemousses ; et quand il fut auprès de l'église, dans l'allée des bambous, il s'en fut droit au lieu où il vit de la terre fraîchement remuée ; là il s'agenouilla, et, levant les yeux au ciel, il fit une longue prière. Sa démarche me parut de bon augure pour le retour de la raison, puisque cette marque de confiance envers l'Être suprême faisait voir que son âme commençait à reprendre ses fonctions naturelles. Domingue et moi, nous nous mîmes à genoux à son exemple, et nous priâmes avec lui. Ensuite il se leva, et pris sa route vers le nord de l'île, sans faire beaucoup d'attention à nous. Comme je savais qu'il ignorait non-seulement où on avait déposé le corps de Virginie, mais même s'il avait été retiré de la mer, je lui demandai pourquoi il avait été prier Dieu au pied de ces bambous ; il me répondit : " Nous y avons été si souvent ! "

Il continua sa route jusqu'à l'entrée de la forêt, où la nuit nous surprit. Là je l'engageai par mon exemple à prendre quelque nourriture ; ensuite nous dormîmes sur l'herbe au pied d'un arbre. Le lendemain, je crus qu'il se déterminerait à revenir sur ses pas. En effet, il regarda quelque temps dans la plaine l'église des Pamplemousses avec ses longues avenues de bambous, et il fit quelques mouvements comme pour y retourner ; mais il s'enfonça brusquement dans la forêt, en dirigeant toujours sa route vers le nord. Je pénétrai son

intention, et je m'efforçai en vain de l'en distraire. Nous arrivâmes sur le milieu du jour au quartier de la Poudre-d'Or. Il descendit précipitamment au bord de la mer, vis-à-vis du lieu où avait péri le *Saint-Géran*. A la vue de l'île d'Ambre, et de son canal, alors uni comme un miroir, il s'écria :

"Virginie ! ô ma chère Virginie !" et aussitôt il tomba en défaillance.

Domingue et moi nous le portâmes dans l'intérieur de la forêt, où nous le fîmes revenir avec bien de la peine. Dès qu'il eut repris ses sens, il voulut retourner sur les bords de la mer ; mais l'ayant supplié de ne pas renouveler sa douleur et la nôtre par de si cruels souvenirs, il prit une autre direction. Enfin, pendant huit jours, il se rendit dans tous les lieux où il s'était trouvé avec la compagne de son enfance. Il parcourut le sentier par où elle avait été demander la grâce de l'esclave de la Rivière-Noire ; il revit ensuite les bords de la rivière des Trois-Mamelles, où elle s'assit, ne pouvant plus marcher, et la partie du bois où elle s'était égarée. Tous les lieux qui lui rappelaient les inquiétudes, les jeux, les repas, la bienfaisance de sa bien-aimée ; la rivière de la Montagne-Longue, ma petite maison, la cascade voisine, le papayer qu'elle avait planté, les pelouses où elle aimait à courir, les carrefours de la forêt où elle se plaisait à chanter, firent tour à tour couler ses larmes ; et les mêmes échos qui avaient retentit tant de fois de leurs cris de joie communs ne répétaient plus maintenant que ces mots douloureux : "Virginie ! ô ma chère Virginie !"

Dans cette vie sauvage et vagabonde, ses yeux se cavèrent, son teint jaunit, et sa santé s'altéra de plus en plus. Persuadé que le sentiment de nos maux redouble par le souvenir de nos plaisirs, et que les passions s'accroissent dans la solitude, je résolus d'éloigner mon infortuné ami des lieux qui lui rappelaient le souvenir de sa perte, et de le transférer dans quelque endroit de l'île où il y eût beaucoup de dissipation. Pour cet effet, je le conduisis sur les hauteurs habitées du quartier de Williams, où il n'avait jamais été. L'agriculture et le commerce répandaient dans cette

partie de l'île beaucoup de mouvement et de variété. Il y avait des troupes de charpentiers qui équarrièrent des bois, et d'autres qui les sciaient en planches ; des voitures allaient et venaient le long de ses chemins ; de grands troupeaux de bœufs et de chevaux y paissaient dans de vastes pâturages, et la campagne y était parsemée d'habitations. L'élévation du sol y permettait en plusieurs lieux la culture de diverses espèces de végétaux de l'Europe. On y voyait çà et là des moissons de blé dans la plaine, des tapis de fraisiers dans les éclaircies des bois, et des haies de rosiers le long des routes. La fraîcheur de l'air, en donnant de la tension aux nerfs, y était même favorable à la santé des blancs. De ces hauteurs, situées vers le milieu de l'île, et entourées de grands bois, on n'apercevait ni la mer, ni le Port-Louis, ni l'église des Pamplemousses, ni rien qui pût rappeler à Paul le souvenir de Virginie. Les montagnes mêmes, qui présentent différentes branches du côté du Port-Louis n'offrent plus du côté des plaines de Williams qu'un vaste promontoire en ligne droite et perpendiculaire, d'où s'élevaient plusieurs longues pyramides de rochers où se rassemblent les nuages.

Ce fut donc dans ces plaines que je conduisis Paul. Je le tenais sans cesse en action, marchant avec lui au soleil et à la pluie, de jour et de nuit, l'égarant exprès dans les bois, les défrichés, les champs, afin de distraire son esprit par la fatigue de son corps, et de donner le change à ses réflexions par l'ignorance du lieu où nous étions, et du chemin que nous avions perdu. Mais l'âme d'un amant retrouve partout les traces de l'objet aimé. La nuit et le jour, le calme des solitudes et le bruit des habitations, le temps même qui emporte tant de souvenirs, rien ne peut l'en écarter. Comme l'aiguille touché de l'aimant, elle a beau être agitée, dès qu'elle rentre dans son repos, elle se tourne vers le pôle qui l'attire. Quand je demandais à Paul, égaré au milieu des plaines de Williams : "Où irons-nous maintenant ?" il se tournait vers le nord, et me disait : "Voilà nos montagnes, retournons-y."

Je vis bien que tous les moyens

que je tentais pour le distraire étaient inutiles, et qu'il ne me restait d'autres ressources que d'attaquer sa passion en elle-même, en y employant toutes les forces de ma faible raison. Je lui répondis donc : "Oui, voilà les montagnes où demeurerait votre chère Virginie, et voilà le portrait que vous lui aviez donné, et qu'en mourant elle portait sur son cœur, dont les derniers mouvements ont encore été pour vous." Je présentai alors à Paul le petit portrait qu'il avait donné à Virginie, au bord de la fontaine des Cocotiers. A cette vue, une joie funeste parut dans ses regards. Il saisit avidement ce portrait de ses faibles mains, et le porta sur sa bouche. Alors sa poitrine s'oppressa, et, dans ses yeux à demi sanglants, des larmes s'arrêtèrent sans vouloir couler.

Je lui dis : "Mon fils, écoutez, moi qui suis votre ami, qui ai été celui de Virginie, et qui, au milieu de vos espérances, ai souvent tâché de fortifier votre raison contre les accidents imprévus de la vie. Que déplorez-vous avec tant d'amertume ? est-ce votre malheur ? est-ce celui de Virginie ?"

"Votre malheur ? Oui, sans doute, il est grand. Vous avez perdu la plus aimable des filles, qui aurait été la plus digne des femmes. Elle avait sacrifié ses intérêts aux vôtres, et vous avait préféré à la fortune, comme la seule récompense digne de sa vertu. Mais que savez-vous si l'objet de qui vous deviez attendre un bonheur si pur n'eût pas été pour vous la source d'une infinité de peines ? Elle était sans bien, et deshéritée ; vous n'aviez désormais à partager avec elle que votre seul travail. Revenue plus délicate par son éducation, et plus courageuse par son malheur même, vous l'auriez vue chaque jour succomber, en s'efforçant de partager vos fatigues. Quand elle vous aurait donné des enfants, ses peines et les vôtres auraient augmenté par la difficulté de soutenir, seule avec vous, de vieux parents et une famille naissante.

"Vous me direz : Le gouverneur nous aurait aidés. Que savez-vous si, dans une colonie qui change si souvent d'administrateurs, vous aurez souvent des La Bourdonnaye ?"

s'il ne viendra pas ici des chefs sans mœurs et sans morale ? si, pour obtenir quelque misérable secours, votre épouse n'eût pas été obligée de leur faire sa cour ? Ou elle eût été faible, et vous eussiez été à plaindre ; ou elle eût été sage, et vous fussiez restez pauvre : heureux si, à cause de sa beauté et de sa vertu, vous n'eussiez pas été persécuté par ceux mêmes de qui vous espérez de la protection !

“ Il me fût restez, me direz-vous, le bonheur, indépendant de la fortune, de protéger l'objet aimé qui s'attache à nous à proportion de sa faiblesse même ; de le consoler par mes propres inquiétudes ; de le réjouir de ma tristesse, et d'accroître notre amour de nos peines mutuelles. Sans doute, la vertu et l'amour jouissent de ces plaisirs amers. Mais elle n'est plus, et il vous reste ce qu'après vous elle a le plus aimé sa mère et la vôtre, que votre douleur inconsolable conduira au tombeau. Mettez votre bonheur à les aider, comme elle l'y avait mis elle-même. Mon fils, la bienfaisance est le bonheur de la vertu ; il n'y en a point de plus assuré ni de plus grand sur la terre. Les projets de plaisirs, de repos, de délices, d'abondance, de gloire, ne sont point faits pour l'homme faible, voyageur et passager. Voyez comme un pas vers la fortune nous a précipités tous d'abîme en abîme. Vous vous y êtes opposé, il est vrai ; mais qui n'eût pas cru que le voyage de Virginie devait se terminer par son bonheur et par le vôtre ? Les invitations d'une parente riche et âgée, les conseils d'un sage gouverneur, les applaudissements d'une colonie, les exhortations et l'autorité d'un prêtre, ont décidé du malheur de Virginie. Ainsi nous courons à notre perte, trompés par la prudence même de ceux qui nous gouvernent. Il eût mieux valu sans doute ne pas les croire, ni se fier à la voix et aux espérances d'un monde trompeur. Mais enfin, de tant d'hommes que nous voyons si occupés dans ces plaines ; de tant d'hommes qui vont chercher la fortune aux Indes, ou qui, sans sortir de chez eux, jouissent en repos, en Europe, des travaux de ceux-ci, il n'y en a aucun qui ne soit destiné à perdre un jour ce qu'il chérit le plus : grandeur, fortune, femme,

enfants, amis. La plupart auront à joindre à leur perte le souvenir de leur propre imprudence. Pour vous, en rentrant en vous-même, vous n'avez rien à vous reprocher. Vous avez été fidèle à votre foi ; vous avez eu à la fleur de la jeunesse la prudence d'un sage, en ne vous écartant pas du sentiment de la nature. Vos vœux seules étaient légitimes, parce qu'elles étaient pures, simples, désintéressées, et que vous aviez sur Virginie des droits sacrés qu'aucune fortune ne pouvait balancer. Vous l'avez perdue, et ce n'est ni votre fausse sagesse, qui vous l'ont fait perdre, mais Dieu même, qui a employé les passions d'autrui pour vous ôter l'objet de votre amour ; Dieu, de qui vous tenez tout, qui voit tout ce qui vous convient, et dont la sagesse ne vous laisse aucun lieu au repentir et au désespoir qui marchent à la suite des maux dont nous avons été la cause.

“ Voilà ce que vous pouvez vous dire dans votre infortune : Je ne l'ai pas méritée. Est-ce donc le malheur de Virginie, sa fin, son état présent que vous déplorez ? Elle a subi le sort réservé à la naissance, à la beauté et aux empires mêmes. La vie de l'homme, avec tous ses projets, s'élève comme une petite tour dont la mort est le couronnement. En naissant, elle était condamnée à mourir. Heureuse d'avoir dénoué les liens de la vie avant sa mère, avant la vôtre, avant vous, c'est-à-dire de n'être pas morte plusieurs fois avant la dernière.

“ La mort, mon fils, est un bien pour tous les hommes ; elle est la nuit de ce jour inquiet qu'on appelle la vie. C'est dans le sommeil de la mort que reposent pour jamais les maladies, les douleurs, les chagrins, les craintes qui agitent sans cesse les malheureux vivants. Examinez les hommes qui paraissent le plus heureux : vous verrez qu'ils ont acheté leur prétendu bonheur bien chèrement : la considération publique, par des maux domestique ; la fortune, par la perte de la santé ; le plaisir si rare d'être aimé, par des sacrifices continuels : et souvent, à la fin d'une vie sacrifiée aux intérêts d'autrui, ils ne voient autour d'eux que des amis faux et des parents

ingrats. Mais Virginie a été heureuse jusqu'au dernier moment. Elle l'a été avec nous par les biens de la nature ; loin de nous, par ceux de la vertu : et, même dans le moment terrible où nous l'avons vue périr, elle était encore heureuse ; car, soit qu'elle jetât les yeux sur une colonie entière, à qui elle causait une désolation universelle, ou sur vous qui couriez avec tant d'intrépidité à son secours, elle a vu combien elle nous était chère à tous. Elle s'est fortifiée contre l'avenir par le souvenir de l'innocence de sa vie ; et elle a reçu alors le prix que le Ciel réserve à la vertu, un courage supérieur au danger. Elle a présenté à la mort un visage serein.

“ Mon fils, Dieu donne à la vertu tous les événements de la vie à supporter, pour faire voir qu'elle seule peut en faire usage, et y trouver du bonheur et de la gloire. Quand il lui réserve une réputation illustre, il l'élève sur un grand théâtre, et la met aux prises avec la mort ; alors son courage sort d'exemple, et le souvenir de ses malheurs reçoit à jamais un tribut de larmes de la postérité. Voilà le monument immortel qui lui est réservé sur une terre où tout passe, où la mémoire même de la plupart des rois est bientôt ensevelie dans un éternel oubli.

“ Mais Virginie existe encore. Mon fils, voyez que tout change sur la terre, et que rien ne s'y perd. Aucun art humain ne pourrait anticiper la plus petite particule de matière ; et ce qui fut raisonnable, sensible, aimant, vertueux, religieux, aurait péri, lorsque les éléments dont il était revêtu sont indestructibles ! Ah ! si Virginie a été heureuse avec nous, elle l'est maintenant bien davantage. Il y a un Dieu, mon fils : toute la nature l'annonce ; je n'ai pas besoin de vous le prouver. Il n'y a que la méchanceté des hommes qui leur fasse nier une justice qu'ils craignent. Son sentiment est dans votre cœur, ainsi que ses ouvrages sont sous vos yeux. Croyez-vous donc qu'il laisse Virginie sans récompense ? Croyez-vous que cette même puissance, qui avait revêtu cette âme si noble d'une forme si belle, où vous sentiez un art divin, n'aurait pu la tirer des flots ? que

celui qui a arrangé le bonheur actuel des hommes par des lois que vous ne connaissez pas, ne puisse en préparer un autre à Virginie par des lois qui vous sont également inconnues ? Quand nous étions dans le néant, si nous eussions été capables de penser, aurions-nous pu nous former une idée de notre existence ? Et maintenant que nous sommes dans cette existence ténébreuse et fugitive, pouvons-nous prévoir ce qu'il y a au delà de la mort, par où nous en devons sortir ? Dieu a-t-il besoin, comme l'homme, du petit globe de notre terre pour servir de théâtre à son intelligence et à sa bonté ; et n'a-t-il pu propager la vie humaine que dans les champs de la mort ? Il n'y a pas dans l'Océan une seule goutte d'eau qui ne soit pleine d'êtres vivants qui ressortissent à nous ; et il n'existerait rien pour nous parmi tant d'astres qui roulent sur nos têtes ? Quoi ! il n'y aurait d'intelligence suprême et de bonté divine, précisément que là où nous sommes ? et dans ces globes rayonnants et innombrables, dans ces champs infinis de lumière qui les environnent, que ni les orages ni les nuits n'obscurcissent jamais, il n'y aurait qu'un espace vain et un néant éternel ? Si nous, qui ne nous sommes rien donné, osions assigner des bornes à la puissance de laquelle nous avons tout reçu, nous pourrions croire que nous sommes ici sur les limites de son empire, où la vie se débat avec la mort, et l'innocence avec la tyrannie !

“ Sans doute, il est quelque part un lieu où la vertu reçoit sa récompense. Virginie maintenant est heureuse. Ah ! si du séjour des anges, elle pouvait se communiquer à vous, elle vous dirait comme dans ses adieux : O Paul ! la vie n'est qu'une épreuve. J'ai été trouvée fidèle aux lois de la nature, de l'amour et de la vertu. J'ai traversé les mers pour obéir à mes parents, j'ai renoncé aux richesses pour conserver ma foi, et j'ai mieux aimé perdre la vie que de violer la pudeur. Le ciel a trouvé ma carrière suffisamment remplie. J'ai échappé pour toujours à la pauvreté, à la calomnie, au spectacle des douleurs d'autrui. Aucun des maux qui effrayent les

hommes ne peut plus désormais m'atteindre ; et vous me plaignez ? Je suis pure et inaltérable comme une particule de lumière ; et vous me rappelez dans la nuit de la vie ? O Paul ! ô mon ami ! souviens-toi de ces jours de bonheur, où dès le matin nous goûtions la volupté des cieus, se levant avec le soleil sur les pitons de ces rochers, et se répandant avec ses rayons au sein de nos forêts. Nous éprouvions un ravissement dont nous ne pouvions comprendre la cause. Dans nos souhaits innocents, nous désirions être tout vue, pour jouir des riches couleurs de l'aurore ; tout odorat, pour sentir les parfums de nos plantes ; tout ouïe, pour entendre les concerts de nos oiseaux ; tout cœur, pour reconnaître ces bienfaits. Maintenant à la source de la beauté d'où découle tout ce qui est agréable sur la terre, mon âme voit, goûte, entend, touche immédiatement ce qu'elle ne pouvait sentir alors que par de faibles organes. Ah ! quelle langue pourrait décrire ces rivages d'un orient éternel, que j'habite pour toujours ? Tout ce qu'une puissance infinie et une bonté céleste ont pu créer pour consoler un être malheureux ; tout ce que l'amitié d'une infinité d'êtres, réjouis de la même félicité, peut mettre d'harmonie dans des transports communs, nous l'éprouvons sans mélange. Soutiens donc l'épreuve qui t'est donnée, afin d'accroître le bonheur de ta Virginie par des amours qui n'auront plus de terme, par un hymen dont les flambeaux ne pourront plus s'éteindre. Là, j'apaiserai tes regrets ; là, j'essuierai tes larmes. O mon ami ! mon jeune époux ! élève ton âme vers l'infini pour supporter des peines d'un moment.”

Ma propre émotion mit fin à mon discours. Pour Paul, me regardant fixement, il s'écria : “ Elle n'est plus ! elle n'est plus ! ” et une longue faiblesse succéda à ces douloureuses paroles. Ensuite, revenant à lui, il dit : “ Puisque la mort est un bien, et que Virginie est heureuse, je veux aussi mourir pour me rejoindre à Virginie. ” Ainsi mes motifs de consolations ne servirent qu'à nourrir son désespoir. J'étais comme un homme qui veut sauver son ami coulant à fond au milieu d'un fleuve sans vouloir

nager. La douleur l'avait submergé. Hélas ! les malheurs du premier âge préparent l'homme à entrer dans la vie, et Paul n'en avait jamais éprouvé.

Je le ramenai à son habitation. J'y trouvai sa mère et madame de La Tour dans un état de langueur qui avait encore augmenté. Marguerite était la plus abattue. Les caractères vifs, sur lesquels glissent les peines légères, sont ceux qui résistent le moins aux grands chagrins.

Elle me dit : “ O mon voisin ! Il m'a semblé, cette nuit, voir Virginie vêtue de blanc, au milieu de bocages et de jardins délicieux. Elle m'a dit : Je jouis d'un bonheur digne d'envie. Ensuite, elle s'est approchée de Paul d'un air riant, et l'a enlevé avec elle. Comme je m'efforçais de retenir mon fils, j'ai senti que je quittais moi-même la terre, et que je le suivais avec un bonheur inexprimable. Alors, j'ai voulu dire adieu à mon amie ; aussitôt je l'ai vue qui nous suivait avec Marie et Domingue. Mais ce que je trouve encore de plus étrange, c'est que Madame de La Tour a fait, cette même nuit, un songe accompagné des mêmes circonstances.”

Je lui répondis : “ Mon amie, je crois que rien n'arrive dans le monde sans la permission de Dieu. Les songes annoncent quelquefois la vérité.”

Madame de La Tour me fit le récit d'un songe tout à fait semblable, qu'elle avait eu cette même nuit. Je n'avais remarqué dans ces deux dames aucun penchant à la superstition ; je fus donc frappé de la concordance de leur songe, et je ne doutai pas en moi-même qu'il ne vint à se réaliser. Cette opinion, que la vérité se présente quelquefois à nous pendant le sommeil, est répandue chez tous les peuples de la terre. Les plus grands hommes de l'antiquité y ont ajouté foi ; entre autres Alexandre, César, les Scipion, les deux Caton et Brutus, qui n'étaient pas des sujets faibles. L'Ancien et le Nouveau Testament nous fournissent quantité d'exemples de songes qui se sont réalisés. Pour moi, je n'ai besoin, à cet égard, que de ma propre expérience, et j'ai éprouvé plus d'une fois que les songes sont des avertisse-

ments que nous donne quelque intelligence qui s'intéressent à nous. Que si l'on veut combattre ou défendre avec des raisonnements des choses qui surpassent la lumière de la raison humaine, c'est ce qui n'est pas possible. Cependant, si la raison de l'homme n'est qu'une image de celle de Dieu, puisque l'homme fait à bien le pouvoir de faire parvenir ses intentions jusqu'au bout du monde par des moyens secrets et cachés, pourquoi l'intelligence qui gouverne l'univers n'en emploierait-elle pas de semblables pour la même fin ? Un ami console son ami par une lettre qui traverse une multitude de royaume, circule au milieu des haines des nations, et vient apporter de la joie et de l'espérance à un seul homme ; pourquoi le souverain protecteur de l'innocence ne peut-il venir, par quelque voie secrète, au secours d'une âme vertueuse qui ne met sa confiance qu'en lui seul ? A-t-il besoin d'employer quelque signe extérieur pour exécuter sa volonté, qui lui agit sans cesse dans tous ses ouvrages par un travail intérieur ?

Pourquoi douter des songes ? La vie, remplie de tant de projets passagers et vains, est-elle autre chose qu'un songe ?

Quoiqu'il en soit, celui de mes amies infortunées se réalisa bientôt. Paul mourut deux mois après la mort de sa chère Virginie, dont il prononçait sans cesse le nom. Marguerite vit venir sa fin, huit jours après celle de son fils, avec une joie qu'il n'est donné qu'à la vertu d'éprouver. Elle fit les plus tendres adieux à madame de La Tour, " dans l'espérance, lui dit-elle, d'une douce et éternelle réunion. La mort est le plus grand des biens, ajouta-t-elle ; on doit la désirer. Si la vie est une punition, on doit en souhaiter la fin ; si c'est une épreuve, on doit la demander courte. "

Le gouvernement prit soin de Dominique et de Marie, qui n'étaient plus en état de servir, et qui ne survécurent pas longtemps à leurs maîtresses.

Pour le pauvre Fidèle, il était mort de langueur à peu près dans le même temps que son maître.

J'emmenai chez moi madame de La Tour, qui se soutenait au milieu de si grandes pertes avec une gran-

deur d'âme incroyable. Elle avait consolé Paul et Marguerite jusqu'au dernier instant, comme si elle n'avait eu que le malheur à supporter. Quand elle ne les vit plus, elle m'en parlait chaque jour comme d'amis chéris qui étaient dans le voisinage. Cependant elle ne leur survécut que d'un mois. Quant à sa tante, loin de lui reprocher ses maux, elle pria Dieu de les lui pardonner et d'apaiser les troubles affreux d'esprit où nous apprîmes qu'elle était tombée immédiatement après qu'elle eut renvoyé Virginie avec tant d'inhumanité.

Cette parente dénaturée ne porta pas loin la punition de sa dureté. J'appris par l'arrivée successive de plusieurs vaisseaux, qu'elle était agitée de vapeurs qui lui rendaient la vie et la mort également insupportables. Tantôt elle se reprochait la fin prématurée de sa charmante petite nièce et la perte de sa mère qui s'en était suivie ; tantôt elle s'applaudissait d'avoir repoussé loin d'elle deux malheureuses qui, disait-elle, avaient déshonoré sa maison par la bassesse de leurs inclinations. Quelquefois, se mettant en fureur à la vue de ce grand nombre de misérables dont Paris est rempli :

" Que n'envoie-t-on, s'écriait-elle, ces fainéants périr dans nos colonies ? " Elle ajoutait que les idées d'humanité, de vertu, de religion, adoptées par tous les peuples, n'étaient que des inventions de la politique de leurs princes. Puis, se jetant tout à coup dans une extrémité opposée, elle s'abandonnait à des terreurs superstitieuses qui la remplissaient de frayeurs mortelles. Elle courait porter d'abondantes aumônes à de riches moines qui la dirigeaient, les suppliant d'apaiser la divinité par le sacrifice de sa fortune : comme si les biens qu'elle avait refusés aux malheureux pouvaient plaire au Père des hommes ! Souvent son imagination lui représentait des campagnes de feu, des montagnes ardentes, où des spectres hideux erraient en l'appelant à grands cris. Elle se jetait aux pieds de ses directeurs, et elle imaginait contre elle-même des tortures et des supplices ; car le ciel, le juste ciel, envoié aux âmes cruelles des religions effroyables.

Ainsi elle passa plusieurs années, tour à tour athée et superstitieuse, ayant également en horreur la mort et la vie. Mais ce qui acheva la fin d'une si déplorable existence, fut le sujet même auquel elle avait sacrifié les sentiments de la nature. Elle eut le chagrin de voir que sa fortune passerait, après elle, à des parents qu'elle haïssait. Elle chercha donc à en aliéner la meilleure partie ; mais ceux-ci, profitant des accès de vapeurs auxquels elle était sujette, la firent enfermer comme folle et mettre ses biens en direction. Ainsi ses richesses mêmes achevèrent sa perte ; et, comme elles avaient endurci le cœur de celle qui les possédait, elles dénaturèrent de même le cœur de ceux qui les désiraient. Elle mourut donc, et ce qui est le comble du malheur, avec assez d'usage de sa raison pour connaître qu'elle était dépouillée et méprisée par les mêmes personnes dont l'opinion l'avait dirigée toute sa vie.

On a mis auprès de Virginie, au pied des mêmes roseaux, son ami Paul, et autour d'eux leurs tendres mères et leurs fidèles serviteurs. On n'a point élevé de marbres sur leurs humbles tertres, ni gravé d'inscription à leurs vertus ; mais leurs mémoire est restée ineffaçable dans le cœur de ceux qu'ils ont obligés. Leurs ombres n'ont pas besoin de l'éclat qu'ils ont fui pendant leur vie ; mais si elles s'intéressent encore à ce qui se passe sur la terre, sans doute elles aiment à errer sous les toits de chaume qu'habite la vertu laborieuse, à consoler la pauvreté mécontente de son sort ; à nourrir dans les jeunes amants une flamme durable, le goût des biens naturels, l'amour du travail et la crainte des richesses.

Le voix du peuple, qui se tait sur les monuments élevés à la gloire des rois, a donné à quelques parties de cette île des nom qui éterniseront la perte de Virginie. On voit près de l'île d'Ambre, au milieu des écueils, un lieu appelé la PASSE DU SAINT-GÉRAN, du nom de ce vaisseau qui y périt en la ramenant d'Europe.

L'extrémité de cette longue pointe de terre que vous apercevez à trois lieues d'ici, à demi couverte des flots de la mer, que le

Saint-Géran ne put doubler, la veille de l'ouragan, pour rentrer dans le port, s'appelle le cap Malheureux : et voici devant nous, au bout de ce vallon, la baie du Tombeau, où *Virginie* fut trouvée ensevelie dans le sable, comme si la mer eût voulu rapporter son corps à sa famille, et rendre sur les mêmes rivages qu'elle avait honorés de son innocence.

Jeunes gens si tendrement unis ! mères infortunées ! chères familles ! ces bois qui vous donnaient leurs ombrages, ces fontaines qui coulaient pour vous, ces coteaux où vous reposiez ensemble, déplorent encore votre perte.

Nul, depuis vous, n'a osé cultiver cette terre désolée, ni relever ces humbles cabanes. Vos chèvres sont devenues sauvages ; vos vergers sont détruits ; vos oiseaux sont en fuis, et on n'entend plus que les cris des éperviers qui volent en rond au haut de ce bassin de rochers.

Pour moi, depuis que je ne vous vois plus, je suis comme un ami qui n'a plus d'amis, comme un père qui a perdu ses enfants, comme un voyageur qui erre sur la terre, où je suis resté seul.

En disant ces mots, ce bon vieillard s'éloigna en versant des larmes, et les miennes avaient coulé plus d'une fois pendant ce funeste récit

— 000 —

[Pour l'Album des Familles

Réminiscences

Ce soir là, la brise
Agitait les fleurs de son frais jardin :
Je l'avais surprise
A rêver d'amour. Je l'aimai soudain.

Ce soir là, la brise
Sillait tristement ; et, silencieux,
Je l'avais surprise
Priant à genoux, les larmes aux yeux.

Et ce soir, la brise
Lugubre gémit au ciel sans flambeau...
Le mal qui la brise
A grands pas la mène au bord du tombeau,

LÉON LORRAIN.

— 000 —

CONSEILS D'OR.

LA LANGUE FRANÇAISE.

Nous, Canadiens-français, — dit le *Manitoba*. — sommes nés sur une terre que nos ancêtres ont acquis par le sang et par l'épée. Nous sommes les descendants d'hommes qui nous ont transmis une histoire, une nationalité, une langue, des institutions, en un mot tout ce qui fait une patrie. Nous avons reçu ce précieux héritage ; nous l'avons conservé avec soin, ce serait notre honte de le laisser tomber en ruine. Pour nous, notre langue est un élément de la patrie ; c'est par elle que nous exprimons nos affections, que nous chantons nos hymnes ; c'est elle qui relie notre présent au passé.

Notre langue est la voie de nos ancêtres, notre voix et la voix de nos héritiers : c'est notre défense, c'est le rempart inexpugnable contre les envahissements des mœurs étrangères. Notre langue, c'est le nerf de notre nationalité, c'est le lien qui fait notre force, c'est le pain qui alimente notre vie. Pour nous en convaincre, qu'il suffise de porter nos regards sur un peuple qui grandissait jadis au soleil des nations et qui gémit aujourd'hui dans la misère, et cela par suite de la perte de sa langue. La nation irlandaise était prospère ; un jour elle vit l'Anglais envahir son territoire. Vaincue en bataille rangée, l'Irlande dû recevoir les lois du vainqueur. La première fut le renoncement à sa langue. Après quelques années, quand l'idiôme irlandais fut disparu, quand les compatriotes ne purent plus se comprendre ni se communiquer leur projets, quand le lien national fut mort, la nation irlandaise cessa d'être une nation. Les Anglais virent la désunion qui faisait la faiblesse des Irlandais ; ils les écrasèrent, et de ce moment ce peuple devint une agglomération de serviteurs au service de ceux qui l'avaient dénationalisé.

Celui qui est arrivé à l'Irlande sera aussi, notre sort si nous marchons

dans la voie qu'elle a suivie. Il nous sera donc plus avantageux de conserver notre langue, de l'étudier avec ardeur, de la posséder parfaitement. De la sorte nous pourrions nous convaincre que notre langue est assez riche pour exprimer tout ce qu'un cœur canadien-français peut ressentir.

Ici, à *Manitoba*, nos institutions sont aussi anciennes que la date de l'arrivée de nos missionnaires. Dès l'automne 1818 la population catholique et française de ce pays voyait des établissements d'éducation s'élever sur les bords de la Rivière-Rouge. Et depuis cette date l'instruction a été répandue avec zèle et succès pour les nôtres dans ce pays. Elle l'est encore de nos jours, et avec de plus brillants résultats. Ce glorieux passé nous donne la conviction qu'à l'avenir ce ne sera pas dans nos institutions que seront formés les membres de l'arrière-garde de la classe lettrée de ce pays.

Conservons avec un soin jaloux notre religion ; conservons ce qui fait la force de notre nationalité : notre langue, ses habitudes et nos institutions. Ne rougissons pas du langage de nos pères. Parlons l'anglais pour les nécessités du commerce et de l'industrie, mais que le français reste toujours la langue maternelle, la langue du foyer. Défendons-nous même contre l'envahissement des expressions étrangères qui se glissent dans nos conversations et dans nos journaux.

— 000 —

VARIÉTÉS

M. Coomans publie dans la *Paix* le quatrain suivant, trouvé sur un banc conservateur.

Dans ce Parlement où l'on fauche
Et le bon sens et le bon droit,
Le côté droit est souvent gauche
Et le gauche n'est jamais droit.

* * *

Entre ménagères :

— La base de la cuisine, c'est le beurre frais.

— Le beurre fort a cependant un grand avantage.

— Et lequel ?

— C'est qu'on trouve toujours qu'il y en a trop.

Harpagon avait oublié celle-là.

Corbeille Poétique.

[Pour l'Album des Familles.]

Le Cris de l'Âme

*Et ne nos inducat in
tentationem.*

Entends ce cri, mon Dieu ! toi qui fis de mon âme
Un abîme sans fond, qui s'agite et réclame,
A chaque instant du jour,
Sa large part d'amour, de bonheur et d'ivresse,
Tandis qu'à ses côtés la coupe enchantresse
S'offre et dit : à ton tour !

Approche de ta lèvre indécise et brûlante,
Le breuvage enivrant dont la vertu puissante
Chasse au loin la douleur,
Mets dans les yeux éteints une flamme joyeuse,
Sème des fleurs partout sur la route poudreuse
Et réjouit le cœur !

Que répondre à ce chant qui trouble, puis entraîne ?
Et comment résister à la voix de Sirène
Qui murmure tout bas :
Viens t'abattre aux sentiers où se cueillent les roses ;
Laisse derrière toi les souvenirs moroses,
Je guiderai tes pas !

J'ai peur ! Mon Dieu, vient mettre au fond de ma pauvre
Du courage chrétien la généreuse flamme, (âme
Comme guide et soutien !
Prends ma vie et mon sang ! ils sont à toi, doux Maître.
Mais laisse-moi toujours n'avoir et ne connaître
D'autre amour que le tien.

Rends-moi fort et vaillant pour soutenir la lutte
A laquelle ici-bas tous les cœurs sont en butte.
Détourne mon regard
Des tableaux séduisants que me montre un doux rêve,
Car je veux guerroyer sans repos et sans trêve
Sous ton noble étendard.

Oh ! ne me laisse pas succomber ! Ma faiblesse
Remplit mon pauvre cœur d'une immense tristesse
Sans toi, je ne puis rien !
Guide mes pas tremblants loin des bords de l'abîme,
Et fais qu'à la clarté de ton amour sublime
Je marche en vrai chrétien !

Marseille, Janvier 1883.

T. L.

SEULE !

Ils me disaient hier que la route est pénible
Quand on veut marcher seul,
Et que l'isolement rend le cœur insensible
Et froid comme un linceul ;

Qu'il est doux de pouvoir appuyer sa main frêle
Au bras d'un ami sûr ;
Que partagé, l'amour attache à l'âme une aile,
Au front, un rayon pur.

Que de beaux anges blonds nous font aimer la vie
En l'occupant toujours,
Et plus tard grands et forts, quand la tête est blanchie,
Couronnent nos vieux jours !

Car nous sommes créés pour vivre à deux sur terre
Et pour nous dévouer ;
Mais non pour remplir seuls la tâche journalière.
Dieu commande d'aimer !

J'ai souri doucement, puis détourné la tête !
Les détromper, pourquoi ?
Comprendraient-ils, mon Dieu, la volupté secrète
De vivre seul pour toi ?

Comprendraient-ils l'austère et noble poésie
Qui réchauffe le cœur !
De ceux qui, dédaignant la vulgaire ambroisie,
Marchent fiers et sans peur,

En cet étroit sentier qu'on nomme sacrifice,
Les yeux levés au ciel
Et trempent vaillamment leurs lèvres au calice
D'où déborde le fiel.

A quoi bon dévoiler d'ineffables mystères
De bonheur et d'amour ?
Maître, cheminer seul en ce lieu de misères
N'est-ce pas avec toi triompher sans retour ?

T. L.

[Pour l'Album des Familles]

MAMAN

I

Maman ! je l'ai souvent prononcé dans ma vie
Ce nom qui, maintenant, n'est plus qu'un souvenir.
Hélas ! sans me douter, dans ma douce folie,
Que le plus pur bonheur tôt ou tard doit finir.

II

Il fut le talisman de toute ma jeunesse
Ce nom que je redis, brisé par la douleur ;
Car il est le plus cher symbole de tendresse,
Ce nom, qui pour toujours est gravé dans mon cœur.

III

Et dès que je suis seul, sans qu'on puisse m'entendre
Je répète ce nom objet de mes amours.
Mais elle m'est ravie, et sa voix douce et tendre
Ne me dit plus : Mon fils, comme aux temps des beaux jours.

IV

A Chaque battement mon cœur me parle d'elle,
Ce bien cher souvenir augmente mon tourment ;
Car sans cesse il me suit, toujours me la rappelle
Sans pouvoir me la rendre, hélas ! un seul instant.

V

Ce fut le premier nom que tu m'appris à dire.
Quand sur moi tu veillais, assise à mon berceau.
Ce premier mot par toi fat payé d'un sourire,
Nous n'avions pas alors entre nous un tombeau.

VI

Mais j'irai quelque fois prier sur cette tombe
Ou tu dors maintenant de l'éternel sommeil,
J'emporterai l'espoir dans mon cœur qui succombe,
Mère ! de te revoir, au grand jour du réveil.

CHARLES OGINET.

L'Écrin des Demoiselles

[Pour l'Album des Familles]

JOURNAL

DE

Mlle ANNA DE LURI

ÉCRIVAINS

Transmis à l'Album des Familles par une de ses amies de Perthuis, département de Vaucluse, France.

(Suite.)

10 janvier 1870.

J'ai passé la journée sous l'impression de la belle méditation que j'ai faite ce matin. Oui, c'est assez dire à celui qui aime mon Dieu et mon tout ! car avec Dieu on a non seulement l'amour, mais la joie, la paix, le contentement que l'amour donne au cœur qu'il embrasse, lorsque ce cœur aime Dieu et non pas le monde. Voilà bien le grand secret pour trouver le bonheur ; mais hélas ! comme peu d'âmes savent le trouver là et diviner ce mystérieux secret ! J'en ai fait ce soir la triste expérience dans une causerie avec M..... au sujet de son prochain mariage. Elle croit, la pauvre enfant, trouver là le bonheur parce qu'elle aime et qu'on l'aime. Mais peut-on appeler bonheur un rayon d'enthousiasme, un moment de passion ? Non, ce n'est point là ce que signifie le mot sacré de l'amour : ici ce n'est qu'un fantôme, qu'une chimère ; tandis qu'ailleurs, avec Dieu, c'est la réalité toujours vivante et toujours de plus en plus sûre et suave. Peu à peu, chère Louise, on apprend à connaître le monde, à s'en éloigner, car il n'offre qu'amertume, déception et douleur, tout en promettant d'éternelles jouissances. Ah ! nous qui avons eu la meilleure part, ne la laissons jamais perdre, mais gardons-la précieusement, car c'est le plus riche présent de Jésus et le

plus rare trésor que nous puissions posséder, avec celui de l'amitié que l'Esprit Saint appelle aussi un trésor...

12 janvier 1870.

Jésus-Christ nous enseigne par le pieux auteur de l'*Imitation* qu'il ne faut pas se décourager lorsque le vent de la sécheresse souffle sur nos âmes, mais d'attendre avec humilité et patience le retour de la grâce et des consolations, de ne rien négliger en attendant de nos exercices accoutumés. Chère amie, puisque nous nous devons toujours la vérité, faisons ensemble, ce soir, notre examen de conscience. Avons-nous fait ainsi jusqu'à présent ? Moi je me reproche tout le contraire, et je n'ai prié avec ferveur que lorsque j'ai trouvé de l'attrait et des consolations dans mes peines ; lorsque le bon Dieu m'a fait sentir intérieurement les douceurs de son amour. Quand il s'est retiré je ne l'ai plus cherché avec assez d'empressement comme il l'exige des âmes qu'il veut conduire dans les voies de la perfection. J'ai pris la résolution de ne plus agir de la sorte, car ce n'est pas seulement en éprouvant l'influence de la grâce divine que l'on avance spirituellement, mais aussi en sachant souffrir sa privation quand Dieu nous la retire.... Chère Louise, l'amitié pour moi est un délicieux entretien de toute heure, de tout instant, une certitude pour l'avenir, une consolation pour le passé, mais une bien plus grande encore pour le présent. Je crois aussi qu'en nous aidant mutuellement au moyen d'une généreuse et constante affection nous ne nous égarerons pas du chemin que Dieu nous a tracé.....

15 janvier 1870

Quelle journée de pénitence, chère Louise ! Pénitence du cœur, du corps, pénitence de l'amour-propre : enfin j'ai dû prendre l'épreuve quelque forte qu'elle fût. Te dirai-je, chère amie, que je ne l'ai pas subie comme le bon Dieu le voulait de moi ? Je me suis emportée un moment avec une telle violence que j'ai traité..... de bête. Après, j'en ai été mortellement affligée, mais le mal était fait et

j'en avais le remord au cœur. Je m'en suis confessée ce soir avec beaucoup de regret et j'ai promis à Dieu que je ne retomberai plus dans ces impatiences. Ne cesse pas de demander pour moi la résignation ; tu vois que j'en ai besoin. Ce soir, j'ai prié Jésus de m'accorder cette grâce. J'ai passé près d'une heure devant sa crèche, les larmes aux yeux ; cependant je me suis laissée aller à l'abandon et à la confiance au point d'oublier toutes les tristesses d'hier et d'aujourd'hui. J'ai dit à Jésus : ô bon Maître, vous savez que je vous aime ; si parfois ma faiblesse m'entraîne jusqu'à vous offenser, ne me retirez pas votre amour, donnez-le moi plus fort encore dans l'épreuve, afin que je puisse faire quelque chose pour vous qui faites tant pour moi. Je ne vous demande pas de la faire cesser, non car ce serait ne plus vouloir vous aimer ; mais rendez-moi courageuse pour l'exemple comme venant de votre cœur embrasé d'amour pour vos créatures. Puisque je dois souffrir, chère amie, que ma vie soit une vie de souffrance ; avec Dieu, j'ai assez pour me consoler, assez pour faire de cette pénible épreuve un véritable sujet de joie. Je ne désire ni ne veux autre chose sur la terre.

16 janvier 1870.

Ma journée a été partagée entre la souffrance, la peine et la joie. La peine de voir M..... devenir de plus en plus insupportable ; la souffrance de falloir subir cette rude épreuve ; mais aussi la joie, la consolation de penser à toi, chère Louise. On avait raison de me dire : à deux on ne souffre plus, on ne se décourage plus, on ne désespère plus. J'étais restée longtemps avant de le sentir ; maintenant j'en fais la douce expérience.

À mon tour je te dis : " Courage ! confiance ! pourquoi t'inquiéter ! N'as-tu pas reçu de bonnes nouvelles de ta tante ? Jésus et notre Divine Mère applaniront toutes ces difficultés ; continuons à les prier avec amour et abandon. Ah ! plutôt réjouissons-nous d'avoir su mépriser le monde et ses vanités pour ne suivre que le Sauveur. L'*Imitation* nous disait ce matin, que cette con-

duite rend heureux au milieu des contrariétés qui nous assaillent..... En effet, ce ne serait point vouloir conserver la paix que de se faire de ces misères humaines. Appliquons-nous à demeurer soumises à Jésus-Christ par une vie régulière et parfaite autant que possible, unies à Dieu dans toutes nos actions, l'aimant de toute l'étendue de notre cœur ; alors s'il nous afflige, il sera toujours là avec sa grâce pour nous secourir et assurer notre victoire. Ainsi nous avancerons chaque jour dans cette voie semée d'épines, de la perfection qui conduit au véritable bonheur. N'omettons pour cela aucun des exercices de notre règlement, car, nous dit l'Esprit-Saint, qui vit de règle vit de Dieu...

—
18 janvier, 1870.

Je méditais ce matin que l'homme a deux ailes pour s'élever au-dessus des choses de la terre, la simplicité et la pureté. Otez de l'âme ces deux vertus, l'indifférence, la tiédeur l'engourdit aussitôt avec la simplicité, elle agit sans arrière-pensée, allant droit au but, ne s'inquiétant pas de grand chose ; par la pureté, elle aime Dieu, voit les beautés célestes, sent et comprend tout ce qui est pur comme elle, s'éloigne du moindre nuage d'une parole imprudente, d'un regard indiscret ; et tout cela afin d'aimer Dieu davantage et de rester unie à lui seul. Notre bon Maître m'a dit au fond du cœur que nous devions veiller à ce que ces deux vertus ne sortissent jamais de nos âmes, et le prier de renouveler en nous l'esprit de droiture qui ne cherche qu'à lui plaire en toutes choses et sur toutes choses. Telle a été ma résolution. Après diner, j'ai fait une visite à... j'étais peu disposé à sortir à cause de ce que j'avais souffert cette semaine, mais Mlle... m'a si vivement pressée que j'aurais craint de la désobliger. Je m'en suis retournée avec la satisfaction d'avoir fait quelque bien à cette pauvre amie. C'est là, surtout, ce qui m'a décidé à lui faire cette visite ; je suis si heureuse de donner un conseil, de dire une bonne parole à cette chère enfant que je me dédommage en cela de l'ennui que j'éprouve parfois avec elle. Je reconnais une fois de plus, chère

Louise, la différence de l'amitié purement naturelle, et celle dont Dieu seul est la base ; celle-ci est pure, inébranlable ; celle du monde n'est point aussi forte ; tantôt elle réjouit, tantôt elle afflige ; un jour elle paraît certaine, demain incertaine, enfin, elle n'est qu'un passe temps où l'ennui a souvent la place de la joie—La nuit dernière j'ai souffert quelques heures d'une manière atroce, ce qui m'a empêchée ce matin de faire la sainte communion. J'ai offert à Dieu ce sacrifice et mes souffrances en le priant de venir dans mon cœur au moment de la communion. Mais j'étais encore si mal que je n'ai pu me recueillir comme d'habitude en assistant à la sainte messe ; je croyais d'avoir une crise à l'église. On annonce la bénédiction du St-Sacrement : Dieu va nous bénir une fois encore ; courbons toujours nos têtes sous cette main divine pour qu'elle daigne bénir nos jours comme nos peines et nous apprendre à sanctifier les unes et les autres.

—
24 janvier 1870.

Ta lettre, chère Louise, m'a donné un peu de calme et tes nouveaux témoignages d'affection, tes conseils, tes prières, ont adouci une petite plaie dans mon cœur, j'étais de nouveau souffrant et je manquais d'un peu de confiance en Dieu ; la pensée de ne plus soigner ma santé pour en finir plus tôt avec la vie, est venue m'arracher quelques larmes. J'ai demandé pardon à Dieu de cette faiblesse et lui ai promis comme je le promets à toi-même de ne plus me laisser aller à ces justes misères du cœur humain. J'ai baisé mon crucifix avec amour et relu de nouveau ta chère lettre ; Un grand soulagement a suivi cette lecture et je me sens beaucoup plus forte. Qu'il m'est doux de voir que tu partages mes peines ! cependant je ne voudrais pas t voir souffrir de mes souffrances. et cette pensée me brise le cœur bien souvent ; aussi je te promets de les accepter de mon côté avec une résignation parfaite en esprit de pénitence pour expier nos fautes passées et celles dont nous nous rendons coupables tous les jours. Dieu a bien plus à se plaindre de nous que nous n'avons à nous plaindre des autres

et de nos malaises. Qu'il laisse donc peser sa croix sur mes épaules autant qu'il le voudra ! pourvu qu'il ne nous retire pas son amour, nous avons assez pour rester au monde et nous détacher de tout ce qui n'est pas Dieu. Tu ne t'affligera donc plus, chère Louise, du sort de ton amie. Tu vois qu'elle a compris, maintenant, que ce n'est plus souffrir quand on aime et que l'amour se fortifie, s'épure dans l'épreuve. J'ai fait une visite à..... elle m'a dit qu'elle chercherait ce que tu lui demandes. Comme tu le sais, chère Louise, avec elle je me trouve un peu déplacée : nous n'avons ni les mêmes doutes ni les mêmes idées ; c'est pourquoi chaque fois que je vais la voir—et c'est le moins possible—j'en reviens toujours l'esprit un peu trop distrait et préoccupé des choses du monde. Il en a été aujourd'hui comme d'habitude, c'est-à-dire que ma conscience me reproche d'avoir trop parlé et d'avoir, moi aussi, laissé croire que j'aimais le monde. Ne faut-il pas que je me corrige de ce défaut qui trouble le calme de mon âme. Que cette pauvre nature est difficile à porter le joug ! ce qui la flatte l'entraîne toujours, et ce qui la contrarie l'épouvante en même temps. Quand vivrons-nous d'une manière surnaturelle et ne toucherons-nous plus à la terre par ce corps, triste et misérable réduit où notre âme est toujours enchaînée de quelque côté ? Quand laisserons-nous cette pauvre âme prendre son vol vers l'infini et ne la laisserons-nous plus redescendre, puisque ce n'est que là qu'elle goûte les joies finies, le bonheur parfait, les douceurs sans mélange de son créateur et souverain bien, Jésus ?

—
30 janvier 1870.

Hier, ma journée a été médiocre à cause d'un manque de ferveur et d'amour à Dieu. Comme nous sommes faible, puisqu'il suffit d'un simple dégoût pour nous décourager. Est-ce cela que nous avons promis à Dieu ? Non ; nous lui avons dit, au contraire, que nous ne négligerions jamais rien de ce qui peut procurer sa gloire et notre avancement spirituel ; quoi que nous éprouvions, quoi que nous souffrions, que nous soyons inondées

de la grâce des douceurs de l'amour de Dieu, ou que nous soyions au contraire privées de tout cela. Nous avons dit que nous accomplirions tout ce que notre devoir nous impose, quoi qu'il dût nous en coûter..... Pourquoi tous ces changements ! Aujourd'hui nous sommes embrasées d'amour, demain nous ne saurons pas donner à Dieu un seul témoignage, c'est que nous ne sommes pas assez élevées dans la perfection et que nous devons acquérir promptement ce qui nous manque. Nous n'avons l'âme heureuse que quand nous avons accompli notre devoir en toute chose. Il faut encore travailler à la componction du cœur, c'est-à-dire à la connaissance de nos misères, afin de nous en humilier devant Dieu et d'obtenir de lui une sévère fidélité, ne ménageant ni l'amour-propre ni la sensibilité, pour vaincre la mauvaise nature..... La neige descend à gros flocons ; je la regarde tomber en pensant à nos âmes dont elle est l'emblème. Que Dieu est bon d'avoir ouvert devant nous la voie de la vertu, de la pureté en dehors de laquelle tant d'âmes infortunées cheminent ; il nous a fait comprendre que son amour seul doit remplir nos cœurs si nous voulons qu'ils n'aient pas le sort de cette neige qui, blanche un moment, disparaît bientôt fondue par les rayons du soleil ou le vent du midi ; O Maître adorable, que jamais un souffle délétaire, que jamais un regard imprudent ne jettent la mort dans nos âmes et ne ternissent la pureté de nos cœurs ! Il nous faut cacher la grâce de la dévotion sous la garde de l'humilité pour rester sans tache au milieu du monde. En effet, que sommes-nous aussitôt que Dieu nous retire sa grâce, de misérables créatures incapables de prononcer même une parole intentionnée pour le salut de nos âmes. Si nous comprenions bien notre faiblesse, ou plutôt si nous y pensions, nous ne nous croirions pas si fortes dans certaines circonstances, et nous tomberions moins aisément dans une infinité de fautes, œuvre de notre amour-propre, chûtes de notre esprit trop orgueilleux et trop indocile. Il nous faut rester humble d'abord, ensuite aimer Dieu de tout notre âme, chercher cet amour en

toutes choses ; ne reculer devant aucun sacrifice dès que nous l'avons trouvé pour accomplir ce que Dieu nous impose par cet amour. Dans cet état, il nous sera sans doute facile de servir Dieu avec douceur, et goûter à son service la plénitude de ses consolations..... J'ai vu mourir, il y a deux jours, Mde... Cette mort m'a frappée ; j'avais peur. Voilà, chère Louise, ce qui en est de nous ; nous allons, nous venons, nous parlons, nous agissons ; tout-à-coup il ne reste plus d'apparent qu'un cadavre, un corps privé de vie ; on nous enterre, nous ne voyons plus personne ici-bas, nous ne sommes plus du monde, que sommes-nous donc ? Ces pensées ont augmenté mon désir d'aimer Dieu de plus en plus, puisque à la mort c'est là tout ce qui nous reste. Je t'assure que si la perspective d'une vie meilleure n'était là pour jeter l'espérance au milieu de ces appareils de deuil, qui voudrait mourir ? Mais avec l'idée du Ciel, patrie de l'homme exilé sur la terre, récompense de ses vertus et de ses larmes, un poète a raison de dire :

La mort pour le chrétien est le soir d'un beau jour.

Ah ! chère amie, puisse notre mort être véritablement le passage d'une vie d'angoisses à une vie d'éternel bonheur ! Puisse-nous répéter en toute confiance, sur notre lit d'agonie, ces paroles d'une belle âme : Qu'il est doux de mourir quand on a bien vécu !

(A continuer)

— ooo —

PENSÉES

Rien n'est plus propre à former de grands caractères que la méditation intelligente de la parole sainte et des vérités chrétiennes.

Mgr LANDRIOT.

Les ornements de l'âme sont les pensées bonnes et chastes, les affections vertueuses, les paroles édifiantes, les œuvres méritoires.

ANDRYANE.

— ooo —

Critique Historique

LA VALLÉE DE JOSAPHAT.

J'ai lu dans la *Minerve* un compte-rendu d'une conférence donnée à l'Union Catholique de Montréal par M. l'abbé Emart, contenant de telles inexactitudes, que j'ai cru ne devoir pas les laisser passer devant le public sans réclamer, parce qu'elles ne tendraient à rien moins qu'à contredire l'authenticité des traditions reconnues par l'Eglise.

Je veux croire que ces inexactitudes sont tout entières à la charge du rapporteur de la feuille Montréalaise, car M. Emart, qui a vu les lieux, a dû prendre des renseignements assez précis pour ne pas tomber dans de telles erreurs. Je veux croire aussi que le rapporteur a agi de bonne foi, mais la faute n'en existant pas moins, il importe que notre peuple, si croyant et si religieux, ne soit pas induit en erreur au sujet de traditions qu'on peut à la rigueur contester sans tomber dans l'hérésie, mais que des catholiques sincères, et surtout des prêtres, ne peuvent révoquer en doute sans donner des preuves.

D'après le récit de la *Minerve*, l'Arcade de l'*Ecce Homo*, la maison d'Anne, le mont des Oliviers, le mont du Scandale, le mont Sion, le palais de Caïphe et le Cénacle seraient situés dans la vallée de Josaphat ; tandis qu'il n'en est rien, comme le savent fort bien tous ceux qui ont fait la visite de ces lieux. L'Arcade de l'*Ecce Homo*, la maison d'Anne, même au temps d'Hérode, étaient en dedans des murs de la ville, qui, en cet endroit, forment une limite bien distincte de la vallée de Josaphat. Le mont des Oliviers à l'Est, celui du Scandale au Sud-Est, tous deux à gauche du torrent de Cédron, ne peuvent non plus être considérés comme renfermés dans la célèbre vallée, puisque par leur élévation ils en forment la limite extérieure ; et le mont Sion au Sud qui porte le Cénacle avec le palais de Caïphe, ne pourrait en aucune façon être censé appartenir à la vallée de

Josaphat, puisqu'il est lui-même entouré sur trois côtés de trois vallées distinctes, portant chacune un nom particulier, savoir celle de la Géhenne au Sud, de Siloc à l'Est et de Gihon à l'Ouest. Si par vallée on doit entendre une plaine, une dépression de terrain, il serait difficile, je pense, de considérer comme en faisant partie des hauteurs qui limitent cette dépression.

En parlant du jardin de Gethsémani, le rapporteur fait dire au confrencier :

“ Puis au pied du mont des Oliviers, c'est la grotte de l'Agonie, le Jardin et les arbres dix-neuf fois séculaires qui ont été arrosés du sang du Sauveur.”

Je tiens pour infiniment vénérables les 8 arbres du jardin de Gethsémani, mais je ne vois pas comment on peut dire qu'ils ont été arrosés du sang du Sauveur, si surtout nous tenons à la tradition qui veut que Jésus-Christ a souffert son agonie dans la grotte, et non sous les arbres du jardin.

Nous lisons plus loin :

.....“ Il est raisonnable de croire que Jésus-Christ doit venir juger les hommes à l'endroit même où il a été jugé par les hommes.”

S'il doit en être ainsi, comment peut-on dire que le jugement se fera dans la vallée de Josaphat, Jésus-Christ ayant été jugé d'abord par Caïphe et Anne sur le mont Sion, et ensuite par Pilate sur le mont Moriah.

Je vois avec plaisir qu'on s'occupe plus que jamais, en ce pays, des Lieux-Saints, ce ne peut être que fort avantageux pour tout le monde ; mais il importe avant tout, pour n'induire personne en erreur, de ne donner que des renseignements d'une exactitude incontestable.

L'ABBÉ PROVANCHER.

100

PENSÉES.

La foi est une vertu presque aussi délicate que la pudeur ; un seul doute, un seul mot la blesse, un souffle, pour ainsi dire, la ternit.

CHS. BARTHELEMY.

Celui-là seulement est bon qui se montre reconnaissant pour tous les biens qu'il reçoit, même pour les minimes.

FAUCHER DE ST MAURICE.

Biographie.

[De l'Elementaire]

N. S. P.

LE PAPE LEON XIII.

I
Le cardinal Antonelli, secrétaire d'Etat de Pie IX, venait de mourir ; c'était dans l'automne de 1876. Le cardinal Pecci venu à Rome, par un secret dessein de la Providence, fut nommé camerlingue attaché à la curie. Sa prudence, sa patience, son tact, son savoir faire lui firent bientôt des amis dans tous les camps.

Il fut accepté comme pape de l'interrègne et neuf jours après la mort de l'illustre et vénéré Pie IX, arrivée le 9 février 1878 le sacré collège réuni en conclave lui confiait à l'unanimité la succession du regretté Pontife. Voici sa réponse : “ Je me crois indigne du magistère suprême. Mais en présence de l'accord du sacré collège, il ne me reste qu'à me soumettre à la volonté de Dieu. Je veux m'appeler Léon XIII en mémoire de Léon XII pour lequel j'ai toujours eu la plus grande vénération.”

“ Léon XIII, suivant le portrait qu'en a fait quelqu'un qui le connaît, est de haute taille, mais très-maigre. La soutane flotte autour de ses membres décharnés. Les lignes du visage sont fermes, arrêtées, anguleuses ; dans sa figure on lit l'épanouissement d'une âme pénétrée des devoirs humains et divins. La physionomie a beaucoup de mobilité. D'habitude elle est austère, fine, bienveillante ; elle se dessine derrière un léger voile de tristesse et de dédain. Un pli dans la bouche, et elle devient hautaine, pénétrante, railleuse ; pourtant jamais elle ne se départit de la dignité apostolique qui est toujours revêtue du manteau de la

charité. Le teint est d'une pâleur extrême, le regard profond et clair. “ Lorsqu'il donne un ordre, c'est avec une simplicité et une résolution qui ne laissent place qu'à l'obéissance. Sa voix, traînante et nasillarde quand il parle familièrement, est sonore et brillante “ quand il prononce un discours.”

Mais Léon XIII n'est pas orateur, il est écrivain. Il possède à perfection les langues latine et italienne. Il les écrit avec pureté et abondance. Sa grande qualité est la possession de son allure et sans mettre d'enthousiasme dans ses écrits, il sait y mettre de la grâce et de la souplesse. Il entraîne et il convainc. On a de lui des poésies latines et italiennes qui méritent l'éloge. Il apporte un soin minutieux à la rédaction de ses écrits et il veut même corriger dans leurs moindres détails les lettres des diverses secrétaireries, qui lui sont confiées.

II

Léon XIII est d'une santé délicate ; mais son énergie le fait triompher de tout.

On rapporte qu'un sculpteur italien, M. Jacolini, avait résolu de faire un buste en marbre du Souverain Pontife. Il avait terminé son œuvre, après avoir obtenu du Saint Père qu'il posât pendant plusieurs séances. Il voulut demander une dernière faveur au Pontife et le supplia de tracer un mot de sa main sur la glaise qu'il venait de modeler. Léon XIII y grava ces mots : *Leo de tribu Juda.*

La vie du Saint Père est celle du vrai prêtre : vie de travail, vie de privations, vie de sacrifices. Son lever est matinal et ses grâces rendues à Dieu par le saint sacrifice de la messe, il se hâte de prendre un léger déjeuner pour entendre le rapport de ses ministres. Vient ensuite l'audience et lorsque le temps le lui permet il prend plaisir à causer avec les plus humbles et les plus pauvres de ceux qui sollicitent de le voir. Cependant, il sacrifie bien souvent les audiences aux soins plus inquiets du gouvernement de l'église.

Souvent il répond en français aux

questions qui lui sont faites, car il possède cette langue à la perfection.

L'après-midi le Souverain Pontife reçoit les évêques et écoute avec la plus grande attention les discours de chacun. Il se remet ensuite au travail et ne le laisse que lorsqu'un repos nécessaire le commande.

En prenant le commandement de la grande armée catholique, Léon XIII dirigea ses forces et son attention sur quatre points principaux. Il se proposa surtout de développer le denier de St-Pierre, d'encourager les services de la presse, de relever les études ecclésiastiques et de rétablir l'accord du Saint-Siège avec les puissances. C'était là un programme bien digne du nouveau Pape ; mais l'a-t-il mis à exécution ? C'est ce que nous allons étudier ; nos lecteurs jugeront s'il a réussi.

III

Malgré l'administration la plus sage, le Saint-Siège se trouvait dans la pénurie. Léon XIII, prenant la position telle qu'elle était, fait savoir à tous ses fidèles que le denier de St Pierre est de première nécessité, qu'elle est la meilleure démonstration d'attachement au Saint-Siège et que les secours en argent sont préférables aux présents de toute autre nature. Le nouveau Pape ne pouvait pas cependant ne pas suivre royalement les traditions de ses prédécesseurs. Les pauvres de Rome se louent de lui. La France, l'Irlande, la Hongrie témoignent au besoin que sa charité n'a pas de bornes. Mais pour en arriver là, avec des moyens moindres, il fallait rogner les émoluments trop élevés des employés et exiger de tout le monde un travail et une ponctualité soutenus. Il le demanda, l'exigea, l'obtint et fut le premier à donner l'exemple.

La presse reçut aussi des secours. La chose était plus difficile, cependant il voulut favoriser et encourager la création et le développement de plusieurs journaux. Il voulut faire beaucoup pour la diffusion de la presse chrétienne.

Dans l'automne de 1881, il se fonda même à Rome, sous son

auguste patronage une grande publication quotidienne en langue française, *Le journal de Rome*, que Sa Sainteté voulait élever au rang des plus puissants journaux de l'univers.

La mort inopinée de son rédacteur en chef vint entraver ce gigantesque projet.

Mais nous dirons mieux son intention et son désir en citant le passage suivant d'un discours qu'il adressait le 22 février 1879 à des journalistes réunis au Vatican :

“ Bien que vous ne puissiez pas vous servir de ces procédés et de ces appâts dont se servent vos adversaires, vous pouvez du moins les égarer par la variété et l'élegance du style, par la sûreté et la promptitude des informations et même les surpasser par la science des choses utiles, surtout par la vérité que l'esprit désire naturellement connaître, et dont la force, la supériorité et la beauté sont telles que, dès qu'elle apparaît, elle arrache sans peine l'assentiment même de ceux qui lui sont contraires. Pour atteindre à cette fin heureuse, il faut employer un langage digne, mesuré, qui ne blesse pas le lecteur par une amertume excessive ou intempestive, et qui ne sacrifie pas le bien général aux intérêts de parti et aux avantages particuliers. Nous pensons que vous devez vous appliquer par-dessus tout à n'avoir point de schisme parmi vous, et à vous tenir parfaitement dans le même esprit en adhérant avec toute la fermeté de vos cœurs aux doctrines et aux décisions de l'Eglise.”

Quel enseignement dans ces conseils !

IV

Le Saint Père s'occupe de toutes ses forces à relever les études ecclésiastiques. Il invite les évêques à restaurer l'étude de Saint Thomas d'Aquin, voulant que son clergé possédât la théologie dans toute sa pureté. Il fonde une académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin. Il consacre une somme de 300,000 francs à la publication des œuvres du grand docteur. Il fonde aussi une académie historico-juridique

où il fait enseigner le devoir public des romains, la philosophie du droit, le droit ecclésiastique, les législations civiles comparées, l'origine et le progrès du droit commercial en Italie, l'épigraphie sacrée et juridique, etc., etc. Il crée aussi à Rome ou améliore un grand nombre d'écoles populaires qui obtiennent de beaux succès et donnent grande satisfaction. Mais partout il veut que la foi et la raison marchent ensemble et il tient à ce que l'on comprenne que la révélation n'est point ennemie de la science.

Dès son avènement au trône Pontifical, Léon XIII avait entrepris de rétablir l'accord entre le Saint-Siège et les puissances civiles. La position, en effet, était alors fort tendue ; ou avait cru jusque là que la chose était impossible et que la diplomatie était impuissante à reconcilier l'Eglise avec l'Etat. Mais tel n'était point l'avis de Léon XIII. D'après lui, de bonnes paroles, de sages conseils, des procédés bienveillants, des concessions convenables arrivent toujours à bien. “ Il n'est personne, disait-il un jour, de quoi l'on ne puisse tirer quelque chose, si l'on sait lui faire entendre le langage de la raison.” C'est la politique qu'il a suivie. Son motto était : *ni concession, ni provocation.*

Quel a été le résultat de cette politique, c'est qu'on a été unanime à considérer avec respect ce vieillard offrant la paix et ses bénédictions à tous. Il a imposé silence à ses ennemis et tout ce qu'il y a d'honnête et de sensé dans tous les partis rend hommage à la vertu et à la magnanimité du Saint Père. En faisant tomber par sa manière d'agir toute raison de haine contre sa personne, Léon XIII a rendu un grand service à l'Eglise.

ADRIEN.

— 000 —

Maxime et pensée.

Le devoir est la plus grande des idées, parce qu'il implique l'idée de Dieu, de l'âme, de la liberté, de la responsabilité, de l'immortalité ; il est aussi la plus généreuse, parce qu'en dehors d'elle, il n'y a que le plaisir et l'intérêt.

Le Père TAPARELLI.

Bibliographie.

Paillettes d'Or.—*Cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie.* Cinquième série, recueil des années 1880-81-82, 1 volume in-8. Prix 13c. J. B. Rolland et fils, éditeurs, 12 et 14, rue Saint-Vincent, Montréal.

C'est avec plaisir que nous accusons réception de la 5e série de ces pieuses pensées si justement nommées par l'aimable auteur de cette utile cueillette "Les Paillettes d'Or", ces petits volumes si aimés de notre public n'ont pas besoin de recommandation ; les quatre séries déjà publiées faisaient attendre avec impatience de tous les pieux lecteurs la 5e qui vient de paraître. Nous nous contenterons donc de citer les paroles de Mgr Hasley, archevêque d'Avignon, dans la lettre d'approbation qu'il a adressé à l'auteur.

" Mon cher abbé,
" On va se réjouir, et je me réjouis le premier, à l'apparition de la cinquième série de vos " Paillettes d'Or." Plus on en reçoit, plus on en veut recevoir ; et Notre Seigneur ayant béatifié la faim et la soif de la justice, il est à propos de travailler à recueillir toujours plus nombreuses ces parcelles qu'on espère pouvoir réunir en précieux lingots.

Recevez, mon cher abbé, avec mes félicitations, et mes remerciements, l'assurance de mon affectueux dévouement."

L'ouvrage est aussi revêtu de l'imprimatur de Mgr de Montréal. Nous sommes certains que ce volume recevra de tous le même accueil que ses devanciers.

On trouvera à la librairie J. B. Rolland et fils les quatre premières séries des " Paillettes d'Or ", reliées en un volume, au prix de 65c.

Code de l'Instruction Publique dans la province de Québec, par M. N. Chouinard, et imprimé à Québec par M. C. Darveau, Côte de la Montagne.

Quoiqu'il nous n'ayons pas eu l'avantage de recevoir et de lire cet ouvrage, cependant nous croyons devoir en signaler l'apparition, vu son importance.

L'auteur a cru devoir donner à cette compilation la forme d'une codification de la loi de l'Instruction publique, afin de rendre plus facile les recherches sur chaque article des dispositions statutaires de cette importante matière.

La Question Juive, brochure de 92 pages éditée en Belgique, par MM. Des-Isles, de Brouwer & Co. Prix : 1 fr.

Sous ce titre vient de paraître une brochure des plus intéressantes, sinon pour les Juifs, du moins pour nos peuples catholiques ou protestants.

Ce travail renferme beaucoup de recherches propres à éclairer l'opinion ; à quelques lecteurs l'érudition pourra paraître trop condensée : ils n'y trouveront certainement aucun développement oiseux ; mais tout esprit sérieux jugera que l'auteur a étudié l'histoire du peuple juif et que ses connaissances historiques l'ont bien servi. La question juive ou antisémite, comme il le dit dans son introduction, ne peut se résoudre que par l'histoire : ce n'est pas par l'examen de quelques faits isolés de notre époque qu'on peut la résoudre. Aussi a-t-il fait sagement de tracer, à grands traits, une esquisse des vicissitudes de la race juive : il la suit depuis son origine dans le développement de ses destinées : il étudie l'attitude qu'elle a prise vis-à-vis des peuples chrétiens : il analyse les doctrines du Thalmud, livre étrange révoltant de fanatisme, et que l'on peut considérer comme la cause des malheurs de cette race et de la haine dont elle fut l'objet ; il donne un tableau des assassinats commis par des Juifs sur des enfants chrétiens, et c'est ici une des parties les plus tristement intéressantes de la brochure.

Nos lecteurs connaissent le fait de Tissa-Eszlar (Hongrie). Une jeune fille de cette localité ayant disparu vers la pâque juive, l'opinion publique accusa les Juifs de l'avoir immolée dans leur synagogue. L'émotion populaire grandissant, les rabbins de Hongrie publièrent une protestation solennelle (*Bien Public*, Gand, no 14 juillet) où ils attestaient devant Dieu et devant les hommes que nulle part

dans leur Loi il n'est question de sacrifices humains.

L'auteur paraît fort au courant de cette question, et nous ne sachions pas qu'un autre écrivain l'ait traitée avec autant d'étendue. Il est trop clair (et tout le monde l'avouera après avoir lu les chapitres cinquième et septième), que l'assassinat d'un enfant chrétien n'est pas chose inconnue dans l'histoire des Juifs. Ajoutons que l'auteur a traité ce sujet sans haine comme sans faveur ; il n'a pas voulu ériger un tribunal de sang contre des malheureux persécutés en Pologne, en Russie, en Allemagne, point d'éloquence, point de tirades ni d'appel à la vengeance, il raconte l'histoire, il dresse le tableau des crimes commis dans les temps passés : il indique les sources auxquelles il puise. En un mot, c'est une étude d'histoire : l'auteur la termine par ces mots :

" Nous avons voulu offrir matière à réflexion aux écrivains juifs et à certains historiens, qui se plaisent à accumuler des griefs contre l'Eglise et contre les peuples chrétiens du moyen âge : ils retracent, avec une satisfaction marquée, les persécutions dont le peuple d'Israel fut l'objet, et ils ne disent rien des causes qui les ont amenées : ils ne connaissent, eux, qu'une seule cause, et il est trop aisé d'en faire justice : l'intolérance de l'Eglise. Le chrétien peut défier ses adversaires de prouver que l'Eglise ait professé l'intolérance odieuse, celle qui attaque les personnes ; et elle n'est pas responsable de l'intolérance de ceux de ses enfants qui n'écoutent pas sa voix. La seule intolérance qu'elle professe, c'est celle qui concerne l'erreur, et j'ose croire que personne ne blâmera l'intolérance de l'Eglise vis-à-vis des monstrueuses doctrines du Thalmud."

Mais, où cette brochure nous a semblé plus intéressante encore, c'est le chapitre sixième : *Les Juifs dans les temps modernes*. Qui soupçonnerait que l'on puisse rencontrer dans ce chapitre, l'histoire de la franc-maçonnerie ? Il en est ainsi cependant, et nos frères-maçons ne seront pas flattés d'apprendre (car la masse l'ignore) quelle étroite parenté les unit aux Juifs. Ici encore c'est l'histoire, c'est la bibliographie qui guide l'auteur ; mais

nous devrions copier tout ce chapitre, si nous voulions donner une idée de l'intérêt qui s'attache à ce sujet.

Ajoutons seulement qu'il y a pour nos lecteurs catholiques de quoi les encourager et les ranimer : la lutte scolaire, provoquée par les loges anti-chrétiennes, et si glorieusement soutenue par nos Evêques, vient à son tour, amenée par ce chapitre de la franc-maçonnerie juive.

En vain essayerions-nous de résumer ce travail substantiel : les 92 pages de cette brochure renferment la matière d'un gros volume. (1)

— 000 —

Nos sympathies.

La *Gazette des Campagnes* est un journal agricole, que tous les cultivateurs devraient recevoir. On peut s'abonner à ce journal pour la bagatelle d'UNE PIASTRE ET DEMIE par année payable d'avance.

Nous avons reçu le numéro prospectus d'un nouveau journal publié à Bay City, Mich., par M. C. Boucher, et qui a pour titre, *Le Souvenir*.

Ce journal est bien imprimé, sur beau papier, et ce qui, surtout, fait plaisir à constater, il est rempli de matière du plus grand intérêt et paraît en tout digne de l'encouragement des Canadiens, dont il sollicite le patronage.

Nous venons de recevoir la dernière livraison de l'*Album Musical* (avril). Ce numéro contient de fort jolies choses en fait de musique.

La partie littéraire est aussi très intéressante. On y remarque une très bonne appréciation de l'Albani, un article de St-Saens sur l'orgue, et une lettre parisienne.

(1) L'administration de l'*Album des Familles* se charge de faire venir les ouvrages annoncés dans ses colonnes, lorsqu'il n'y a pas d'agences au Canada, comme pour les ouvrages ci-dessus mentionnés.

Collaboration.

[Pour l'Album des Familles]

J. C. TACHÉ.

SOUVENIR DE 1854.

Qui dit Taché, résume en un seul mot toute une idée de noblesse, de courtoisie et d'intelligence supérieure comme de savoir. Il y a de ces noms qui ont une auréole impérissable et qui se propagent à travers les années sans perdre de leur éclat, comme la lampe du fort qui brille du même éclat dans la tempête comme aux beaux jours, et le nom des Taché rentre dans cette classe là ; ainsi en est-il de celui des Tachereau, des DeGaspé, des DeLanaudière, des DuChesnay, et autres.

I.

Le nom de ces familles est intimement lié à notre histoire comme peuple, et tant qu'il y aura sur les bords de notre beau et grand fleuve une population non oublieuse de son passé, on conservera le souvenir de ces familles et tout ce qui s'y rattache. De tous ces noms illustres il y en a un qui se dessine plus fortement que les autres, au moins pour nous qui habitons cette partie du pays, en bas de Québec, où ce nom n'est pas prononcé sans réveiller un écho, sans évoquer un fidèle souvenir. Je veux parler de la famille Taché.

Ne leur devant rien, n'ayant rien à attendre d'eux, et sans leur être attaché par la reconnaissance, je ne viens donc pas parler par flatterie ni adulation. Je briserais ma faible plume plutôt, car écrire pour flatter, c'est être libre et se faire esclave. Je viens donc apporter ici un tribut de louanges que je sais méritées, je viens parler avec des convictions sincères, sûr d'être en cela le fidèle interprète de tous

ceux qui ont connu la famille Taché, et surtout celui qui l'a représenté si dignement aujourd'hui à Ottawa, je veux dire M. J. C. Taché. Je voudrais le connaître pour dire un mot de sa personne ; il me semble que son œil doit être ferme et son front rayonnant d'intelligence ; c'est un legs dans la famille Taché, et tous les descendants mâles héritent de cette marque distinctive. A défaut de connaissance de sa personne, je le sais littérateur émérite, homme d'une activité dévorante et dont les travaux littéraires et scientifiques parlent assez éloquemment, mieux que ma plume novice ne pourrait le faire. Médecin, il pratiqua consciencieusement, fit des recherches et étudia sans cesse : son étude sur la lèpre de Tracadie est là pour me donner raison. Il eut ses moments de poésie. Aimant les bois et leurs mystérieuses voix, les champs, la mer et la liberté, il a écrit ses impressions dans une étude qu'on a tous lue dans le *Foyer Domestique*, FORESTIERS ET VOYAGEURS.

A cette heure de calme, à présent que les neiges sont venues s'abattre sur son front, à cette heure, dis-je, il doit encore parfois revenir sur la route du passé. Quel est le voyageur qui ne se retourne pas pour voir la route parcourue ? Et ne sommes-nous pas tous voyageurs ? Il doit revoir ce temps où Rimouski commençait à essayer ses ailes, si je puis m'exprimer ainsi ; il doit revoir ce bout d'en bas de l'île St-Barnabé, célèbre par l'histoire de l'ermite Toussaint Cartier, qu'il a si bien racontée, et où bien souvent, aux beaux jours d'été, il est allé s'asseoir, n'ayant pour abri que son canot sauvage et pour sujet de méditation : l'espace, les cieux et la mer. Il ne méditait pas seulement, il devait prier, car quand on est poète (et il n'est pas nécessaire de faire des vers pour l'être) on prie, quand la nature est belle et que l'on croit en Dieu comme il y croyait.

II

Un mot maintenant de l'homme politique. Avec ses connaissances et ses aptitudes il aurait pu faire sa marque parmi nos grands hommes dont les noms brillent au front de notre ciel politique ; il aurait été

d'une grande utilité sur le vaste théâtre de la politique. Mais, non. L'homme qui avait joui de la liberté et avait aimé les courses aventureuses des bois et des chantiers, ne pouvait se plier aux caprices et aux exigences de la politique active. Il rechercha le silence de la retraite, la paix du foyer domestique ; il trouva tout cela, mais non sans laisser un vide. Représentant des comtés unis de Rimouski et Témiscouata, de 1848 à 1857, on ne le connut que pour le prendre en estime, je dirais en vénération, et chez nous le nom de M. J. C. Taché se prononce avec respect. Un jour, la reconnaissance ou mieux, l'enthousiasme, porta ses électeurs de Témiscouata à lui offrir un gage de leur affection et de leur attachement à sa personne. C'était une montre magnifique avec une chaîne de prix, le tout était en or. Voici ce qu'il leur répondit. C'est un monument qu'on ignorait. Il a son grand mérite, et nous le conservons précieusement dans notre famille, car il est écrit de sa main, et c'est un souvenir pour plus tard. Voici :

*Aux citoyens du Comté
de Témiscouata,*

MES AMIS,

J'accepte avec bonheur le cadeau que vous m'offrez et je vous remercie surtout de l'adresse qui l'accompagne ; l'un et l'autre me seront un souvenir précieux de nos rapports ensemble.

Si la vie publique a ses déboires, ses difficultés, ses dégoûts, elle a aussi ses consolations ; et à la suite du témoignage de sa propre conscience, quand on a l'approbation d'hommes comme vous, mes amis, on peut se dire de bien des misères.

J'étais sûr que vous étiez en communion de principes avec mes électeurs de Rimouski, car tous ceux qui vous ressemblent ont voté pour moi.

Vous m'avez compris parfaitement, quand vous me dites que ma politique, mes tendances, mes aspirations ne sont pas au succès de certains hommes, de certains partis, de certaines factions ; car les hommes meurent, les partis changent ou se dissolvent, les factions périssent ; mais la Société reste là pour recueillir le bien ou le mal qu'on a semés dans son sillon.

Nous sommes dans des temps difficiles, à une époque de transformation, dans un siècle de progrès matériels, ne nous laissons pas éblouir par ce

mouvement, par ces apparences ; en dehors des institutions politiques, au-dessus de la prospérité matérielle, il est des choses de l'ordre intellectuel et de l'ordre moral qui sont d'une plus grande importance encore, veillons-y, mes amis.

Je voudrais pouvoir vous en dire plus long, mais en outre que le temps me manque, mes idées viennent trop lentement au gré de mon impatience de vous les exprimer, car, comme le dit le père Lacordaire : " Il faut être libre pour exprimer sa pensée, et on ne l'est pas quand la reconnaissance nous enchaîne.

Au revoir, mes amis, je ne vous oublierai jamais.

J. C. TACHÉ.

Rimouski, 1er Sept. 1851.

III

Les commentaires sont inutiles. Néanmoins, je ne puis m'empêcher de dire toute l'admiration que j'éprouve pour cet homme que j'ai appris à aimer, sans le connaître, en le suivant dans ses pérégrinations aventureuses. Je l'ai connu parce que m'en ont dit mon père et ma mère, ses anciens amis ; je l'ai lu et relu et dans son style toujours riche et imagé, j'ai senti le cœur de l'homme honnête et probe, le chrétien sincère et plein d'amour pour l'église et la patrie comme pour la famille.

Quant à ce petit bijou de littérature qu'on vient de lire, il mériterait d'être enchâssé, à cette heure surtout où il y a tant de défections morales et d'aberrations dans les idées comme dans les principes. Il fait bon de voir un homme parler ainsi, avec conviction, et il me semble que certaines personnes qui aiment les idées fermes et convaincues, auront du plaisir à lire ce morceau à cette heure où les hommes changent plus que les principes.

Puissent ces quelques mots arriver jusqu'à lui pour lui dire que ses anciens amis ne l'oublient pas et que les enfants de ses anciens amis sont pleins de vénération pour lui, son nom et sa famille. Il appartenait à l'enfant de celui qui fut son ami intime d'écrire ces mots qui lui rappelleront le passé qu'il n'a pas dû oublier.

CHARLES A. GAUVREAU.

He-Verte, Février 1853.

Astronomie.

PLURALITE DES MONDES HABITES.

I

Les observations toutes récentes, faites lors du dernier passage de la planète Vénus sur le Soleil, paraissent confirmer un fait, admis déjà par les astronomes : c'est que Vénus a une atmosphère non moins dense que le nôtre, et contenant de la vapeur d'eau.

Ce fait, comme on voit, renverse du coup un des principaux arguments des écrivains dont la thèse est que les planètes ne sont pas habitables ; il est clair maintenant que sur la planète Vénus, pour ne parler que de celle-là, les conditions physiques peuvent permettre à des êtres analogues à l'homme d'exister.

Formulez cette conclusion en présence d'adversaires du catholicisme, et ils s'écrieront aussitôt que c'est là une nouvelle preuve de l'incompatibilité du dogme avec la science. Nous nous rappelons le *Siècle* déclarant qu'admettre la pluralité des mondes habités, c'est " faire bon marché de la tradition biblique."

II

La vérité, c'est que le " dogme " et la " tradition biblique " n'ont rien à voir ici. M. l'abbé Pioger, dans ses intéressants ouvrages sur l'astronomie, a réuni à ce sujet les témoignages les plus décisifs.

" Vous voulez absolument découvrir des habitants dans la lune ? disait le P. Félix, du haut de la chaire de Notre-Dame. Vous voulez trouver dans les étoiles et dans les soleils des frères en intelligence et en liberté, et, comme le disent certains génies qui prétendent à la vision intuitive de tous les mondes, vous voulez saluer de loin, à travers les espaces, des sociétés et des civilisations astronomiques ; soit ! Si vous n'avez contre nous d'autres raisons pour briser avec nous, rien ne s'oppose à ce que nous vous tendions la main et à ce que vous nous tendiez la vôtre.

“ Mettez dans le monde sidéral autant de populations qu'il vous plaira, sous telle forme et à tel degré de température matérielle et morale que vous voudrez l'imaginer. J'ai hâte de le proclamer, le dogme n'y répugne pas ; il ne nie ni affirme rien sur cette libre hypothèse.

“ L'économie générale du christianisme regarde la terre, rien que la terre ; elle embrasse l'humanité, rien que l'humanité ; l'humanité descendue d'Adam et rachetée par le Christ.

“ En dehors de cette grande économie du christianisme atteignant l'humanité adamitique, peut-on admettre dans les globes célestes des natures intelligentes, qui aient avec la nôtre quelques analogies ? Joseph de Maistre, dont l'austère orthodoxie n'est un mystère pour personne, inclinait à le croire ; de grands penseurs dans la catholicité y inclinent avec lui, et il importe trop peu de vous dire ce que j'en pense moi-même, pour vous exprimer sur ce point mes préférences personnelles.

“ Mais, pour ce qui concerne le dogme catholique dont cette parole veut être toujours un interprète fidèle, non seulement il éprouve dans cette grande hypothèse aucun embarras ; je ne crains pas de dire qu'il y trouve une ressource nouvelle pour répondre à ceux qui l'interrogent, et une arme de plus contre leurs propres attaques.”

III.

Au commencement de ce siècle, un autre savant prédicateur, Frayssinous, ne parlait pas autrement.

“ Dans son récit, disait-il, Moïse passe légèrement sur la création des astres qui brillent dans les cieux. Dieu, est-il dit, fit aussi les étoiles, *et stellas*. Mot bien simple, mais bien sublime dans sa simplicité, qui fait comprendre que rien n'est pénible au Créateur, et qu'il ne lui en a pas plus coûté de semer les étoiles dans le firmament que les grains de sable sur le rivage de la mer.

“ Mais tous ces globes lumineux qui roulent sur nos têtes sont-ils habités, ou ne le sont-ils pas ? C'est sur quoi Moïse (qui parle de la création à l'unique point de vue de

la terre et de l'homme) n'a pas satisfait notre curiosité.

Dans cette matière, les opinions sont libres. Nous ne disons pas que les astres soient peuplés d'hommes tels que nous ; nous n'en savons rien.

“ Mais enfin vous paraît-il étrange que la Terre, qui n'est qu'un point dans l'immensité, soit seule habitée, et que le reste de l'univers ne soit qu'une vaste solitude ? Aimez-vous à placer dans le Soleil, dans la Lune, dans les planètes et les mondes étoilés, des créatures intelligentes, capables de connaître et de glorifier le Créateur ? La religion ne vous défend pas d'embrasser cette opinion.

“ La *Pluralité des mondes* de Fontenelle peut bien n'être qu'un roman ingénieux, mais vous êtes libres d'y voir une réalité.

“ Nous avons cru devoir faire cette remarque, parce que faute de bien connaître ce que la religion enseigne positivement et ce qu'elle abandonne aux disputes des hommes on lui attribue une doctrine qui n'est pas la sienne, et on se remplit de préjugés contre elle ; d'où il arrive que souvent on croit l'attaquer avec succès, lorsqu'on ne fait que se débattre contre des chimères.

— 000 —

Tempérance.

LES DIX COMMANDEMENTS.

Point de liqueur tu ne prendras
Pour t'enivrer honteusement.

Et toujours tu t'en abstiendras
Si tu veux vivre longuement.

Si l'on t'en offre, tu diras
Merci, car je suis tempérant.

S'il t'en fallait, tu la prendras
Comme remède seulement.

Dans les auberges tu n'iras
Que s'il le faut absolument.

Jamais tu n'autoriseras
Leur funeste établissement.

Ou plutôt, tu les combattras
Tant que tu peux légalement.

Les ivrognes tu sauveras
Pour Dieu, de leur égarement.

La tempérance tu prêcheras
Par ton exemple constamment

Ce faisant, tu mériteras
D'être heureux éternellement.

A. B. C.

Bienfaisance.

[Pour l'Album des Familles.]

L'ŒUVRE DE L'ORPHELINAT

DES SŒURS GRISSES,

A QUÉBEC.

L'Œuvre de l'Orphelinat est placée sous l'invocation de la Sainte-Famille, Jésus, Marie, Joseph ; saint Joseph en est le premier patron, les saints Anges Gardiens, les patrons secondaires, sous la haute protection de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec.

BUT DE L'ŒUVRE

1o Donner aux Sœurs de la Charité de Québec le moyen de recueillir et de soutenir un plus grand nombre d'orphelins des deux sexes ;

2o Ouvrir une salle d'asile pour recevoir et garder pendant le jour, les enfants de toutes les classes de la société, trop jeunes pour être admis dans les différentes maisons d'éducation. Les mères, trop souvent obligées de confier leur jeune famille à des mains mercenaires, assureront ainsi à l'objet de leur tendresse des soins tout maternels et les plus délicates attentions. Tous y recevront une instruction proportionnée à leur âge.

MOYENS DE L'ŒUVRE

Les contributions seront de deux centins par mois, et seront recueillies par les chefs de dizaine, qui en remettront le montant aux chefs centenaires. Ces derniers devront faire parvenir les sommes fournies par les dix chefs de dizaines de leur section, tous les trois mois, à la Révérende Mère Supérieure Générale des Sœurs de la Charité de Québec.

Les personnes qui paieront, une fois pour toutes, la somme de cinq piastres (\$5.00), deviendront membres à vie de l'Œuvre, et auront

droit à tous les avantages, et pendant leur vie et après leur mort.

Chaque année, il sera donné un état des argents reçus.

Dans les campagnes, Messieurs les Curés voudront bien se charger de choisir les chefs de dizaines et les chefs centenaires.

On pourra associer à l'Œuvre ses amis défunts, et leur donner part aux avantages de l'Œuvre en contribuant pour eux comme ci-dessus.

AVANTAGES DE L'ŒUVRE

1o Une part aux mérites de toutes les bonnes œuvres et des prières qui se font dans la Congrégation des Sœurs de la Charité de Québec ;

2o Une messe basse sera dite, tous les mois, pour les associés vivants et défunts ;

3o Tous les ans, au mois de novembre, on chantera un service pour les associés et les bienfaiteurs défunts ;

4o Une communion par semaine sera faite par un des membres de l'Hospice, à l'intention des associés ;

5o Tous les jours, les orphelins et orphelines diront pour leurs bienfaiteurs un *Pater* et un *Ave Maria*, avec l'invocation : " Jésus, Marie, Joseph, bénissez nos bienfaiteurs. Saints Anges Gardiens, protégez nos bienfaiteurs ; "

6o Les orphelins et orphelines qui auront fait leur première communion, feront, tous les ans, deux communions pour leurs bienfaiteurs, l'une au mois de Mars, l'autre au mois d'Octobre.

7o Une part à l'Adoration perpétuelle qui se fait à l'Hospice ;

8o Une indulgence de 40 jours accordée par Mgr l'Archevêque de Québec, une fois par mois, aux chefs centenaires et aux chefs de dizaines, et, une fois par année, aux membres de l'Œuvre ;

9o La récompense que Notre Seigneur promet à ceux qui font du bien à ses membres souffrants : " J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais sans asile et sans vêtement, vous m'avez recueilli et vous m'avez revêtu ; venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde. "

ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE.

I

Les associés de l'Œuvre de la Sainte-Enfance apprendront sans doute avec un vif plaisir, que Notre Saint-Père le Pape, voulant donner à cette pieuse Association un nouveau témoignage de sa haute bienveillance, vient d'accorder à ses membres de nouvelles et précieuses grâces spirituelles dont l'importance n'échappera à personne.

Sa Sainteté, en octroyant ces faveurs, a daigné adresser à Mgr du Fougerais, directeur général de l'Œuvre, les bienveillantes paroles qui suivent :

" Je bénis de grand cœur l'Œuvre de la Sainte-Enfance, ses conseils, ses directeurs, qui, par leur zèle, contribuent à étendre le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je bénis avec tendresse tous les membres de l'Œuvre, et spécialement les chers enfants qui, par leur prières et par leurs aumônes, ouvrent les portes du Ciel à tant de pauvres petits enfants infidèles. Je voudrais voir tous les enfants du monde catholique membres de cette belle Œuvre de la Sainte-Enfance. "

C'est aux familles chrétiennes qu'il appartient de travailler à la réalisation du vœu exprimé par le Vicaire de Jésus-Christ.

II

Songez au bien immense qu'opèrent les légères aumônes de nos petits enfants. Il constate, par les comptes-rendus des différentes Missions secourues par l'Œuvre, que, en 1880-81, nos missionnaires élevaient dans 401 orphelinats, 94,723 enfants, sans parler de 424,282 pauvres petits malheureux qui avaient été baptisés par leurs soins à l'article de la mort.

Ce résultat est vraiment admirable. Et que serait-ce si nos vaillants missionnaires avaient des secours plus abondants à consacrer au rachat des enfants infidèles ?

Jamais les circonstances n'ont été plus favorables, pour la diffusion de l'Évangile parmi les nations idolâtres, que de nos jours. En effet,

d'immenses régions jusqu'ici fermées ou presque fermées à notre sainte Religion nous sont ouvertes.

C'est d'abord l'extrême Orient, où la paix religieuse, malgré quelques persécutions locales et accidentelles, permet à nos œuvres de prendre un essor de plus en plus marqué.

C'est l'Afrique, plongée dans les ténèbres les plus profondes, sur laquelle passe aujourd'hui un souffle de vie, et qui, aux premières clartés de l'Évangile, réclame, de divers côtés, des missionnaires.

Ce sont, en Océanie, des îles sans nombre, jusqu'ici ignorées, sur lesquelles commence à se déployer l'étendard du salut.

Et pour favoriser ce merveilleux mouvement d'expansion catholique, la divine Providence suscite, depuis quelques années, plus d'Apôtres qu'elle ne l'avait fait depuis des siècles.

III

Il y a actuellement des séminaires pour les missions étrangères dans presque tous les États de l'Europe. En outre, les congrégations expulsées de différents pays, envoient des essais de pieux religieux répandre sur les terres même les plus inhospitalières, les trésors de leur foi et de leur charité.

Toutefois, ces magnifiques espérances qui remplissent de joie le cœur de l'Église, ne se réaliseront qu'autant qu'elles s'appuieront sur nos prières et sur nos aumônes.

C'est pour obtenir ces deux puissants appuis que Sa Sainteté Léon XIII, après avoir récemment recommandé l'Œuvre de la Sainte-Enfance à la haute sollicitude de tous les évêques du monde, et après avoir excité en sa faveur la charité des fidèles à l'occasion du Jubilé, vient de l'enrichir de nouvelles indulgences.

1. Une indulgence quotidienne de cent jours, à tout membre de la Sainte-Enfance qui, récitant les prières de l'Œuvre, est chef de série ou s'efforce de le devenir.

2. L'avantage d'être membres perpétuels de l'Œuvre et d'en gagner toutes les indulgences, pour ceux qui, récitant chaque jour les prières prescrites, et ne pouvant, pour des raisons personnelles, verser chaque mois l'aumône prescrite, feront à

L'Œuvre, une fois pour toutes, une offrande qui ne sera pas moindre de cent francs.

3. Une indulgence de cent jours, aux enfants et autres membres de l'Œuvre qui, le jour de la fête de Noël, ou à leur choix, l'un des autres jour du temps consacré à honorer l'Enfance du Sauveur, réciteront une seconde fois les prières, prescrites, et feront, le même jour, à l'Œuvre, sous formes d'étrennes à Jésus-Enfant, une offrande quelconque, même la plus minime, en doublant, par exemple, l'offrande mensuelle; est accordée aussi cette même indulgence à ceux qui ne sont pas membres de l'Œuvre, pourvu qu'à l'un des jours sus-mentionnés ils fassent l'offrande indiquée et récitent les prières de l'Œuvre.

4. L'application de toutes ces indulgences aux âmes du Purgatoire.

— 000 —

LES MUETS PARLENT.

Monsieur le Rédacteur,

La bienveillance avec laquelle vous accueillez tout ce qui concerne nos établissements de charité, me fait espérer que vous voudriez bien insérer dans votre revue ces quelques notes que je prends la liberté de vous adresser.

Tout dernièrement, j'ai eu la bonne fortune de visiter l'Institution des Sourdes-Muettes, rue St-Denis, à Montréal.

Cette visite m'a si vivement intéressé que je voudrais contribuer à faire connaître davantage cette maison si digne d'attention. Cependant je me bornerai nécessairement à quelques courtes observations.

Je veux tout d'abord avouer que j'ai pu admirer dans cet établissement quelque chose de merveilleux, si je puis m'exprimer ainsi. Oui, une merveille de patience, de dévouement, d'abnégation, et le tout couronné du plus heureux succès.

La première chose qui frappe en entrant dans les classes est la bonne tenue, le sans-gêne des élèves.

Voyez-les, ces chères enfants, tout yeux, non pas tant pour nous voir que..... pour nous entendre. Pau-

vres petites, hélas ! leurs oreilles sont à jamais fermées, privées d'ouïe elles ont besoin de regarder pour savoir et comprendre.

Et admirez avec moi ! Ces pauvres êtres que la nature a faits si malheureux ; dont l'infirmité tenait toutes les facultés ensevelies et perdus dans un abîme de ténèbres, et qui eussent languï dans l'ignorance la plus déplorable, naissent ici à la vie de l'intelligence et du cœur.

Sous la bienfaisante influence de la charité, à force de patience, travail et de soins de la part des bonnes religieuses qui se dévouent à leur bonheur, une transformation qui tient du prodige s'est opérée dans ces infortunées.

J'ai été étonné de la promptitude avec laquelle elles répondent aux différentes questions qu'on peut leur poser, et des connaissances de quelques unes d'entre elles sur l'Histoire Sainte, la Géographie, l'Arithmétique, le Dessin, etc.

Deux méthodes se partagent l'enseignement ; la méthode des signes, et celle dite "orale pure."

La première de ces deux méthodes a toujours primé dans l'établissement jusqu'en 1876. L'articulation, il est vrai, y était enseignée depuis 1870, époque où les Révérendes Sœurs Marie de Bonsecours et Philippe de Jésus passèrent en Europe pour y étudier cette méthode jusque-là inconnue en Canada.

Dès lors, elles commencèrent à appliquer à ce système celles de leurs élèves qui y offraient le plus d'aptitudes, tout en continuant à les instruire à l'aide des signes.

En 1870, Monsieur l'abbé Trépanier, Chapelain de l'Institution, importa d'Europe la méthode dite "orale pure" qu'il venait d'étudier dans les principaux établissements de France, de Belgique, d'Allemagne et d'Italie.

Cette méthode, à l'aide de procédés ingénieux, forme la sourde-muette à la parole et à la lecture sur les livres, de manière à arriver à instruire oralement, sans le secours des signes.

Dès l'année scolaire 1879-80, les Directrices l'introduisirent dans leur enseignement. C'était le premier essai du genre dans notre pays.

Sur la fin de la même année

scolaire elles l'adoptèrent définitivement et en firent leur méthode principale. A elles donc revient l'honneur d'avoir, les premières, introduit en Canada cette importante amélioration dans ce genre d'enseignement.

Toutes celles de leurs élèves qui réunissent les conditions d'âge et d'intelligence nécessaires, sont instruites par ce procédé, suivi aujourd'hui par 66 élèves réparties en 8 classes. Je les ai entendu lire et parler presque aussi nettement que nous, et répondre très distinctement à des questions qu'elles avaient lues sur les livres de leurs interlocuteurs. Elles conversent de la même manière entre elles. Et parfois on serait tenté d'oublier que le son de la voix humaine est inconnu à leurs oreilles. Elles sont devenues sourdes parlantes.

Chacune de ces deux méthodes en vigueur dans l'établissement comprend un cours français et un cours anglais.

La mimique, il est vrai, n'y est plus enseignée que secondairement et seulement pour celles que leur âge avancé rend impropres à l'exercice de la parole ; mais pour la même raison elle devra y être maintenue.

Le maintien et le bon fonctionnement des deux méthodes exigent deux départements absolument distincts et complètement séparés.

En outre, la méthode orale, demandant des soins individuels, requiert par là-même un personnel enseignant plus considérable, et impose aux maîtresses un surcroît de travail, un assujettissement continu. Ces dernières, néanmoins, n'ont pas reculé devant les sacrifices que ce changement leur imposait ; elles s'y dévouent avec ardeur, parcequ'elles y voient un plus grand bien pour leurs élèves. Ce mode d'enseignement, en effet, les rend mieux à leurs familles et à la société.

L'enseignement industriel étant le complément indispensable de l'éducation de la sourde-muette, les maîtresses s'efforcent d'exercer leurs élèves, non seulement à la bonne tenue d'une maison, mais de plus aux diverses industries qui peuvent le mieux leur convenir.

Il faut donc des ouvriers qui, faute d'espace et de moyen, n'ont

pu être encore suffisamment organisés. Ce département est une charge pour l'Institution, car l'expérience a prouvé que les recettes de ces ouvriers ne couvrent pas les dépenses qu'ils entraînent. Ce que j'ai parfaitement compris par les explications qui m'ont été données.

Si l'on tient compte de toutes ces particularités, et si l'on considère que la seule maison que nous voyons doit abriter environ 275 personnes, (dont 2 chapelains, 83 religieuses, 20 assistants laïques, 214 sourdes-muettes, etc), tout en répondant aux exigences des divers départements que je viens d'énumérer, on concevra que ses habitants doivent s'y trouver bien à l'étroit, et qu'il en résulte nécessairement un encombrement dommageable. Aussi, si les Directrices ne pouvaient compter sur une prompte amélioration sous ce rapport, elles se verraient dans la triste nécessité de renvoyer au moins 50 de leurs internes. C'est dire qu'elles se trouvent dans une impossibilité absolue de recevoir de nouvelles élèves ; aussi depuis le commencement de l'année scolaire ont-elles dû refuser environ 67 admissions.

Tout démontre donc l'urgence qu'il y a pour ces dames d'agrandir au plus tôt et de se pourvoir d'un établissement plus spacieux que le présent et l'avenir réclament comme si nécessaire.

Je forme les vœux les plus sincères pour que cette maison s'élève pourvue des fonds nécessaires à sa subsistance. Puisse-t-elle faciliter bientôt l'exercice plus étendu de cette œuvre sublime, et permettre aux directrices la réalisation d'un dessein tout de charité, comme les bonnes sœurs de la Providence savent en former.

Ces dignes religieuses, en effet, voudraient arriver à pouvoir abriter sous leur toit toutes celles des infortunées sourdes-muettes qui n'en ont pas. Elles voudraient leur offrir un asile qui les mettrait à l'abri de la misère, des dangers auxquels, plus que tout autre, elles sont exposées quand elles manquent de protection.

Quelle belle, quelle noble entreprise ! Quelle œuvre plus digne d'encouragement !

Tous les genres de misère n'ont-ils pas leur refuge particulier ? Les

orphelins ont leurs asiles ; les malades leurs hôpitaux, les pauvres, les vieillards, les infirmes leurs hospices. Et parce que la sourde-muette est plus à plaindre que ceux-là, ne saurait-on lui procurer un refuge pour la recevoir et la soulager dans son infortune ?

Dans tous les autres pays, et notamment chez nos voisins, on crée et maintient à grand frais des édifices considérables pour l'instruction et le support de cette classe d'infirmités. Doit-on moins attendre de notre population si catholique et si charitable ?

Puissent, M. le Rédacteur, ces quelques réflexions gagner les sympathies de tous en faveur de cette Institution ! Puis tous les cœurs généreux, qui, durant le mois de Marie, éprouvent le besoin de faire des heureux, se procurer le mérite et la pure satisfaction de faire coopérer, en quelque manière, au bien-être des pauvres sourdes-muettes.

J'ai l'honneur d'être,
Votre etc.,
XX.

— 000 —

PENSÉES.

La gloire n'est due qu'à un cœur qui sait souffrir la peine et fouler aux pieds les plaisirs.

OZANAM.

Tout malheur porte avec soi le respect auquel il a droit. Mais quand l'infortune a pour origine l'erreur de la justice humaine, je ne sais, il me semble que le respect devrait tenir du culte.

Paul FÉVAL.

Dire qu'on aime Dieu et chercher une vie douce et commode c'est se contredire ; où en serions-nous si Dieu ne nous avait aimé que comme nous l'aimons ?

Saint THOMAS.

— 000 —

Archéologie.

CATHÉDRALE

DE

SAINTE-JEAN DE LATRAN.

La cathédrale de l'univers catholique, *omnium ecclesiarum mater et magistra*, Saint-Jean de Latran, est en ce moment l'objet de travaux gigantesques. Ils intéressent tous ceux qui l'aiment et la vénèrent comme le centre de leur unité religieuse.

En 1870, les bombes piémontaises ont ébranlé certaines parties de la basilique ; la sacristie notamment, édifice monumental, qui avait été construit primitivement sans fondations, avait été notamment endommagée.

Pie IX, que ses sujets romains ont justement appelé le réparateur, entreprit malgré sa détresse une consolidation nécessaire. Ces travaux se poursuivent : on a repris en sous-œuvre chacune des murailles, qu'on établit sur une solide assise. Les tranchées ont en ce moment dix-sept mètres de profondeur et trois mètres de largeur.

Mais Léon XIII, digne continuateur des pontifes romains, ces infatigables constructeurs, ne s'est pas bornée à l'entreprise commencée. Il a pensé que l'Église mère et maîtresse méritait une restauration plus générale. Il a confié cette œuvre au fils de l'architecte Vespignani, qui continue l'œuvre du commandeur, son savant et illustre père.

Le pape lui a enjoint de pousser les travaux, de les achever dans le plus bref délai compatible avec leur solidité. Il aime spécialement ce temple magnifique, qui renferme les plus précieuses reliques de la chrétienté.

Là où commençait autrefois le cintre de l'abside, se dresse un arc immense, épais de deux mètres : sur cet arc s'appuie la voûte, qui se prolonge jusqu'à un arc semblable, lequel commence lui-même le cintre de la nouvelle abside gigantesque : celle-ci s'arrondit beaucoup plus

profondément que l'ancienne. Ses murailles, épaisses de trois mètres, sont faites de petits cubes romains, cimentés à la chaux et à la pouzzolane, de telle façon que l'ensemble forme un bloc agrégé comme un morceau de marbre. De grands chaînages de fer ajoutent encore à la solidité de cette construction. Au sommet de la nouvelle abside seront reproduites les vieilles mosaïques de l'ancienne.

Au flanc de la basilique, dans la chapelle du Saint-Sacrement, s'ouvre une grande galerie qui longe par derrière et enveloppe sur trois côtés l'abside : elle est surmontée d'un étage qui donne accès aux tribunes des musiciens et que surmontent à l'extérieur de vastes promenoirs en terrasse.

Les verrières portent ces mots :

Leo XIII

PONT.

AN. V.

L'écusson du pape régnant décorera cette œuvre magnifique : *opus romanum romano usum perfectum*, attestant ce que Léon XIII eût fait pour sa capitale, si celle-ci ne gémissait pas sous l'oppression de l'envahisseur.

Après de l'abside de Latran pâliissent singulièrement les plus considérables travaux du gouvernement italien, tels que l'hôtel du ministère des finances, à la porte Pic.

Des terrasses du nouvel édifice on voit le panorama de Rome et de ses environs.

A l'horizon, brillent les sommets du mont Cavi, où campa l'armée d'Annibal ; puis, plus près, s'étendent les solitudes de la campagne romaine, cette mélancolique ceinture de pâturages sans fin, où le pâtre-cavalier poursuit ses grands buffles noirs, où se dressent les aqueducs anciens, les ruines pittoresques des temples, des bains et des tombeaux.

Puis, voici les murs de la cité, les cyprès sombres de ses jardins, puis les fermes de Caracalla, la coupole de Saint-Pierre, les galeries du Vatican et le grandiose vaisseau de Sainte-Marie Majeure.

Autour de ces géants éternels, gardiens et témoins de l'immuable Papauté, rampent comme une fourmilière les maisonnettes économiquement improvisées des larges voies nouvelles, tentes dressées à la hâte pour une invasion qui passe !

— 000 —

LA VIOLETTE.

Violette obscure,
A douce parure,
Je t'aime, humble fleur.
Ton calice exhale
Bien suave odeur.
Tu bois, matinale,
Tu bois, chaque jour
La tendre rosée
En perles posée.
Avant le retour
Du printemps rapide,
Par un soin timide
Fuyant le regard,
Tu nais à l'écart.
Déjà sous la roue
Ta tige s'enfonce :
Tu crains qu'une main
N'effleure ton sein.
Peine superflue !
Quelqu'un, l'ayant vue,
Te veut-il cueillir ?
Il va te flétrir.
Ton parfum s'épanche,
Ta tige se penche...

N'es-tu pas, o fleur,
Chère violette,
L'image parfaite
De mon pauvre cœur ?
Oui, car il doit vivre
Pur autant que toi.
Souvent il s'enivre
Des dons que la foi
Distille en rosée.
Du divin Esprit
L'haleine embrasée
Seul l'épanouit,
Comme un souille amiable
T'entreuvre au printemps.
Combien peu semblable
Est mon cœur coupable
A tes traits riants !
Hélas ! de l'épine
L'aiguillon cruel
Souvent le chagrin
A peine un mortel
De son doigt profane
L'aura-t-il touché,
Bientôt, desséché,
Il tombe et se fane.

Tu seul, ô Seigneur,
Cueille-le, ce cœur,
Toi qui le fis naître.
Mon cœur t'appartient.
Si ta main, bon Maître,
Toujours le soutient,
Le suave arôme
Des humbles vertus
Versera son baume
Aux pieds de Jésus.

— 000 —

ENSEIGNEMENT EPISCOPAL

Décret

DU

SOVERAIN PONTIFE LEON XIII

RELATIF A

L'UNIVERSITÉ LAVAL

(Traduction.)

Comme l'Université-Laval et sa succursale établie à Montréal par autorité apostolique se trouvent depuis longtemps en butte à de grandes difficultés, à cause des discussions qu'on a soulevées et des inimitiés qu'on a suscitées contre elle à leur très grave détriment. Notre Très-Saint Père Léon XIII, par la divine Providence Pape, voulant extirper jusqu'à la racine toutes les dissensions et ramener la paix et la concorde, après avoir examiné de nouveau et posé la valeur de toutes les raisons exposées jusqu'à présent sur cette affaire, a ordonné, dans l'audience du 18 février 1883, en vertu de son autorité, qu'en tout ce qui concerne la dite Université et sa Succursale établie à Montréal, tous les fidèles observent scrupuleusement les prescriptions contenues tant dans la résolution ou le décret de la S. C. de la Propagande du 1 février 1876, que dans la constitution apostolique qui érige canoniquement la dite Université et qui ont d'ailleurs été renouvelées et confirmées par le même Souverain Pontife.

De plus, dans la même audience, Sa Sainteté a ordonné rigoureusement, en vertu de la sainte obéissance, à tous les fidèles, ainsi qu'aux ecclésiastiques de quelque degré et dignité que ce soit en Canada, de ne point oser à l'avenir, par eux-mêmes ou par d'autres, par des actes ou dans des écrits, surtout s'ils sont rendus publics, tramer quoi que ce soit contre la dite Université et sa Succursale, ou l'attaquer d'une manière quelconque, mais que plutôt, s'abstenant de mettre le moindre empêchement à

l'exécution du dit décret et de la constitution apostolique susdite, tous s'appliquent suivant leurs forces à favoriser la dite institution et à lui prêter secours et protection.

Enfin le Saint Père a ordonné que le présent décret soit publié par tous les Evêques de la Province de Québec dans leurs diocèses respectifs, comme ordre absolu du Saint-Siège pour dirimer les susdites questions.

Donné à Rome, de la S. C. de la Propagande, le 27 février 1883.

L. † S.

(Signé).

JEAN CARD. SIMEONI

Préfet.

(Signé).

† D. ARCH. DE TYR.

Secrétaire

Conformément au désir et à l'ordre du Souverain Pontife, NN. SS. les évêques de la Province Ecclésiastique de Québec ont porté ce décret à la connaissance de leurs ouailles, par Mandement lu dans toutes les églises, chapelles et communautés de la Province.

I

Mgr E. A. Taschereau

Archevêque de Québec, en promulguant ce décret du Souverain Pontife, dit dans son Mandement en date du 19 mars 1883 :

" 1. Le Souverain Pontife déclare que non seulement l'Université elle-même, mais aussi sa succursale à Montréal, a été établie par autorité apostolique. Il n'est donc plus permis d'entretenir le moindre doute à ce sujet.

" 2. Voulant mettre fin aux discussions et aux attaques soulevées contre cette Institution et aux très graves dommages qui en résultent pour elle, le Saint-Père, plein de sollicitude pour le bien de la religion, n'a pas hésité d'examiner de nouveau et de peser mûrement la valeur des raisons exposées de part et d'autre dans cette affaire ; ce qui, d'un côté, indique quelle importance il y attache, et de l'autre, nous fait pressentir avec quelle

docilité nous devons tous écouter sa voix.

" 3. En vertu de son autorité suprême, il ordonne l'observance scrupuleuse de ce qui est prescrit dans le décret de la S. C. de la Propagande du 1 février 1876 et dans la bulle d'érection canonique de l'Université, documents déjà renouvelés et confirmés par le même Souverain Pontife. Dans le premier de ces deux documents, le Saint Siège a pour but " d'empêcher que les écoles de Droit et de Médecine ne continuent d'être affiliées à des Universités protestantes, et beaucoup plus encore que les étudiants catholiques ne fréquentent de telles universités." C'est à quoi maintenant il faut tendre par l'unique moyen possible indiqué dans le même décret, savoir : en favorisant la succursale de l'Université à Montréal.

" 4. Pour manifester sa volonté, le Souverain Pontife se sert aujourd'hui des expressions les plus fortes et les plus générales, puisqu'il ordonne *rigoureusement en vertu de la sainte obéissance*. Il n'y a non plus aucune exception quant aux personnes : archevêque, évêques, prêtres, religieux, ecclésiastiques de tout degré et de toute dignité ; fidèles de toute condition et de toute profession.....tout catholique qui veut rester tel doit se soumettre.

" A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons et ordonnons ce qui suit :

" 1. Le décret apostolique du 27 février 1883 sera lu et promulgué en langue vulgaire, dans ce diocèse, à la suite du présent mandement :

" 2. Nous recommandons au clergé et aux fidèles de ce diocèse de faire ce qui dépendra d'eux pour que les intentions du Souverain Pontife obtiennent leur plein effet."

II

Mgr J. Thomas Duhamel,

Evêque d'Ottawa, s'exprime comme suit dans sa Lettre Pastorale du 22 mars 1883 :

" Nous nous faisons un devoir de publier, le jour même que nous en recevons la copie, un décret con-

cernant l'Université Laval et sa succursale à Montréal. Ce document pontifical trace à tous leurs devoirs envers cette Institution et sa succursale établie par autorité apostolique ; il exprime en termes très précis qu'elle est la volonté expresse et suprême du Souverain Pontife, le Pape Léon XIII. et fait connaître l'ordre absolu du Vicaire de Jésus-Christ. Ce décret a une importance telle que, dans cette province ecclésiastique, tout enfant soumis de l'Eglise doit s'empresser d'en prendre connaissance et de s'y conformer en tout point.

.....
 Votre prompte obéissance dans le passé à tous les ordres et même aux simples désirs du Chef de l'Eglise. Nos très chers frères, Nous est une sûre garantie que ce décret aura dans le diocèse d'Ottawa sa pleine et entière exécution. Quand le Vicaire de Jésus-Christ parle, toute discussion doit cesser ; quand il impose une obligation il est urgent de l'accomplir ; quand il défend, il faut s'abstenir ; quand il approuve, personne ne doit trouver à redire. Que tous donnent donc secours et protection à l'Université Laval et à sa succursale, selon que le veut le Pontife qui a tant à cœur la diffusion de toute saine doctrine."

III

Mgr Ed. Chs. Fabre

Evêque de Montréal, dans son Mandement du 25 mars 1883, promulguant le décret de Léon XIII. dit aux fidèles de son vaste diocèse :

" Nous venons aujourd'hui accomplir un devoir de la plus haute importance, et Nous ne saurions trop vous exhorter à prêter toute votre attention à ce que Nous allons vous communiquer.

" En vertu de l'obéissance que Nous avons jurée au Souverain Pontife au jour de Notre consécration épiscopale, et en vertu de la responsabilité que Dieu a mise sur nos épaules en Nous élevant sur le siège épiscopal de Montréal, Nous avons dû nous charger de la mise en pratique des ordres du Saint-Siège dans une question vitale, et qui a agité longtemps et qui préoc-

cupe encore les esprits au plus haut degré, Nous voulons dire la question de l'établissement de la Succursale Laval à Montréal. Depuis l'année 1877 surtout, tous Nos efforts ont convergé avec ce but. Fort de l'appui du Siège Apostolique et de l'approbation de notre conduite, qui Nous a été donnée depuis cette époque, et à plusieurs reprises, par l'entremise de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Nous avons mis tout en œuvre et Nous avons affronté bien des obstacles pour asseoir sur des basses solides cette Institution, que le Saint-Siège Nous imposait pour mission d'implanter à Montréal.

Malheureusement, des difficultés de tous les genres ont été suscitées dans divers classes de la société contre Nos démarches, qui étaient pourtant conformes aux volontés du Siège Apostolique. Les journaux n'ont relaté qu'une partie de ces obstacles, et cependant, vous savez, N. T. C. F., combien ils ont été nombreux.

À plusieurs reprises, Notre Père Commun a daigné Nous faire connaître ses désirs d'abord, et ensuite ses volontés. La plupart d'entre vous ont eu connaissance par la presse, des avis que la S. Congrégation de la Propagande, organe de Notre Saint Père le Pape, Nous a transmis sur cette question. La voix de Notre Père Commun, qui n'a fait entendre au commencement que des exhortations salutaires et bienveillantes, est devenue de plus en plus impérieuse. C'est que les esprits d'un grand nombre, dominés par le souvenir des luttes du passé, ne se sont pas soumis et n'ont pas fait acte d'adhésion aux volontés du Saint-Siège.

Aujourd'hui, N. T. C. F., la circonstance est plus solennelle que jamais, et les consciences catholiques se trouvent en présence d'une obligation, devant laquelle ils ne peuvent reculer. L'obéissance est commandée ; l'obéissance est le devoir, l'obéissance est la loi ; l'obéissance est la route et la seule route à suivre.

Nous avons donc deux devoirs à remplir : cesser de lutter contre cette institution, et lui prêter secours et protection.

Ce n'est pas le silence seul

qui nous est imposé, c'est l'action, et cette action en conformité avec les ordres du Saint-Siège c'est de favoriser par tous les moyens en notre pouvoir le bon fonctionnement et la réussite de la Succursale de Montréal ; c'est pour ceux qui ont des enfants se livrant à l'étude des professions libérales, de diriger ces jeunes gens vers l'Institution que le Saint-Siège nous recommande ; c'est pour les classes dirigeantes de la société d'user de leur influence, pour dissiper les préventions semées contre cette Institution, et encourager les étudiants à venir y puiser la science nécessaire aux divers professions, qu'ils veulent embrasser.

Accueillons donc avec joie ce nouveau décret du Saint-Siège. C'est le Salut, sans nul doute, qui nous vient de Rome ; c'est le salut de notre société, parce que c'est la garantie d'une éducation chrétienne et solide, et, nous le savons tous, l'éducation est la base de la société.

Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur d'autres pays, où l'on élève la jeunesse en dehors de Dieu et de l'Eglise, et notre vue sera terrifiée du spectacle qu'ils présentent.

Avec le Pape, avec l'Eglise, sous la direction du Pape et de l'Eglise, nous n'avons pas à craindre qu'un semblable état de chose nous arrive. Le bonheur, la paix et la concorde dans toutes les classes de notre société nous viendront avec la soumission à Notre Père Commun.

C'est dans la ferme espoir que tous vous allez contribuer de cœur et d'âme à la réalisation des ordres du Saint-Siège, que Nous vous bénissons en Notre-Seigneur."

IV

Mgr L. Z. Moreau,

Evêque de Saint-Hyacinthe, dit dans sa Lettre Pastorale du 25 mars 1883 :

Nous nous empressons, N. T. C. F., de porter à votre connaissance un Document très grave qui Nous arrive de la Ville Eternelle, par l'intermédiaire de Notre vénérable

Métropolitain. Ce Document Apostolique, en date du 27 février dernier, est un Décret de la Sainte Congrégation de la Propagande, qui renferme et formule les volontés finales et absolues de Notre Très Saint Père Léon XIII, concernant l'Université Laval et sa Succursale établie à Montréal.

De tout temps, N. T. C. F., les souverains pontifes ont donné leur haut et puissant encouragement aux universités catholiques, qu'ils envisagent toujours comme des institutions très précieuses pour la religion et pour l'avancement des sciences sacrées et profanes. C'est, en effet, dans les universités qui portent dûment leur nom, que se donne le complément de toutes les sciences, dont on ne fait pour ainsi dire que l'ébauche et l'essai dans les maisons inférieures d'éducation, et que l'on acquiert ces palmiers et ces lauriers, dont l'obtention accuse des travaux sérieux et des luttes énergiques et constitue un acheminement plus facile aux emplois honorables et aux fonctions importantes, tant dans l'Eglise que dans l'Etat. Mais de tout temps aussi les papes se sont appliqués à ne pas laisser multiplier outre mesure les universités catholiques dans les mêmes pays, et ils ont constamment vu à ce que ces grandes institutions fussent assez distancées les unes des autres pour qu'elles ne se nuisissent pas, et que leur trop grand nombre ne fût pas une cause d'affaiblissement dans le niveau des sciences que l'on doit y enseigner.

Laissez-Nous maintenant, N. T. C. F., vous entretenir plus spécialement du document Apostolique qui fait l'objet de la présente Lettre, et du devoir que vous avez à remplir vis-à-vis cette question Laval, débattue depuis si longtemps, et sur laquelle le Saint Père vient de porter son jugement de la manière la plus intelligible et la plus claire qu'il soit possible de le faire. De ce Décret, il résulte :

1. Que l'Université Laval et sa succursale établie à Montréal sont maintenues et confirmées dans leurs droits et privilèges par le Souverain Pontife.

2. Qu'il n'est plus permis à aucun

séculier ni à aucun ecclésiastique, de quelque rang et dignité qu'ils soient, de s'opposer en paroles ou par des actes, ou par des écrits, aux susdites institutions.

3. Que ce serait pécher grièvement contre l'obéissance due au Vicaire de Jésus-Christ que de vouloir continuer à s'opposer à ces institutions et de prendre les moyens de leur nuire en quelque chose.

4. Qu'il est du devoir strict de tout séculier et de tout ecclésiastique de travailler à favoriser ces institutions et à les rendre prospères.

5. Qu'il incombe enfin à chacun de soumettre pratiquement son jugement sur cette question à celui du Souverain Pontife, jugement qui est définitif, et qu'il est enjoint à tous les Evêques de la Province de le faire connaître dans leurs diocèses, afin que la question soit pour toujours dirimée."

V

Mgr L. F. Lafèche.

Evêque des Trois-Rivières, dans sa Lettre Pastorale du 27 mars 1883, informe comme suit les fidèles de son diocèse :

Nos Très Chers Frères.

"Le Souverain Pontife Léon XIII, glorieusement régnant, a émis le 27 de Février dernier, en faveur de l'Université Laval et de sa Succursale à Montréal, un décret dont Nous nous empressons de vous donner connaissance.

"En entendant la lecture de ce document, vous comprendrez tous sans peine les intentions et la volonté du Saint-Père, qui y sont si clairement exprimées qu'il n'est point nécessaire de vous les expliquer davantage.

"Votre foi et votre piété bien connues, votre fidélité constante à suivre les enseignements que Nous vous avons donné sur le respect et la soumission dus au Saint-Siège, Nous sont un sûr garant que vous vous conformerez avec empressement et fidélité à ces ordres de celui qui a mission de diriger nos âmes, puisqu'il tient pour nous sur la terre la place de Notre-Seigneur Jésus-Christ."

VI

Mgr Antoine Racine.

Evêque de Sherbrooke, en promulguant le décret du Souverain Pontife, s'exprime comme suit dans sa Lettre Pastorale du 27 mars 1883 :

"Ce décret par lequel le Saint Père déclare que dans sa sollicitude pour le bien de la religion, il a bien voulu, pour ramener la paix et la concorde, examiner de nouveau et peser la valeur des raisons exposées jusqu'à présent sur l'Université Laval et sa Succursale établie à Montréal par autorité apostolique, doit être reçu avec le plus profond respect et exécuté avec la soumission la plus prompte et la plus entière.

"Comment devons-nous obéir ? Nous devons obéir promptement et volontairement, avec simplicité et avec joie, avec humilité et courage, avec constance et persévérance. L'homme vraiment obéissant, dit saint Grégoire, ne discute pas l'intention de celui qui lui donne des ordres ; il ne discute pas entre les diverses choses qui lui sont prescrites. Celui qui obéit fidèlement, dit saint Bernard, ne sait pas user de délai ; il fuit le lendemain, il ignore le retard, il prévient celui qui commande. C'est ainsi que nous devons tous obéir aux ordres si précis et si absolus de Notre Saint Père le Pape Léon XIII.

"Car pour être véritablement catholique et uni au Souverain Pontife, il ne suffit pas de reconnaître et de confesser qu'il est le successeur de Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ ; ce n'est pas assez de dire qu'on veut vivre dans la communion du Saint-Siège, il faut de plus être soumis d'esprit et de cœur aux décrets et aux décisions de celui qui a reçu la puissance pleine et entière de paître, régir et gouverner l'Eglise universelle. Puisque le Souverain Pontife est le chef de l'Eglise, tous ses membres ne lui doivent-il pas, comme le dit Pie VI, la promesse solennelle de l'obéissance, seule capable de conserver l'unité dans l'Eglise, et d'empêcher que ce corps mystique ne soit déchiré par des schismes.

"C'est pourquoi, nous souvenant qu'au jour de notre consécration

épiscopale nous avons juré d'observer nous-mêmes scrupuleusement et de faire observer par tous ceux qui nous sont soumis tous les décrets, ordonnances et constitutions apostoliques, Nous déclarons adhérer pleinement d'esprit et de cœur à ce décret de Notre Saint Père, le Pape Léon XIII, et Nous déclarons que c'est l'impérieux devoir de tous les fidèles de se soumettre à ce décret avec une entière et filiale docilité de leur intelligence et de leur volonté.

"A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, Nous réglons et ordonnons ce qui suit :

"1. Les ecclésiastiques de tout degré et de toute dignité et les fidèles de ce diocèse se conformeront scrupuleusement à toutes les prescriptions et à toutes les défenses contenues dans le décret *Cum Universitas Lavallensis ejusque Succursalis*.

"2. Le clergé et les fidèles se font une de voir de favoriser l'Université Laval et sa Succursale établie à Montréal et de lui prêter secours et protection.

"3. Les étudiants catholiques de notre diocèse sont rigoureusement obligés d'observer le décret du 1er février 1876 qui défend de fréquenter les Universités protestantes."

VII

Mgr Dominique Racine.

Evêque de Chicoutimi, s'exprime comme suit dans sa Lettre Pastorale du 28 mars 1883 :

"C'est un devoir pour nous de porter aujourd'hui à votre connaissance un document important que nous avons reçu du Saint-Siège et qui concerne l'Université Laval.

"Pour se rendre à la demande plusieurs fois réitérée de tout l'épiscopat de la province de Québec, qui ne voyait pas sans de justes craintes les grands dangers encourus par un bon nombre de nos jeunes gens dans la fréquentation d'Universités protestantes, le Séminaire de Québec consentait, en 1852, à prendre sur lui la lourde charge en même temps que la grande responsabilité de doter notre cher pays d'une Université catholique, "où la jeunesse

pourrait fortifier ses études et parvenir aux grades académiques sans péril pour sa foi et ses mœurs.

“ Dans ce document si important, le Saint Père déclare d'abord que l'Université Laval et sa Succursale à Montréal ont été établies par l'autorité apostolique et ensuite que, dans l'intérêt de la religion et pour mettre fin aux discussions sans cesse renouvelées au sujet de ces deux institutions, il a examiné de nouveau et pesé dans sa profonde sagesse toutes les raisons alléguées de part et d'autre, afin de rendre justice à qui de droit.

“ Après ces déclarations formelles, il porte son jugement suprême en nous ordonnant, en vertu de la sainte obéissance, d'observer très fidèlement tout ce qui a été prescrit par le décret de la S. C. de la Propagande en date du 1er février 1876 et par la Bulle *Inter varias sollicitudines*, et en nous défendant d'oser tramer, par nous-mêmes ou par d'autres, par des actes ou par des écrits, quelque projet contre l'Université et sa Succursale. Enfin il nous ordonne à tous sans exception et dans la mesure de nos forces de prêter notre concours à cette institution.

“ Nous vous le demandons. N. T. C. T., après avoir entendu les paroles si claires et si énergiques de Sa Sainteté Léon XIII, comment pourrions-nous nous dire encore les enfants soumis et obéissants du Saint-Siège, comment pourrions-nous nous vanter de notre respect et de notre attachement inviolables à la Chaire de Pierre si nous ne nous soumettions pas humblement et fidèlement à tout ce qui nous est prescrit et ordonné par ce dernier décret ? En agir autrement, ne serait-ce pas fournir à nos frères séparés l'occasion de se rire de nous et de toutes nos protestations de respect, de dévouement et d'obéissance envers l'autorité suprême de l'Eglise ?

“ Nous sommes heureux de le constater ; toujours vous avez compris et pratiqué, N. T. C. F., l'obéissance que vous devez, sur ce point comme sur tous les autres, et à vos Evêques et au Saint-Siège ; toujours vous avez compris que notre devoir, comme Canadiens et comme catho-

liques était, non pas de diviser nos forces et d'entraver ainsi les progrès d'une institution qui a déjà fait et qui est appelée à faire encore tant de bien parmi nous, en formant des hommes savants et surtout de bons chrétiens, mais bien de lui prêter tout notre concours dans l'accomplissement de son œuvre qui est tout à la fois nationale et religieuse.”

VIII

Mgr Jean Langevin,

Evêque de St Germain de Rimouski, écrit ce qui suit dans sa Lettre Pastorale du 1er avril 1883 :

“ Vos Pasteurs, nos chers frères, viennent de vous lire la traduction d'un décret approuvé par N. S. Père le Pape, concernant l'Université-Laval et sa succursale établie à Montréal par autorité apostolique. Toujours plein de sollicitude pour la bonne et saine éducation de la jeunesse à tous ses degrés ; intimement convaincu que de là dépendent la conservation de la foi et la prospérité de la religion chez un peuple : le Souverain Pontife insiste plus que jamais dans ce décret, et même par un ordre formel et en vertu de la sainte obéissance, à ce que tous les jeunes gens qui se destinent surtout à l'étude du droit ou de la médecine, soient dirigés vers cette Université catholique, et cessent absolument de fréquenter les institutions soit protestantes, soit affiliées à des universités protestantes ; en même temps que Sa Sainteté ordonne à tous de favoriser de toutes leurs forces l'Université-Laval et sa succursale à Montréal.”

IX

Mgr N. G. Lorrain,

Evêque de Cythère et Vicaire Apostolique de Pontiac, s'exprime comme suit dans son Mandement en date du 20 avril, au sujet du décret du Souverain Pontife relatif à l'Université-Laval.

Nos très chers Frères,

“ Nous avons reçu, il y a quelques semaines, par l'intermédiaire du Métropolitain de la Province

Ecclésiastique de Québec, un décret très important, émané de la Sacrée Congrégation de la Propagande, concernant l'Université-Laval et sa succursale à Montréal. Nous aurions désiré vous en donner connaissance avant aujourd'hui ; mais les travaux du ministère curial, auxquels Nous sommes obligés de Nous livrer, plus pressants encore dans le temps pascal qu'à d'autres époques de l'année, ne Nous l'ont pas permis.

(Suit ici le Décret.)

“ En face de paroles aussi solennelles et de commandements aussi précis, que nous reste-t-il à faire ? sinon obéir !..... obéir avec générosité, avec promptitude, avec constance... Nous devons, d'après St-Jérôme, lui être soumis comme au père de nos âmes.....

“ Prions Dieu qu'il en soit ainsi dans toutes les parties du pays. Puissent dorénavant tous les fidèles, abandonnant pour toujours la voie des discussions acerbes et des divisions stériles, marcher dans la paix, l'entente et la confiance mutuelle, unir avec une entière bonne foi les forces de leur volonté, les lumières de leur intelligence et les ressources de leur fortune, pour établir sur des bases solides cette succursale que le Saint Père a à cœur de voir se développer et fleurir dans la métropole commerciale du Canada. Que notre jeunesse instruite, fuyant les sources plus ou moins empestées du poison de l'erreur, aillent s'y abreuver comme à la fontaine de tous les bons principes. Que l'Université, par la beauté de ses édifices, par l'esprit d'abnégation de ses directeurs, par la science de ses professeurs et par la solidité de son enseignement, devenue un objet d'orgueil national, brille comme un phare de vérité sur cette terre d'Amérique.”

— 000 —

Pensée

Soyez des hommes d'honneur, remplis de loyauté, pleins de respect pour votre parole, intègres dans vos mœurs, irréprochables dans votre conduite.

OZANAM.

Tempérance

[Pour l'Album des Familles.]

GUERRE

À

L'IVROGNERIE !

I

Lorsqu'une épidémie fait son apparition dans une ville ou se répand dans une contrée,—dit le R. P. Paquin,—(1) tout le monde est dans l'anxiété ; on s'alarme, on craint pour soi et pour ses proches. A quelles précautions ne s'astreint-on pas pour éviter d'en ressentir les attraites ?

Il en est une, cependant, qui plus que toute autre décime les peuples, et exerce son action destructive sur l'humanité toute entière. L'ivrognerie tient le premier rang parmi les calamités qui pèsent sur le genre humain, d'abord, parce qu'elle règne en souveraine sur toutes les régions du globe en même temps ; ensuite, parce que, bien différente de la peste, du choléra et des autres fléaux qu'entraînent à leur suite bien des désastres, il est vrai, mais ont bientôt leur terme ; elle résiste aux meilleures ressources employées par la société pour la conjurer, et poursuit son cours à travers les générations à mesure qu'elles paraissent sur la face de la terre.

L'ivrognerie exerce de nos jours, personne n'osera le nier, ses ravages dans tous les rangs de la société d'une façon de plus en plus alarmante. C'est là un fait déjà assez triste à constater pour que je crois devoir épargner aux lecteurs de l'Album des Familles le tableau des preuves que je pourrais accumuler à son appui.

II

En 1867, une Lettre Pastorale de tous les Evêques de la province

(1) Conférence sur les Liqueurs Spiritueuses, par le R. P. Paquin, O. M. I.,—1879.

ecclésiastique de Québec était lue dans les églises, et sur la question de l'Intempérance, leurs Seigneuries disaient :

“ Nous devons vous prémunir, nos très chers frères, contre un ennemi qui se présente à vous sous les dehors les plus séduisants, et qui en veut à votre repos, à votre fortune, à votre santé, à votre famille et à votre salut éternel. Oh ! que de ruines entassées sur le passage de ce monstre infernal que l'on appelle *Ivrognerie* ! Que de larmes il a fait répandre ! Que de crimes il a inspirés !.....

“ Comment pourrait-il en être autrement, quand il s'agit d'un vice qui ravale l'homme au-dessous de la brute ; qui éteint tout sentiment d'honneur, de pudeur et d'affection ; qui ruine les familles et attire sur elles des châtiments terribles à cause des crimes et des blasphèmes dont il est la source féconde ! N'est-ce pas un vice qui tue en même temps le corps et l'âme du malheureux qui s'y abandonne ?

“ Nous faisons donc appel à tous ceux qui ont à cœur le bien de la religion et de la patrie, afin qu'ils s'unissent à nous pour arrêter, ou du moins pour diminuer, autant que possible, les ravages de l'intempérance. Oui, nous vous en supplions par la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est mort pour racheter nos âmes, priez pour ces malheureux que Satan tient enchaînés dans une habitude ruineuse ; priez pour que Dieu ouvre les yeux à ces vendeurs de boissons sur l'énormité du scandale dont ils se rendent coupables ; priez pour que Dieu inspire à nos législateurs de sages mesures propres à arrêter un mal si préjudiciable à notre pays ; priez enfin pour que les autorités municipales et paroissiales remplissent courageusement et fidèlement leur devoir : car elles répondront un jour devant le Souverain Juge de tous les crimes qu'elles pouvaient et devaient empêcher. Hélas ! n'arrive-t-il pas trop souvent que les intérêts de toute une paroisse sont sacrifiés aux clameurs et aux intrigues d'un petit nombre d'amis des auberges ?

“ A ces prières ferventes, joignez

l'exemple, en vous enrôlant dans ces belles sociétés de la *Tempérance* et de la *Croix*, établies dans vos paroisses et missions. Quel bonheur pour vous, quel mérite, quelle joie dans le ciel d'avoir contribué ainsi à la conversion de quelques pauvres âmes ! Enfin, ne vous contentez pas de gémir en secret, mais sachez déployer du courage et de l'énergie pour élire et appuyer des conseillers municipaux qui veulent sincèrement le bien et pour protester contre les lâches complices de tous les abus.”

Ces conseils paternels furent reçus avec bonheur par un grand nombre de bons citoyens, qui s'engagèrent dans les sociétés de tempérance, mais le plus grand nombre ne voulut point s'enrôler sans l'étendard de la *Croix*, étant trop lâches pour renoncer généreusement à l'usage des boissons enivrantes.

III

Quinze années se sont écoulées depuis le cri d'alarme de l'Evêque, et tout porte à croire que ce vice honteux de l'ivrognerie continue à être le fléau de la société et la ruine des familles.

Il n'y a pas d'illusion à se faire, à ce sujet, car voici des chiffres qui sont bien propres à faire ouvrir les yeux aux hommes sérieux et amis de leur pays. Ces chiffres sont tirés des rapports officiels.

Depuis l'avènement de la Confédération, en 1867, il a été distillé en Canada 54 millions 993,866 gallons de liqueurs alcooliques en esprit, et 49 millions 743,240 gallons ont été importés, formant en tout 104 millions 737,006 gallons de boissons alcooliques.

Durant la même période, il a été consommé 128 millions 495,494 gallons de liqueurs fermentées, telles que bière, etc.

Ajoutez à cela 28 millions 173,414 gallons d'autres boissons telles que vins, etc., importées et consommées en Canada.

En groupant ensemble ces divers chiffres, on arrive à constater le résultat qui suit :

Boissons alcooliques (gallons).....	104,737,006
“ fermentées “	128,495,494
“ vineuses, etc “	28,173,414
Total.....	261,405,914

Si l'on veut savoir à présent, dit le *Pionier* de Sherbrooke, ce qu'ont coûté ces boissons à nos populations, additionnons les divers items de la dépense, savoir :

Droits payés au gouvernement sur les liquours alcooliques.....	42,150,423
Droits payés sur les liqueurs fermentées.....	225,332
Droits payés sur les vins et autres boissons.....	22,603,350
Total des droits.....	64,979,125
Coût approximatif de ces boissons (à raison un tiers des droits) ..	21,653,375
Grand total	\$86,612,500

Ainsi dans l'espace relativement court de quinze ans, ajoute le *Pionier*, nous avons une consommation de 261 millions 405,914 gallons de boissons de toutes sortes, au coût de 86 millions 612,500 piastres. N'est-ce pas énorme ? 5 millions 774,234 piastres par année, jetées à la rivière quand notre jeune nation est encore pour ainsi dire au berceau. Quels progrès n'auraient pas fait nos industries et surtout notre agriculture si ces sommes énormes, nous pourrions dire fabuleuses, avaient été appliquées, chaque année, à leur avancement, au lieu d'avoir été la cause que nos prisons se sont remplies de criminels qui ont été, pour la plupart, conduits là par le vice de l'ivrognerie ? N'était-il pas grand temps, en effet, que des hommes autorisés tels que nos Evêques fissent entendre leurs voix pour avertir le gouvernement du danger ? Oui, certainement, et nous voyons aujourd'hui le gouvernement fédéral donner à cette question toute l'attention qu'elle mérite.

Victor de VALMONT.

A MEDITER

Une nation chrétienne ne peut pas impunément déchirer les pages séculaires de son histoire, rompre la chaîne de ses traditions, inscrire en tête de sa constitution la négation des droits de Dieu, bannir toute pensée religieuse de ses codes et de son enseignement public.

Dans ces conditions, elle ne fera jamais qu'une halte dans le désordre ; elle oscillera perpétuellement entre le césarisme et l'anarchie, ces deux formes également honteuses des décadences païennes, et n'échappera pas au sort des peuples infidèles à leur mission.....

L'ALBUM DES FAMILLES

CANADA

Ottawa, 10 MAI, 1882.

La Loterie.

Nous avons retardé la publication du présent numéro de l'*Album* jusqu'à ce jour, 10 mai, afin de faire connaître de suite aux abonnés le résultat du tirage, qui a eu lieu à l'Institut Canadien d'Ottawa, lundi, le 7 courant, tel qu'il avait été réglé précédemment.

A huit heures, l'assemblée presque entièrement composée des abonnés de la ville d'Ottawa et des alentours, firent le choix de six abonnés pour procéder au tirage, dont voici les noms :

- MM. Antoine Champagne.
- A. Bureau,
- Thos Pruneau,
- Is Bélanger,
- J. B. St-Laurent,
- O. Latrémouille,

pour former le Comité de Direction, et M. A. Lévêque, pour retirer de l'urne les billets de la Loterie.

M. le Directeur de l'*Album* ayant livré au Comité le *Livre des Coupons*, lesquels s'élèvent au chiffre de 391, ils furent comptés et comparés avec le *Livre des Reçus*, également soumis au Comité, afin que celui-ci pu constater qu'aucun nom n'avait été omis, après quoi ils furent tous placés par le Comité dans l'urne, et l'on procéda au tirage qui donna le résultat qui suit :

- 1^{ère} Bourse.—\$50—M. Charles Bélanger, de Lowell, Etats-Unis. (No 229.)
- 2^e " <25—M. O. F. Boulet, marchand, Québec. (No 248.)
- 3^e " <15—M. E. Chabot, St-Charles de Richelieu. (No 70.)
- 4^e " <10—M. Is Déchéno, Sandy Bay, comté de Rimouski. (No 7.)
- 5^e " <7—M. L. N. Gauvreau, avocat, Isle Verte. (No 13.)
- 6^e " <5—Dr J. E. Landry, M. D., Québec. (No 287.)

Les 44 gratifications (\$2 chacune) furent le partage des abonnés dont les noms suivent :

Billets de la Loterie.	Noms.	Résidence.
Nos		
79	Sœurs du Bon Pasteur.....	Québec.
200	Chas T. Dugal.....	Kamouraska.
2	Messiro D. Marcoux.....	Champlain.
189	O. Bellemare, notaire.....	St-Guilhaume.
304	Messire L. A. Masson.....	Danville.
290	J. O. Goulet.....	Québec.

Billets de la Loterie.	Noms.	Résidence.
Nos		
51	L. A. Huguet Latour.....	Montréal.
91	Messiro H. E. Julien.....	St-Léonard.
142	Alfred Floury.....	Lac à la Tortue
5	M. J. E. Panneton.....	St-Grégoire.
226	RR. FF. des Ecoles Chrétiennes.....	Ottawa.
23	M. Jos. St-Laurent.....	Newport, (Gaspé.)
336	Edouard Gray.....	St-Romuald.
61	Madame M. A. Martin.....	St-Jacques, (Mon)
75	Is Bello Isle.....	Deschambault.
285	Dilo Obeline Dumont.....	St-Jean-de-Dieu
327	Messire J. O. Dugas.....	Chertrey.
131	L'Evêché d'Ottawa.....	Ottawa.
12	Messiro A. Lemay.....	St-Marc.
92	Madame Frs Fouquet.....	St-Calixte de Som.
236	Messiro F. X. DeLage.....	L'Islet.
179	Madame J. B. Ouellet.....	Gordon, (Ontario)
197	C. N. Monard.....	St-Boniface, (Ma)
235	Modeste Simoneau.....	Sherbrooke.
95	Joseph Labrecque.....	Laprairie.
345	Ernest Dionne.....	Ottawa.
326	Messiro L. Trahan.....	Pierreville.
198	P. E. Vézina, Dép. Prot.	Trois-Rivières.
40	Joseph Langlois.....	Sillery.
272	Messiro T. Joyal.....	St-Stanislas.
225	N. P. Labrosse.....	St-Eugène, (Ont.)
388	Mad. Jos. Garneau.....	Québec.
389	O. Latrémouille.....	Ottawa.
96	Ambroise Hébert.....	Laprairie.
256	Messiro Jasmin.....	Beauharnois.
165	O. Goulet, marchand.....	Québec.
116	J. B. Pelletier, régist.....	St-Laurent, (L.O.)
146	Barth. Rochon.....	L'Assomption.
217	Napoléon Casault.....	Ottawa.
111	J. E. Renaud.....	Joliette.
242	J. O. Desilets, avocat.....	Joliette.
131	A. E. Beaudoin.....	N. D. de Lévis.
145	J. S. Rivest.....	L'Assomption.
311	Victor Chateaufort.....	Québec.

Ces gratifications consistèrent en un reçu de \$2 donné par l'administrateur de l'*Album* à chacun des abonnés pour l'année d'abonnement de 1884, et qui leur donne droit de concourir à la deuxième grande loterie annuelle, laquelle aura lieu en Février ou Mars 1884.

Le projet d'une loterie annuelle est adopté, parce que c'est le moyen le plus généralement estimé par les abonnés, et qu'il n'est pas seulement pour recruter des abonnés nouveaux, mais donner à l'administration le moyen d'offrir un témoignage de reconnaissance aux amis de la publication.

Les *Chromos* destinés aux abonnés qui n'ont pas eu la chance d'obtenir un prix en argent, (au nombre de 341), seront expédiés sous peu, n'ayant pu nous les procurer à temps.

—000—

Un 2^e tirage

Depuis le 5 mai, terme fixé pour la clôture de la réception des abonnements au point de vue de la loterie, nous avons reçu bon nombre de lettres de remboursement, mais trop tard, à notre grand regret.

D'autres lettres, non moins pressantes, nous suppliaient de retarder d'un mois la loterie, afin de leur donner l'avantage d'en profiter.

Ne voulant apporter aucun autre délai, nous avons été forcément obligé de passer outre. Mais étant désireux de contenter tout le monde, et comme il reste encore un très grand nombre d'abonnés qui pourront profiter d'un nouveau tirage, nous avons cru devoir accéder à la proposition, en déterminant un 2e tirage spécial, qui aura lieu à l'Institut-Canadien d'Ottawa, le

JEUDI, 5 Juillet 1883.

si le nombre des abonnés qui nous auront transmis l'abonnement de l'année, avec les arrérages s'il y en a, est assez considérable.

Dans ce cas, voici comment sera réportée les lots à gagner :

1er Prix—Une bourse, renfermant.....	\$25
2e Prix—Une autre bourse, renfermant.....	10
3e Prix—Une autre bourse, do.....	7
4e Prix—Une autre bourse, do.....	5
5e Prix—Une autre bourse, do.....	3
Vingt-cinq gratifications de \$2.00, soit.....	50

\$100

Plus : 100 prix (*Chromos* grand format pour salon), pour être tirés de la même manière que les prix en argent. Ces *chromos* seront variés, et expressément préparés pour les abonnés.

Auront droit à la Loterie :

1o Les personnes qui, déjà abonnées, nous transmettront directement le prix de leur abonnement pour l'année 1883, durant les mois de Mai et Juin, en payant les arrérages, s'il y en a.

2o Ceux qui n'étant pas encore abonnés souscriront à l'*Album* et paieront d'avance le prix de l'abonnement (\$2.00) durant la période ci-dessus mentionnée.

La liste sera close le 1er juillet inclusivement.

Avis de l'heure sera donné dans la livraison du 1er juillet prochain et les noms des concurrents heureux publiés dans la livraison de l'*Album* du 1er août.

Un billet imprimé et soigneusement numéroté, donnant droit au tirage, sera livré à l'abonné en même temps que son reçu. Nous garderons en mains le coupon ou souche du billet, pour le déposer dans l'urne le jour du tirage.

Pour éviter toute erreur ou malentendu, on devra s'adresser directement à l'administration de l'*Album des Familles*, à Ottawa, en

transmettant en même temps par lettre enregistrée le prix de l'abonnement pour 1883 ; et il ne sera délivré aucun billet en dehors de ce mode.

Il va sans dire que ce 2e tirage n'admettra que ceux qui n'ont pu prendre avantage de la Loterie du 7 mai.

Dans l'intérêt de cette entreprise, nous prions respectueusement nos abonnés et toutes les personnes qui prendront connaissance de ce deuxième tirage spécial de vouloir bien nous accorder leur bienveillant appui, en s'abonnant eux-mêmes, et en s'efforçant d'engager ceux qu'ils connaissent à s'abonner à cette *Revue* littéraire, destinée qu'elle est à récréer et instruire tout à la fois la famille.

Toute transmission devra se faire directement à Ottawa

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU,

Editeur-Propriétaire de

l'Album des Familles,

P. O. Boîte 1061, Ottawa.

— 000 —

Souscription Féval.

La souscription ouverte dans nos bureaux est maintenant close. Vingt cinq francs ont été expédiés ce jour même à Paris, qui sont les offrandes reçus de la part de :

M. l'abbé V. Charland, du Collège de Lévis.	10 fr.
Un Anonyme.....	5
M. l'abbé L. Rouleau, de Matane.....	10
	25 fr.

En nous transmettant son offrande, M. l'abbé Rouleau, ajoute dans sa lettre : " Je voudrais pouvoir faire plus en faveur de ce brave homme, mais mon état financier est si précaire, que je ne puis lui offrir que l'obole du pauvre. C'est de bon cœur néanmoins. "

Nous trouvons de semblables exclamations d'amitiés dans la plupart des lettres que nous avons reçu, à propos des malheurs de cet illustre écrivain.

— 0 —

Un Echo du Nord-Ouest

Mais j'ai gardé ma souvenance
Des échos d'autrefois !

L. H. FROST.

Je n'ai pas besoin de dire aux lecteurs de l'*Album des Familles* que la musique sacrée, telle que pratiquée dans les cérémonies de l'E-

glise catholique, ne le cède en aucune manière à celle des autres dénominations religieuses. Ils le savent, et leur cœur s'est dilaté aux accords de nos grands chants religieux. Nos étapes musicales sont bien connues. D'abord l'humble chapelle, puis l'édifice agrandi et embelli, avec chant sans accompagnement de musique, puis l'harmonium, enfin l'orgue.

Les catholiques de Ste Marie de Winnipeg ont passé par ces phases, et maintenant ils ont atteint leur majorité, pour ainsi dire. Hier soir, 300 personnes étaient réunies dans l'église Ste Marie pour entendre Mr S. Mitchell, fils du célèbre facteur d'orgues de Montréal, qui venait de terminer la pose de notre instrument. Pour le monde musical canadien, bien connue est l'habileté de M. Mitchell dans la combinaison des divers jeux d'orgue, la rapidité et le brio de son exécution, le talent d'accompagnateur, la facilité d'improvisation. Il nous a donné tout cela hier soir, et nous avons eu en même temps un concert de musique sacrée. Je vous en envoie le programme, lequel vous paraîtra acceptable, je n'en doute pas un instant. Les membres de notre chœur sont peu nombreux, cependant la reddition des morceaux a paru satisfaire un auditoire choisi et bienveillant. L'honorable M. La Rivière, Secrétaire Provincial, y était, ainsi que le Rev. M. Cherrier, Directeur, et le Rev. M. Cloutier, Professeur, du Collège de St-Boniface, M. J. Prendergast, Rédacteur du *Manitoba*, Geo. Roy, Député Secrétaire Provincial, H. Chénier, Ex M. P. P., L. A. Désy, Architecte, Chévrier, autrefois d'Ottawa, et beaucoup d'autres Canadiens-Français et Irlandais catholiques, désireux de contribuer à la bonne œuvre. Mgr Taché nous avait donné son Patronage, retenu qu'il est, par la maladie, à son palais.

Le R. P. Lavoie O. M. I. était heureux de voir que les efforts qu'il fait pour développer l'élément catholique de la Reine de l'Ouest sont appréciés. Enfin tout le monde était content.

Sur ce, Monsieur le Directeur, je vous salue en vous disant au revoir.

ZACHARIE.

Winnipeg, 21 Avril 1883.

dans la peine, la force dans la faiblesse, la conseillère dans les moments de doute, la joie et l'espérance dans les tristesses de la vie.

— 000 —

L'Amour du Cœur de Jésus ou le Véritable trésor de l'Âme. — Ouvrage spécialement préparé pour honorer le Divin Cœur de Jésus, durant le mois de juin

Nous apprenons avec joie que M. Antoine Langlois, de Québec, réimprime actuellement, avec l'approbation de M^r l'Archevêque de Québec, un livre déjà publié à Lille, en France, qui sera pour les pieuses familles du Canada un véritable trésor, dans les épreuves de la vie.

Cet ouvrage, qui ne coûtera que vingt-cinq centins par exemplaire, est divisé en cinq chapitres principaux, avec de nombreuses sous-divisions, qui seront d'un grand avantage pour la méditation.

Comme le dit l'auteur, dans son introduction, ce livre a pour but de populariser la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, de la faire mieux comprendre, aimer et pratiquer.

Pour le moment, nous constatons que le but principal de cette réimpression n'est aucunement mercantile, mais seulement destinée à la dévotion et à la sanctification des âmes, et que pour populariser davantage la dévotion au Sacré Cœur, l'éditeur n'exigera que \$15 par cent exemplaires ou 25 cts l'exemplaire. On peut s'adresser de suite à M. Antoine Langlois, 9, rue Brade, Québec, qui sera prêt de fournir l'ouvrage dans quelques jours.

Lorsque ce petit livre aura paru, nous nous empresserons d'en développer davantage l'importance.

— 000 —

NECROLOGIE.

Nous avons appris avec regret le décès de M. Samuel Benoit, notaire, ci-devant gérant de la Banque Nationale à Ottawa.

Il laisse pour déplorer sa perte une épouse et des enfants inconsolables, auxquels la religion seule saura faire accepter avec soumission cette rude épreuve de la Providence, et fermer des blessures aussi saignantes.

— 000 —

SOMMAIRE :

Littérature.

Paul et Virginie. (Suite et fin)..... 130

Poésies.

Av. Mario, par l'abbé E. A. GILLY..... 129
Le Mois de Mai, par A. A. PRADEUR..... 129
Rémiscences, par Léon LORRAIN..... 138
Le Cris de l'Âme, par T. L.**..... 139
Seule ! par T. L.**..... 139
Maman ! par Charles OUMET..... 139
La Violette..... 152

L'Ecrin des Demoiselles.

Le Journal de Mlle Anna de Luri. (Suite).... 140

Critique Historique.

La Vallée de Josaphat, par l'abbé PROVANSAUX. 142

Biographie.

N. S. P. le Pape Léon XIII..... 147

Bibliographie.

Les Palettes d'Or..... 145
Code de l'Instruction Publique..... 115
La Question Juive..... 145
Nos Sympathies, etc..... 146

Collaboration.

J. C. Taché (Souvenir de 1854), par C. A. GAUVEAU..... 116

Astronomie.

Pluralité des mondes habités..... 147

Bienfaisance.

L'Œuvre de l'Orphelinat des Sœurs Grises de Québec..... 148
L'Œuvre de la Sainte-Enfance..... 149
Les Muets parlant..... 150

Archéologie.

La Cathédrale de St-Jean de Latran..... 151

Enseignement Episcopal.

Décret du Souverain Pontife relatif à l'Université-Laval..... 152
I Mandement de Mgr E. A. TASCHEURE..... 153
II " Mgr J. THOS DUHAMEL..... 153
III " Mgr Ed Chas FABRE..... 153
IV " Mgr L. Z. MOREAU..... 154
V " Mgr L. F. LAFLECHE..... 155
VI " Mgr Ant. RACINE..... 155
VII " Mgr Dom. RACINE..... 155
VIII " Mgr Jean LANOVIN..... 156
IX " Mgr N. G. LOBBAIN..... 156

Tempérance.

Guerre à l'Irrogence, par Victor de VALMONT. 157

Mélanges.

Conseils d'Or sur la langue française..... 138
Tempérance.—Les dix Commandements..... 149

Maximes et Pensées.

Pensées diverses..... 142-143-144-151-156-158

Informations spéciales.

La Loterie..... 158
Un 2e tirage..... 158
Souscription Féval..... 159
Un Echo du Nord-Ouest..... 159
Le Mois de Marie..... 159
Nouveau livre..... 160
Nécrologie..... 160

AGENTS

DE

L'ALBUM DES FAMILLES

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLES.

Québec..... Etienne Légaré, 378, rue Saint-Joseph, St Roch.
Montréal..... Ignace St-Amour, 7, rue Alard.
Trois-Rivières..... P. L. Dubert, notaire.

CAMPAGNES.

Paroisses. Contés. Agents.

Anse St Jean...Chicoutimi...Didier Houde.
Arthabaskaville...Arthabaska...Aimé Dion.
Beauharnais...Beauharnais...J. A. Lapointe.
Berthier.....Berthier.....Amateur Demers.
Fraserville.....Témiscouata...V. Chamberland.
Joliette.....Joliette.....Albert Gorvais.
Kamouraska...Kamouraska...P. C. Dupuy.
L'Assomption...Assomption...J. S. Rivet.
Lotbinière.....Lotbinière...Maximo Lemay.
Louiseville.....Maskinongé...T. T. Rivard.
N.-D. de Lévis.....Lévis.....A. G. Routhier.
Rimouski.....Rimouski...A. G. Dion.
Sault au Roccollet Hochelaga...Cyp. Corbeil.
S. A. LapocatièreKamouraska...Geo. Lévêque.
St Bruno.....Chambly.....J. M. Côté.
S. Colomb,SilleryQuébec.....Félix Langlois.
St Cyrille de Windsor, Drummond.L. J. B. Brassard
St Donat.....Rimouski...Clovis Morneau.
St François.....Montmagny...Damo Ls Martineau.
St Hyacinthe.....St Hyacinthe.M. Lussier.
St Nicolas.....Lévis.....L. Fréchette, jr.
St Romuald.....Lévis.....Joseph Fortin.
Ste Rose.....Laval.....P. O. Grenier.
Ste Thérèse.....Terrebonne...P. Jérôme.
St Vinot de Paul.Laval.....C. E. Germain.
Terrebonne.....Terrebonne...Octave Forquet.
Ville de St Jean,St Jean.....Jean Bourguignon

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Shediac Bridge...Westmoreland.J. L. Polrier.

ONTARIO.

St Eugène.....Prescott.....Victor Lalonde.
St Joachim.....River Ruscou,Engènc Beiglet.

MANITOBA.

St Boniface..... }
Winnipeg..... }Adj. Gauvreau.

ÉTATS-UNIS.

Localités. Etats. Agents.

Biddesford.....Maine.....
Burlington.....Vermont...Léon H. Beaupré.
Central Falls.....Rhode Island.Z. Choquette.
Chicago.....Illinois.....Ph. Baillargeon,
167, Blue Island Ave.
Détroit.....Michigan.....Ed Racicot.
Fall River.....Massachusetts.H. R. Benoit.
Indian Orchard,Massachusetts.Jos. Bengler.
Iako Linden.....Michigan.....D. L. Augé.
Lawrence.....Massachusetts.Dr Jos. Desmarais,
126, Lowell Str.
Lewiston.....Maine.....Isaac N. Leclerc.
Lowell.....Massachusetts.David N. Parthenis.
North Adams.....Massachusetts.A. N. Gélinau.
Northampton.....Massachusetts.Dr L. B. Niquotte.
Putnam.....Connecticut...Hector Duvert.
St Albans.....Vermont.....Dr G. Thibault.
Troy.....New-York...
Worcester.....Massachusetts.
Woonsocket.....Rhode Island.C. Tétrault.

PARIS (FRANCE.)

M. A. Sauton, libraire, 41, rue du Bac.

LONDRES (ANGLETERRE.)

MM. Henry F. Gellig et Cie, 449, Strand.

BULLETIN DES ANNONCES.

Annonces nouvelles.

La Machine à Coudre

LA PLUS POPULAIRE

ET

DEFIANT TOUTE COMPÉTITION

EST LA

NEW-HOME

*Elle est la plus légère,
la plus simple,
la plus perfectionnée,
la plus durable,
et la meilleure.*

**200,000 sont vendues
chaque année**

S'adresser à

NEW HOME SEWING MACHINE CO.

39, UNION SQUARE,

NEW YORK.

BIENFAITEUR DE L'HUMANITE.

LA CONSOMPTION GUERIE.

Un vieux médecin, retiré de la pratique active, a obtenu d'un missionnaire de l'Est la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la consommation, de la bronchite, du catarrhe, de l'asthme et de toutes les affections de la gorge et des poumons, et aussi pour la guérison positive et radicale de la débilité générale et de toutes les douleurs nerveuses. Après avoir complètement constaté son pouvoir curatif étonnant dans des milliers de cas, il croit qu'il est de son devoir de le faire connaître au public. Vous recevrez par le retour de la malle, gratuitement, la recette avec des détails complets, des directions pour le préparer et en faire usage et tous les conseils et instructions nécessaires, en s'adressant au

DR J. C. RAYMOND,
164, rue Washington, N.-Y.

LE MEILLEUR JOURNAL ! ESSAYEZ-LE !

Il est magnifiquement illustré.

37 Année.

"LE SCIENTIFIC AMERICAN"

LE SCIENTIFIC AMERICAN est un grand journal hebdomadaire, de première classe, contenant seize pages, imprimé avec soin et abondamment illustré de splendides Gravures, représentant les inventions les plus récentes dans les arts et les sciences. Il contient aussi des informations récentes sur l'Agriculture, l'Horticulture, sur l'Hygiène, les Progrès de la médecine, la Géologie et l'Astronomie. On trouvera dans le *Scientific American* les écrits les plus précieux et les plus pratiques venant d'écrivains distingués dans toutes les branches de la science.

Conditions : \$3.20 par an, \$1.60 pour six mois, y compris le postage. Pour une seule copie, 10 centins. On le trouve chez tous les vendeurs de Papiers nouvelles. On peut payer par ordre postal adressé à MM. MUNN et Cie, Editeurs, 37 Park Row, New-York.

Patentes. En rapport avec le *Scientific American* MM. MUNN et Cie., se font sollicitateurs de Patentes américaines et étrangères. Par 36 années de travail, ils ont fondé l'établissement le plus considérable du monde. Les patentes obtenues aux meilleures conditions. Un avis spécial annonçant l'objet patenté par l'entremise de cette Agence est publié dans le *Scientific American*, avec le nom et la résidence du propriétaire de la patente. Vu l'immense circulation du journal, l'attention publique est attirée par l'utilité de l'objet patenté et en facilite la vente ou l'introduction.

Toute personne qui a fait une patente ou une invention nouvelle peut s'assurer, sans aucune dépense, s'il y a probabilité qu'il puisse obtenir une patente en écrivant à Munn et Cie. Nous envoyons aussi sans charges le manuel relatif aux lois de patentes, aux patentes, aux Caveat, aux marques commerciales, à leur goût et la manière de se les procurer, avec les informations nécessaires pour obtenir les avances sur inventions. Adressez-vous soit pour le journal soit pour matières relatives aux patentes à

MUNN & Cie.,
37, Park Row, New-York.

RUSSELL HOUSE

RUE SPARKS, OTTAWA.

J. A. GOUIN, Propriétaire.

Situé au centre des affaires et tout près des édifices du Parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.

Aux Annonceurs des Etats-Unis.

L'ALBUM, dont la circulation est fort grande tant en Canada qu'aux Etats-Unis, se trouve au Bureau d'agence de MM. Geo. ROWELL & CIE, No 10, rue Spruce, autorisé d'accepter des annonces pour cette Revue **NEW-YORK.**
Mensuelle



COMPOSÉ VÉGÉTAL

De Lydia E. Pinkham.

Est un spécifique souverain

Pour toutes les douleurs, faiblesses si communes à notre meilleure population féminine,

Médecine pour les Femmes. Inventée par une Femme. Préparée par une Femme.

La plus grande découverte médicale depuis l'origine de l'Histoire.

Il ranime l'humeur qui s'abat, donne de la vigueur aux fonctions organiques et les harmonise, donne de l'élasticité et de la fermeté au pas, restaure l'éclat naturel de l'œil, et répand sur la joue pâle de la femme les roses fraîches du printemps de la vie et du commencement de l'été.

Les médecins en font usage et le prescrivent volontiers.

Il prévient l'évanouissement, la flatuosité, détruit l'insatiabilité des stimulants, et fait disparaître les faiblesses d'estomac.

Cette tendance à marcher la tête basse, qui cause de la douleur, de la pesanteur et des douleurs dans le dos, est toujours définitivement guérie par son usage.

Pour la guérison des maladies des reins chez l'un et l'autre sexe le composé est sans rival.

Le Purificateur du Sang de Lydia E. Pinkham déracinera tous les vestiges des humeurs dans le sang, et renforcera le système, de l'homme, de la femme ou de l'enfant. Insistez pour que votre pharmacien vous en procure.

Le Composé Végétal et le Purificateur du Sang sont préparés aux Nos 233 et 235 Western Avenue, Lynn, Mass. Prix du flacon \$1. Six flacons pour \$5. Envoyés par la malle sous forme de pilules, ou de lozenges, sur réception du prix, \$1 la boîte pour chaque. Mad. Pinkham répond volontiers à toute lettre demandant des renseignements. Mettez dans l'enveloppe un timbre de 3 centins. Demandez un pamphlet.

Ce composé est également préparé à Stanstead (P. Q.)

NORTHROP & LYMAN

TORONTO

Agents généraux pour toute la province d'Ontario.

Aucune famille ne devrait se passer de PILULES POUR LA FOIE DE LYDIA E. PINKHAM. Elles guérissent la constipation, la constitution bilieuse et l'engourdissement du foie. 25 centins la boîte.
En vente dans toutes les pharmacies.

Avis Officiels.



DEPARTEMENT DES POSTES.

Ottawa, Janvier 1883.

DIVISIONS TERRITORIALES AU NORD-OUEST.

1. L'immense étendue de pays située entre les limites occidentales de la Province de Manitoba et les limites orientales de la Colombie Anglaise, a été partagée en quatre Divisions Territoriales, savoir : *Assiniboia, Saskatchewan, Alberta et Athabasca*, plus à l'Ouest, entre les deux précédentes divisions et la Colombie Anglaise.

Les lettres et autres matières postales à destination d'un endroit quelconque situé dans la partie du Nord-Ouest ainsi divisée, devront être spécialement adressées à la division territoriale dans laquelle se trouve tel ou tel endroit.

Cependant, comme Winnipeg est le bureau de distribution pour tout le Nord-Ouest, les lettres, etc., devront porter sur l'adresse le mot " *vid Winnipeg*."

Par exemple, une lettre à destination de Battleford devra être adressée :

M. A. B.,
Battleford,
Territoire Saskatchewan,
vid Winnipeg, Canada.

Les Maîtres de Poste devront informer toutes personnes en correspondance avec le Territoire du Nord-Ouest, par la voie de leur bureau, d'adresser leurs lettres, etc., autant qu'il leur sera possible, en conformité des instructions ci-dessus.

Les principaux Bureaux de Poste déjà établis, dans les districts nommés ci-dessus, sont les suivants :—

Nom du Bureau de Poste.	Division Territoriale.
Battleford.....	Saskatchewan.
Broadview.....	Assiniboia.
Carleton.....	Saskatchewan.
Edmonton.....	Alberta.
Grandin.....	Saskatchewan.
Moosomin.....	Assiniboia.
Oak Lake.....	do
Prince Albert.....	Saskatchewan.
Qu'Appelle.....	Assiniboia.
Regina.....	do
St-Albert.....	Alberta.
Stobart.....	Saskatchewan.
Touchwood Hills.....	Assiniboia.

CARTES POSTALES EN DOUBLE (Reply Post Cards.)

2. Pour la commodité de la correspondance par carte-postale, dans les limites de la Puissance, une double carte-postale a été préparée et est maintenant prête pour émission. Cette carte permettra, à l'expéditeur primitif, se servant de cette nouvelle carte, d'envoyer avec sa communication une carte postale, en blanc, payée d'avance, pour y insérer la réponse. Chaque moitié de la carte double portera un timbre-poste de la valeur d'un centin en paiement d'avance.

Les règlements ordinaires pour les cartes postales s'appliqueront à ces cartes-réponses, soit lorsqu'elles sont originellement mises à la poste, soit lorsque la moitié destinée à la réponse est remise à la poste.

La carte-postale en double, ou carte-réponse sera émise à deux centins, et vendue au public à ce même taux par les Maîtres de Poste et les vendeurs d'estampilles.

Les cartes pour réponse, dont on pourra se servir pour correspondre avec le Royaume-Uni seront émises sous peu, et lorsque des cartes-postales de ce genre venant du Royaume-Uni et portant l'impression voulue du timbre-poste de ce pays, seront

reçues ici par la maille, la partie de la carte destinée à la réponse pourra être remise à la poste au Canada pour être envoyée à son adresse dans le Royaume-Uni, comme une carte-postale payée d'avance, sans qu'il soit nécessaire d'exiger un port additionnel.

Les changements dans la liste des bureaux de Poste qui ont été faits au mois d'Octobre 1882, sont comme suit :

Newry Station, Ont., nom du bureau changé en celui de Atwood.
Clandebye, Co., Carleton, Ont., nom du bureau changé en celui de McKinlay.
McGillivray, Co., Middlesex, Ont., changé en celui de Clandebye.
Rondeau, Co., Kent, Ont., changé en celui de Blenheim.
Armstrong's Corners, N. B., est dans le comté de Queen's, non pas dans le comté de King's.
Brigg's Corner est dans le comté de Queen's, Nouveau-Brunswick, non pas dans la Nouvelle-Ecosse.
Enniskillen station est situés dans le comté de Queen's, Nouveau-Brunswick, non pas dans la Nouvelle-Ecosse.
Oakham est situé dans le comté de Queen's, Nouveau-Brunswick, non pas dans la Nouvelle-Ecosse.
Upper Otnabog, est situé dans le comté de Queen's, Nouveau-Brunswick, non pas dans la Nouvelle-Ecosse.

3 f.

JOHN CARLING,
Maître Général des Postes.



CANAL LACHINE

AVIS AUX ENPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription " *Soumission pour la construction de bassins près des Ecluses St-Gabriel*," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, Mercredi, le 6me jour de Juin prochain, pour la construction de DEUX CALES ou BASSINS, sur le côté nord du Canal Lachine, à Montréal.

On pourra voir à ce bureau et au bureau du Canal Lachine, Montréal, les plans et devis des travaux à faire, dès et après MARDI, le 22me jour de MAI prochain; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées.

Un chèque de Banque accepté pour la somme de \$2,000 devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnées dans l'offre. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 21 Avril 1883.

EXAMENS DU SERVICE CIVIL

LES prochains examens pour admission au service civil commencent aux endroits nommés dans l'acte concernant le service civil; excepté à Victoria, C. B., mardi le 12 juin, à 9 30 heures, a. m., et à Victoria, C. B, mardi, le 26 juin, à la même heure. Les demandes devront être envoyées au secrétaire du bureau des examinateurs du service civil avant le 15 mai.

Les candidats qui ont passé les examens préliminaires en novembre dernier, ne sont pas tenus d'en passer encore, et les candidats qui ont passé les examens de suffisance peuvent en passer sur des sujets facultatifs sans se présenter de nouveau aux examens de suffisance.

Il ne sera pas requis de nouveaux certificats d'âge, de santé et de bonne conduite; des candidats compris dans les deux dernières classes, mais il devra être payé un honoraire de \$200 et le secrétaire devra être informé de leur intention de se présenter.

P. LESUEUR,
Secrétaire du bureau des examinateurs.

AUX DIRECTEURS DE CHOEURS.

MUSIQUE SACRÉE

Le soussigné à l'honneur d'informer MM. les Directeurs des Chœurs des Eglises, Collèges et Communautés, qu'il est l'agent pour la vente des Œuvres Musicales de M L'ABBÉ GIELY, chanoine honoraire, de Valence (France). Voici les titres des principaux morceaux de chant, avec les prix, savoir :

Messe Musicale,

A TROIS VOIX

Avec accompagnement d'orgue.....Prix : \$0.75.

Harmonies Religieuses,

POUR LES

Saluts du Saint-Sacrement, consistant en Solos, Duos et Chœurs variés, avec accompagnement d'orgue.

Brochure in-8o de 240 pages.....Prix : \$1.50.

Fleurs de Juin

ou

CHANTS AU SACRÉ CŒUR,

A TROIS VOIX,

Avec accompagnement d'orgue.

Brochure de 120 pages.....Prix : \$1.25.

Le Sacré Cœur de Jésus

Cantate solennelle composée de Solos, Duos et Chœurs variés, (formant sept parties distinctes) avec accompagnement d'orgue.....\$0.75.

Gloire à Marie,

Cantate solennelle à N.-D. de Lourdes, avec Solos, Duos et Chœurs.....Prix : \$0.40.

A la Vierge Immaculée,

Chant solennel, avec Solo, Duo et Grand-Chœur
Prix : \$0.50.

S'adresser à STANISLAS DRAPEAU,
Directeur de l'Album des Familles,
P. O. Boite 1061, Ottawa.
Seul agent pour le Canada.